

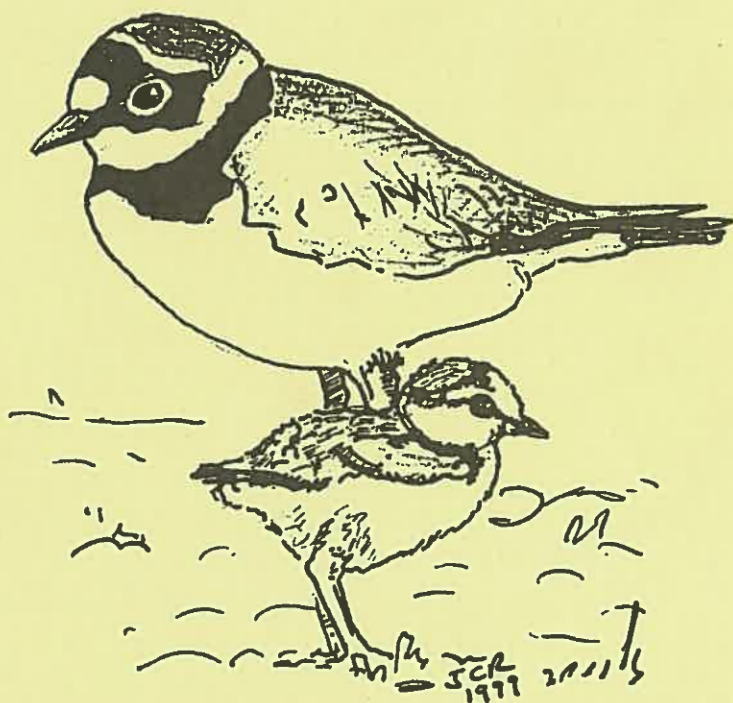
ISSN 1273-3075

AVIFAUNE PICARDE

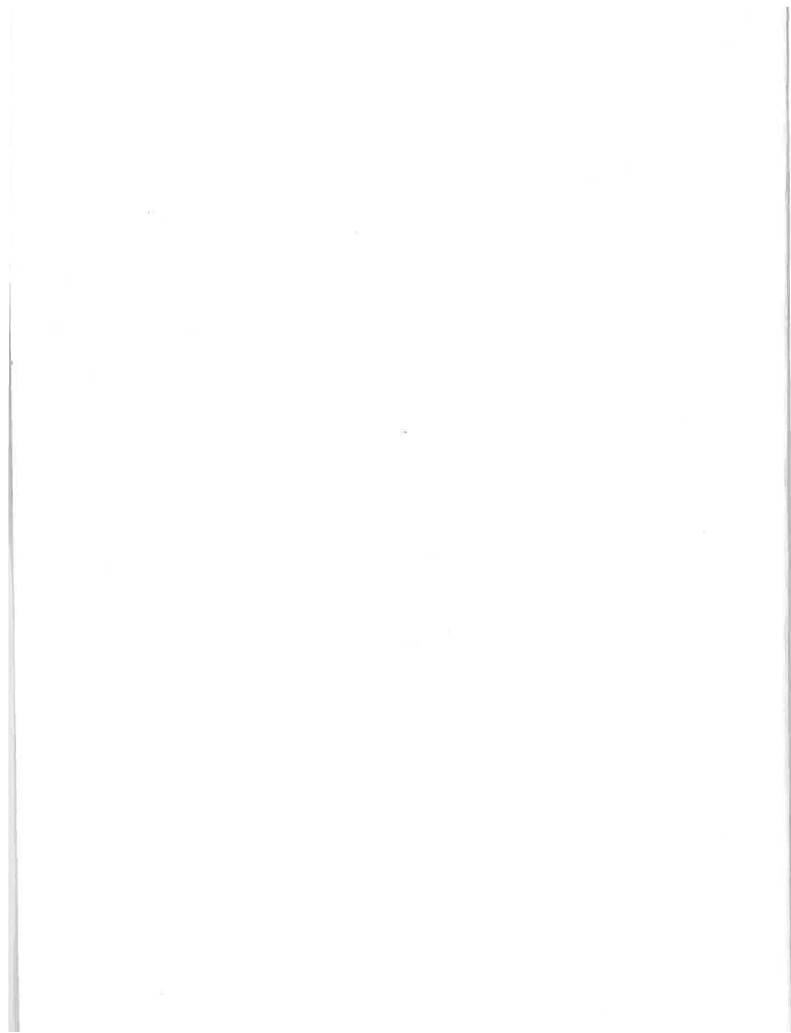
Publication du Groupe Ornithologique Picard

Volume 8 1999

PICARDIE NATURE
Maison des Sciences et de la Nature
14 Place Vogel - BP 835
80008 AMIENS cedex 1
Tél. 03 22 87 87 87 - Fax : 03 22 92 08 72
www.picardie-nature.org



Petits Gravelots *Charadrius dubius* adulte et poussin
(Dessin de Jean-Claude ROBERT)

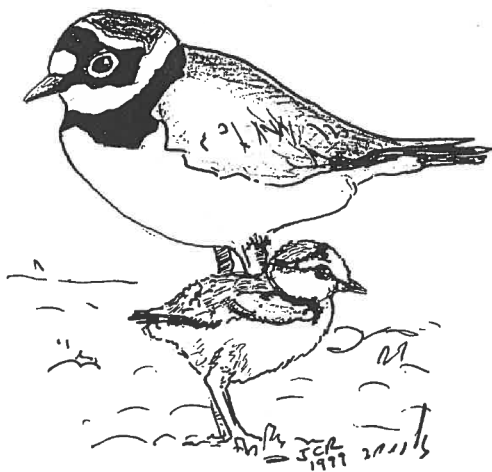


ISSN 1273-3075

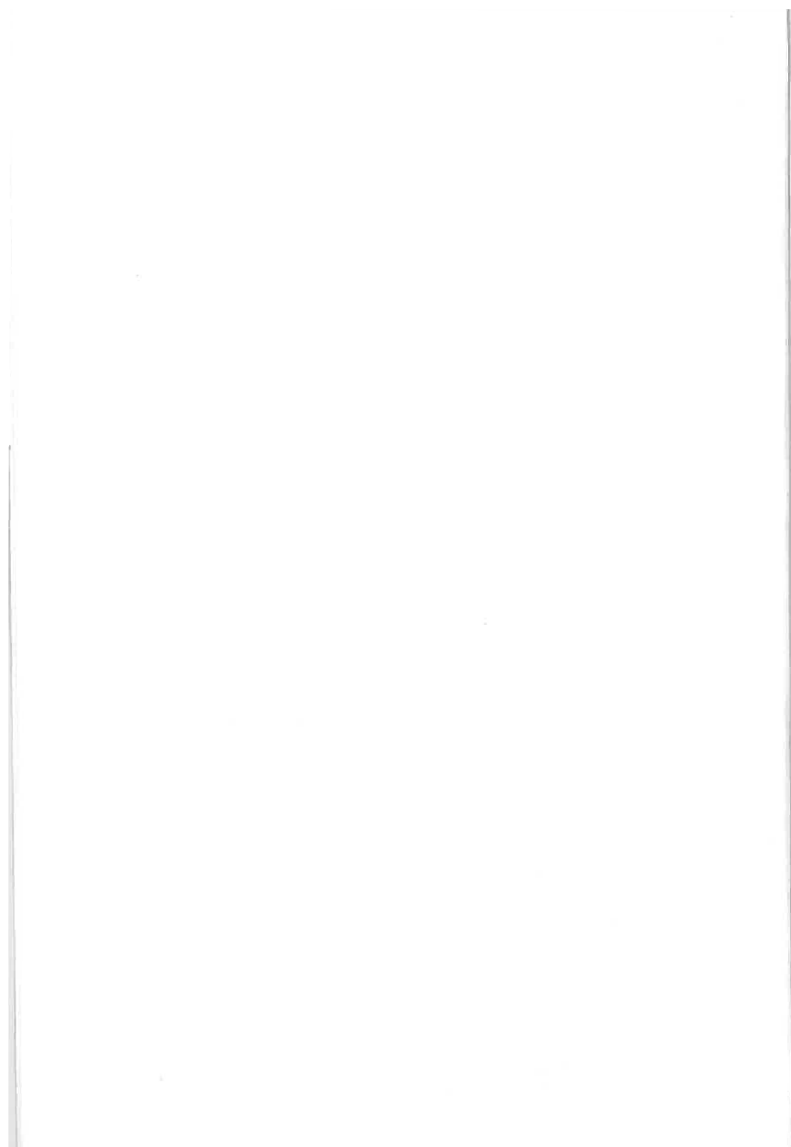
AVIFAUNE PICARDE

Publication du Groupe Ornithologique Picard

Volume 8 1999



Petits Gravelots *Charadrius dubius* adulte et poussin
(Dessin de Jean-Claude ROBERT)



Synthèse ornithologique de la vallée des Evoissons (Somme) : période 1993-1998

Jean-Claude ROBERT

Introduction

La présente chronique reprend les observations ornithologiques les plus marquantes, réalisées dans le bassin versant de la vallée des Evoissons (Sud-ouest amiénois) entre 1993 et 1998.

Observateurs

Hubert et Michel BOULLE, Franck et Jean-Claude ROBERT, François et Hubert SERE, Pierre ROYER et Michel VAL.

Liste systématique

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Nicheur à Bergicourt, Famechon (1 couple), Frémontiers et Velennes (2 à 3 couples), Fleury (1 couple) et Conty (étang ouest, 1 couple)

Stationnements

28 le 3 janvier 1993 à Famechon. 16 le 5 février à Famechon, 20 à Bergicourt et 10 à Velennes.
6 adultes en plumage nuptial le 20 février à Velennes. 11 le 6 mars 1993 à Famechon.
1 couple/1 grand pullus le 13 juin à Velennes. 9 le 8 septembre à Bergicourt.
11 le 23 octobre à Famechon, 17 le 2 novembre et 27 le 20. 24 les 5 et 20 décembre à Bergicourt.
22 le 8 janvier 1994 à Famechon. 15 le 15 janvier à Famechon et 3 à Conty (ouest).
18 le 12 février à Famechon, 6 le 5 mars. 14 le 16 octobre à Famechon et 13 à Bergicourt.
10 le 11 novembre à Famechon.
20 le 22 janvier 1995 à Famechon, 15 le 3 mars. 8 le 7 novembre à Conty (ouest), 8 le 18 à Famechon.
13 le 21 décembre à Famechon et 10 à Bergicourt.
11 le 22 février 1996 à Famechon, 5 le 20 mars, 1 couple/1 pullus le 3 juin, 1 couple/2 pulli le 1^{er} septembre.
6 le 11 septembre à Conty (ouest), 16 le 7 octobre. 12 le 30 décembre à Famechon.
5 le 15 janvier 1997 à Famechon.
2 adultes en plumage nuptial le 12 avril à Bergicourt, 1 couple/1 pullus et 6 adultes le 28 août.
5 le 25 octobre à Famechon. 3 le 22 novembre à Bergicourt. 3 le 17 décembre à Famechon.
8 le 31 janvier 1998 à Famechon, 2 le 14 mars. 3 adultes le 18 mars à Bergicourt.
2 adultes le 22 mars à Famechon. 1 couple/2 grands pulli le 19 juillet à Frémontiers.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Nicheur pour la période 1993-1998 à Famechon (1 à 3 couples), Velennes (1 couple), Bergicourt (1 couple en 1996 : 3 pulli le 22 juin ; 1 couple en 1997 : 2 pulli le 28 août) et Frémontiers (1 couple).

Début de ponte : 1 nid/4 œufs le 15 mars 1994.

Dates tardives de nidification à Famechon : 1 couple/3 pulli d'environ 10 jours le 16 octobre 1994 et 1 couple/4 pulli le 11 novembre.

Taille des couvées : 1 couple/1 pullus le 3 août 1993 à Famechon, 1 couple/1 pullus le 12 mai 1994, 1 couple/4 pulli le 30 mai, 1 couple/3 pulli le 3 juillet, 1 couple/5 pulli le 10, 1 couple/2 pulli le 27 septembre, 1 couple/3 pulli le 16 octobre, 1 couple/3 pulli le 25 juin 1995, 1 couple/2 pulli le 3 juin 1996 et 1 couple/3 pulli le 22, 1 couple/2 pulli le 19 mai 1997 à Famechon et 1 couple/2 pulli le 28 août à Bergicourt, 1 couple/3 pulli le 19 juillet 1998 à Frémontiers.

Stationnements (maxima) à Famechon

10 le 13 février 1993, 14 le 27, 9 le 20 novembre. 9 le 15 janvier 1994, 10 les 16 octobre et 4 décembre.

10 le 14 mars 1996. 8 le 31 mars 1998.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Stationnements et migrations à Famechon (sauf mention contraire)

126 en halte migratoire le 27 mars 1993, 4 le 23 août, 1 adulte le 23 octobre, 1 adulte et 1 immature les 26 et 30 décembre.

1 adulte le 10 mai 1994, 1 immature les 14 juillet, 4 septembre, 3 octobre et 12 novembre.

152 en vol vers le sud le 9 octobre 1995.

14 le 19 mars 1996, 17 le 25. 8 en vol vers l'ouest le 1^{er} octobre à Poix. 2 immatures le 4 novembre à Bergicourt.

1 immature le 11 février 1997, 20 le 26 mars, 2 le 15 août, 1 immature les 5 et 22 novembre.

3 immatures le 22 février 1998, 1 adulte le 17 mars, 5 immatures le 31 juillet, 1 adulte le 1^{er} septembre, 8 immatures le 19 novembre.

Dortoir en 1998 dans une peupleraie toujours à Famechon : 11 le 5 septembre, 9 le 15, 19 le 1^{er} octobre, 11 le 6 et 10 le 17.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Première mention de l'espèce en vallée des Eivoissons : 1 le 15 mai 1995 près d'un étang entre Conty et Fleury.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Cet oiseau est présent autour des étangs et le long des Eivoissons.

Dans la peupleraie de Velennes, un adulte se trouve sur un nid en construction le 16 février 1993 (même site qu'en 1992). Le 6 mars, le couple s'est déplacé et consolide ce qui reste du nid de 1992 ! Le 16, un adulte monte-la garde alors que le partenaire est couché dans le nid. Le 2 avril, un adulte couve. La présence de nombreuses fientes est constatée sous le nid et sur les bords. Le 4 mai, le nid est abandonné : probablement « plombé » par les nemrods venus tirer les Corbeaux freux *Corvus frugilegus* au nid le 1^{er} (tradition) ! Le couple n'est plus revu les années suivantes.

Le 17 juin 1994 à Famechon, présence de 2 juvéniles volants peu colorés (nidification locale ?). Ils sont revus le 6 juillet avec un couple d'adultes.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

1 le 24 août 1993 à Famechon, 1 le 2 avril 1996 à Poix (La Chapelle) et 1 le 3 juin 1997 à Famechon.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

7 en vol vers le sud-ouest le 24 août 1998 à Famechon.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Nicheur pour la période concernée à Famechon (2 couples) et Velennes (1 couple).

Taille des couvées : 1 couple/3 pulli blancs le 5 juin 1994 à Famechon, 1 couple/6 pulli gris le 24 juin 1994 à Velennes et 1 couple/5 pulli le 25 juin 1995, 1 couple/3 pulli le 30 mai 1996 à Famechon, 1 couple/4 pulli le 3 juin 1996 et 1 couple/4 pulli le 19 mai 1997.

Cygne sauvage ou chanteur *Cygnus cygnus*

4 adultes présents dans un même champ de Colza *Brassica napus napus* du 16 janvier au 15 février 1997 à Frémontiers.

Oie des moissons *Anser fabalis*

2 le 18 mars 1996 à Famechon et 5 en vol vers le sud le 22 novembre 1998.

Oie cendrée *Anser anser*

Seuls les maxima sont mentionnés : 30 posées le 25 mars 1993 sur les étangs de Famechon, 52 en vol vers le nord le 17 février 1994 à Bergicourt, 90 posées le 18 sur l'étang de Contre, 150 + 150 en vol vers le sud le 13 octobre à Famechon, 62 posées en plaine le 23 novembre à Frémontiers, 80 le 26 février 1996 à Velennes, 100 en vol vers le sud-ouest le 22 décembre, 110 le 2 novembre 1997 à Conty et 100 le 9 octobre 1998.

Bernache nonnette *Branta leucopsis*

Un individu, échappé de captivité, le 15 juillet 1993 à Famechon.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

A Famechon, 1 couple les 26 et 29 mars 1993, 1 adulte les 2 juillet et 23 octobre, 1 mâle le 21 février 1996, 6 le 17 mars, 11 le 17 mars 1997 et 3 le 17 mars 1998.

Canard siffleur *Anas penelope*

A Famechon, 1 mâle adulte le 2 janvier 1993 et 1 mâle immature le 11 novembre 1994.

Canard chipeau *Anas strepera*

Sur les étangs de Famechon, 1 couple le 13 février 1993, 1 mâle adulte le 21, 1 couple le 9 mars, 3 le 21 décembre 1995, 2 mâles et 1 femelle le 18 mars 1998.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

7 le 15 janvier 1994 à Contre, 3 mâles 1 femelle le 19 mars 1994 à Famechon, 15 le 4 janvier 1995 et 1 le 6 décembre 1997.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Présent toute l'année.

En 1993 sur les étangs de Famechon, 90 le 8 janvier, 120 le 17, 59 (dont 8 couples) le 5 février, 1 femelle/5 pulli le 19 mai, 33 le 8 septembre, 120 le 16, 180 posés sur la glace le 28 novembre.

En 1994, 210 le 5 janvier et 220 le 8 à Famechon, 250 (différents des précédents) le 15 à Conty. Au printemps, 5 couples nicheurs sur les étangs de Famechon avec 1 femelle/7 pulli d'environ 2 jours le 20 avril. Toujours à Famechon, 250 du 7 au 21 septembre, 160 le 31 octobre, 200 le 12 novembre, 250 le 10 décembre et 150 le 30 décembre.

En 1996 à Famechon, 4 mâles adultes et 1 femelle/6 pulli d'environ 4 jours le 10 mai, 1 femelle/7 pulli d'environ 3 jours le 3 juin. A Conty, 100 (plus ou moins d'élevage) le 11 septembre.

En 1997 à Famechon, 4 couples le 13 mars et 1 femelle/5 pulli d'environ 5 jours le 19 mai.

En 1998, 50 le 13 janvier à Conty et 4 couples le 6 mars à Famechon.

Canard pilet *Anas acuta*

Sur les étangs de Famechon, 1 couple le 1^{er} mars 1993, 1 mâle le 5 décembre, 2 mâles le 14 février 1994, 2 mâles le 8 février 1995, 10 le 17 mars 1998 et 1 immature les 18 et 22.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

10 le 27 mars 1998 à Famechon.

Canard souchet *Anas clypeata*

A Famechon, 2 mâles adultes le 10 mars 1993, 9 mâles et 4 femelles le 22, 2 couples le 24, 3 le 13 janvier 1996, 2 couples le 17 mars 1997, 2 le 16 mars 1998 et 1 couple le 22.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

A Famechon, 1 mâle immature le 17 janvier 1993, 1 couple le 13 février, 4 mâles 1 femelle le 6 mars, 1 mâle le 18, 12 (dont 4 mâles adultes) le 16 septembre, 2 mâles 2 femelles le 11 octobre, 4 mâles le 26 novembre, 1 femelle le 21 mars 1998.

A Velennes, 1 femelle le 5 février 1993, 1 mâle immature le 20, 1 mâle le 12 avril.

A Conty (étang ouest), 13 mâles 7 femelles le 21 décembre 1995, 1 mâle le 11 septembre 1996 et 3 mâles 4 femelles le 21 janvier 1998.

A Bergicourt, 1 couple le 17 mars 1996 et 1 mâle le 18 mars 1998.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

A Famechon, 1 mâle adulte le 10 juillet 1994.

A Conty (étang de la route de Fleury), 3 mâles le 11 décembre 1995, 2 mâles le 21, 8 mâles 2 femelles le 5 mars 1996, 1 mâle et 3 immatures le 12, 11 le 18, 1 couple adulte le 9 avril.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

A Conty (étang ouest), 1 femelle le 22 janvier 1998.

Harle piette *Mergus albellus*

2 femelles le 5 février 1993 à l'étang de Velennes et 1 femelle le 15 janvier 1997 à Famechon.

Harle huppé *Mergus serrator*

1 mâle et 1 femelle le 3 janvier 1996 à Famechon.

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Notée en période de nidification à Famechon (bois d'en Haut), Frémontiers (forêt de Frémontiers et de Wailly) et Méréaucourt (Taussacq).

Observations diverses : 1 le 30 avril 1994 à Méréaucourt, 1 le 11 septembre à Uzenneville, 3 « cerclent » le 31 juillet 1998 à Famechon.

Milan noir *Milvus migrans*

1 le 24 avril 1992 à Famechon.

Milan royal *Milvus milvus*

1 le 10 mars 1993 à Famechon.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

A Famechon, 1 femelle adulte le 15 septembre 1993, 1 juvénile volant le 7 septembre 1994, 1 femelle immature le 21 juin 1996 et 1 femelle adulte le 3 mai 1997.

A Frémontiers, 1 femelle adulte le 23 août 1996 et 1 le 25 avril 1997.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

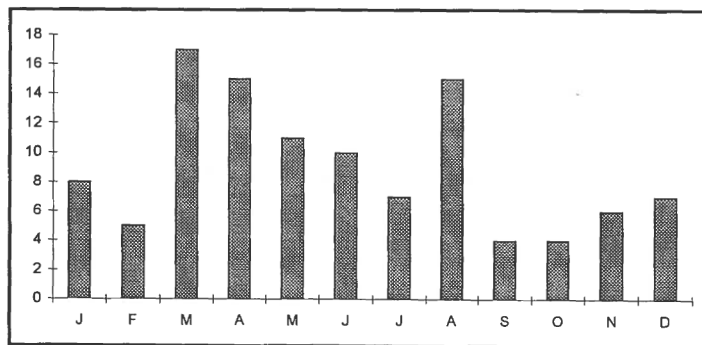
Noté en période de nidification à Famechon, Frémontiers, Thieulloy-l'Abbaye et Equennes.

A Famechon (bois d'en Haut), 1 aire/4 pulli d'environ 15 jours le 13 juin 1993, sexage des pulli possible le 28 (2 mâles et 2 femelles).

En forêt de Frémontiers, 1 couple nicheur probable de 1993 à 1998.

Un dénombrement effectué le 23 mai 1995 par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Somme (coordonné par LAVOISIER) sur une surface de 11200 ha autour d'Hornoy-le-Bourg a permis de comptabiliser 5 à 6 mâles et 4 à 5 femelles soit une densité de 0,4 à 0,5 Busard Saint-Martin aux 1000 ha (5 à 6 couples sur la surface).

Effectifs mensuels cumulés de Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*
(sexes et âges confondus) de 1993 à 1998 en vallée des Evoissons



Epervier d'Europe *Accipiter nisus*

Un couple niche chaque année dans une parcelle de conifères en forêt de Frémontiers : 3 juvéniles à peine volants près de l'aire le 12 juillet 1993, 5 pulli le 9 juillet 1994, 4 jeunes le 12 juillet 1996, 1 ponte dans une aire à 5 m du sol (!) détruite par un prédateur (probablement un Ecureuil *Sciurus vulgaris*) le 26 mai 1997, 1 juvénile volant près de l'aire le 29 juillet 1998.

Parmi les proies identifiées sur un lardoir : Pic épeiche *Dendrocopos major* (1), Merle noir *Turdus merula* (2), Grive musicienne *T. philomelos* (1), Mésanges bleue *Parus caeruleus* (1) et charbonnière *P. major* (1), Geai des chênes *Garrulus glandarius* (1), Pinson des arbres *Fringilla coelebs* (2), Verdier d'Europe *Carduelis chloris* (1) et Linotte mélodieuse *C. cannabina* (1).

Un couple nicheur probable en 1997 et 1998 dans le bois de la Réserve à Menesvillers.

Un mâle immature écrasé sur la route de Frémontiers le 26 juillet 1996.

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

1 adulte le 8 août 1994 à Famechon. 1 femelle chasse le 6 juillet 1995 à Poix-de-Picardie. 1 mâle « cercle » le 25 avril 1997 au-dessus de la forêt de Frémontiers.

Buse variable *Buteo buteo*

Nicheuse dans les massifs boisés de Frémontiers-Wailly (3 à 4 couples), Famechon (2 couples) et Guizancourt (1 à 2 couples).

Une aire en construction le 20 avril 1994 à Famechon.

Un adulte capture une Hermine *Mustela erminea* (en pelage hivernal blanc) le 4 mai 1996 à Blangy-sous-Poix.

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaëtus*

1 le 16 juillet 1993 à Famechon, 1 le 22 mai 1996 et 1 trouvé mort au pied d'un pylône électrique (probablement électrocuté) le 8 novembre. 1 pêche le 23 septembre 1998 à Contre.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Nicheur à Famechon, Poix, Blangy-sous-Poix, Croixrault, Contre et Guizancourt.

Un lot de 51 pelotes de réjection, récupérées sous le gîte nocturne hivernal d'un immature à Famechon (ROBERT, 1999), a fourni les données suivantes : 121 proies identifiées dont 92 Insectes (76,03 % du total des proies) et 29 Micromammifères (23,97 %). Chez les Insectes, les Coléoptères *Carabidae* représentent 90 % du total des Arthropodes, et les *Microtus* (*arvalis*, *agrestis* et *sp.*) 86 % chez les Mammifères.

Faucon émerillon *Falco columbarius*

1 mâle le 25 octobre 1995 à Croixrault et 1 immature le 15 août 1997 à Famechon.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

Un couple chasse des Libellules au-dessus des étangs de Famechon le 25 mai 1993. Toujours à Famechon :

1 les 12 août et 2 septembre 1993, 1 immature le 6 septembre, 1 adulte en migration le 12 mai 1994, 1 chasse des Hirondelles rustiques *Hirundo rustica* le 16 août, 1 chasse des Hirondelles rustiques le 31 juillet 1995 et 1 immature le 6 septembre 1996.

Au printemps 1997, 2 couples nicheurs probables sont recensés dans la vallée des Evoissons : 1 cantonné à Conty/Fleury et 1 sur Famechon/Bergicourt/Guizancourt. En 1998, même constat.

Perdrix rouge *Alectoris rufa*

Introduction : 2 avec 9 Perdrix grises *Perdix perdix* le 4 décembre 1994 à Famechon et 1 le 12 février 1995.

Perdrix grise *Perdix perdix*

Nicheuse : 1 couple/4 pulli le 14 juin 1993 à Famechon et 1 couple/8 pulli le 1^{er} août 1996.

Taille des compagnies : 14 le 21 novembre 1993 à Famechon, 12 le 3 janvier 1995 à Croixrault et 19 à Famechon, 15 le 13 janvier 1996 à Famechon et 12 le 29 janvier 1997 à Fleury.

Caille des blés *Coturnix coturnix*

2 chanteurs le 7 juin 1994 à Guizancourt et 2 chanteurs à Famechon, 2 le 16 octobre à Contre, 4 ensemble le 22 septembre 1996 à Famechon et 10 tuées à la chasse à Contre, encore 2 le 6 octobre à Contre, 1 tuée le 11 octobre 1998 à Contre.

Faisan vénéré *Symaticus reevesii*

Introduit : 3 mâles et 3 femelles le 30 mars 1996 et 1 mâle parade le 12 avril dans le bois d'Archemont à Eramécourt.

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

1 femelle/5 jeunes volants à peine le 3 juillet 1994 à Saint-Romain.

Poule d'eau *Gallinula chloropus*

Maxima : 17 le 5 février 1993 à Famechon, 12 le 18 mars, 10 le 27 septembre 1994, 36 le 14 février 1996, 26 le 15 à Conty, 13 le 28 septembre à Bergicourt.

Nidification : 1 nid/6 œufs le 6 mai 1994 à Famechon et 1 couple/3 pulli le 10 août, 1 couple/4 juvéniles le 8 septembre 1997 dans une mare en plaine à Quevauxvillers.

Foulque macroule *Fulica atra*

Stationnements sur les étangs de Famechon :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
1993	167	71	34	10			5	11	17		37	46
	122	48	16	8	9	4	6	23	20	38	33	
	88	39	14	12			10		30	51	36	7
1994	26	21	8		4			12		32	61	46
	32	31	10			9			22	60	41	
	25	21	8	6		7			23			10
1995	0	22	12				9	14	27			
			20		5						44	
	37	7							36	30		45
1996	51				21	18			16		40	
			26	22						48	40	40
		34	42				21		55		40	70
1997												
	7		10		8							19
		23								29		
1998			22									
			12									
	35			10								

Nidification : 2 à 8 couples nicheurs sur les étangs de Famechon, 1 couple sur l'étang communal de Bergicourt, 1 à 2 couples à Velenues, 1 à 2 couples à Frémontiers, 1 couple à Contre et 1 couple sur l'étang ouest de Conty.

1 nid/8 œufs le 4 mai 1993 à Famechon, 1 couveur le 9 avril 1994, un couple construit son nid sur une structure de nid de Grèbe huppé au milieu d'un étang le 10 juillet.

Avocette *Recurvirostra avosetta*

6 le 19 mars 1994 sur les étangs de Famechon, 12 le 21 mars 1995 sur l'étang de Velenues puis à Famechon.

Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus*

Nicheur probable à Guizancourt et Blangy-sous-Poix. 1 le 3 juin 1994 à Belleuse.

Petit Gravelot *Charadrius dubius*

1 nid/3 oeufs le 13 juin 1994 sur les ballastières de Famechon et 1 couple cantonné sans suites le 19 avril 1995. 1 couple (dont le mâle alarme) le 24 mai 1997 à Conty près de l'étang sur la route de Fleury.

Pluvier guignard *Eudromias morinellus*

1 le 15 novembre 1994 à Famechon avec 510 Pluviers dorés *Pluvialis apricaria* et 6000 Vanneaux huppés *Vanellus vanellus* (J.C. ROBERT).

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

Hivernant régulier en plaine de Famechon/Croixrault et Caulières/Lignières-Châtelain avec les maxima suivants : 25 le 21 novembre 1993, 50 le 8 janvier 1994, 510 le 15, 114 le 5 mars, 60 le 6 novembre, 84 le 11, 890 le 15, 500 le 12 décembre, 430 le 29, 1120 le 12 février 1995, 1060 le 15, 205 le 23 novembre, 107 le 9 janvier 1996, 430 le 12 (à Conty), 280 le 20 mars, 92 le 13 novembre, 120 le 22 février 1997, encore 7 le 25 juin (à Frémontiers).

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Maxima : 560 le 3 octobre 1993 à Famechon, 400 le 20 novembre, 600 le 5 janvier 1994 à Damereaucourt, 300 le 1^{er} mars à Croixrault, 1364 le 3 octobre à Famechon, 700 le 5 novembre à Thieulloy-l'Abbaye et 1200 à Famechon, 4980 le 11 à Moyencourt, Croixrault et Famechon, 6000 le 15 à Famechon, 2000 le 12 décembre, aucun le 3 janvier 1995 suite à un coup de froid, 400 le 30 à Conty, 500 le 11 février à Famechon, 1200 les 12 et 15, 630 le 30 septembre, 950 le 18 octobre, 600 le 3 novembre à Hornoy-le-Bourg, 980 le 12 janvier 1996 à Conty, 750 le 15 à Croixrault, 500 le 1^{er} mars, 450 le 18 à Velennes, 500 le 3 novembre à Lignières-Châtelain, 3400 le 13 dans le secteur de Famechon/Croixrault/Lignières-Châtelain, 400 le 18 octobre 1997 à Famechon, 700 le 30 décembre 1998 à Quevauvillers.

Bécasseau variable *Calidris alpina*

1 (début de plumage nuptial) le 6 avril 1993 à Famechon.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

2 le 26 mars 1993 près des étangs de Famechon, 3 le 3 avril, 4 le 5 décembre, 1 le 2 novembre 1997.

Bécasse des bois *Scolopax rusticola*

4 le 8 novembre 1993 dans le bois de Fricamps. 5 le 12 novembre 1994 dans un bois de Famechon, 2 le 10 novembre 1995, 4 le 24, 7 le 7 novembre 1998. 2 croûlent le 9 mars 1997 en forêt de Frémontiers.

Barge à queue noire *Limosa limosa*

1 en vol vers le nord le 3 avril 1998 à Contre.

Courlis corlieu *Numenius phaeopus*

1 le 28 juillet 1994 à Famechon.

Courlis cendré *Numenius arquata*

1 le 4 septembre 1993 et 2 le 16 mars 1996 à Famechon. 40 le 22 décembre 1996 à Fleury. 1 le 3 avril 1998 à Contre.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

1 le 26 mars 1993 et 15 le 29 avril à Famechon. 2 le 5 mai 1994 et 1 le 6 juillet à Conty (ouest).

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia*

1 le 9 mai 1994 à Conty (étang de la route de Fleury).

Chevalier sylvain *Tringa glareola*

1 le 1^{er} juillet 1997 près d'une flaque d'eau en plaine de Thieulloy-l'Abbaye.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Sur les étangs de Famechon, 6 le 30 avril 1993, 1 le 3 août, 2 le 9, 2 le 24 avril 1994, 1 les 1^{er} et 11 mai, 1 le 10 juillet, 2 le 24 août, 1 le 28 février 1996, 1 le 25 mai 1997 et 1 le 16 mars 1998.

Sur l'étang ouest de Conty, 2 le 9 mai 1994.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Elle fréquente régulièrement, en petit nombre, les étangs de la vallée.

Maxima : 30 le 3 mars 1993 sur la décharge de Thieulloy-l'Abbaye, 6 posées en plaine le 7 à Famechon, 16 sur un étang le 15 février 1994, 35 le 17 octobre, 15 en plaine avec des Pluviers dorés le 3 avril 1996 et 10 en plaine le 13 mars 1998.

Goéland cendré *Larus canus*

A Famechon, 2 adultes le 31 janvier 1993, 1 immature le 21 février, 1 adulte en plaine le 3 mars, 1 immature le 28 janvier 1994.

Sur la décharge de Thieulloy-l'Abbaye/Lincheux, 20 le 14 février 1994, 25 adultes le 24 janvier 1996, 60 adultes le 17 mars et 40 le 18.

Goéland argenté *Larus argentatus*

Il est observé chaque année et en toutes saisons près et sur la décharge de Thieulloy-l'Abbaye/Lincheux : 290 adultes le 3 mars 1993, 102 le 3 février 1994, 350 le 14, 250 (dont 30 immatures) le 18 mars, 370 (dont 20 immatures) le 19, 15 adultes le 23 août 1995, 250 adultes le 13 mars 1996, 50 le 3 avril, 120 le 24 septembre, 120 adultes le 30 juin 1997, 300 les 8 août et 12 novembre, 400 adultes (après une tempête d'ouest) le 26 décembre et 160 le 13 mars 1998.

Les observations de cette espèce dans toute la région sont donc fréquentes.

Mouette tridactyle *Rissa tridactyla*

1 adulte épuisée (tempête) sur un étang du 28 au 31 janvier 1993 à Famechon, 1 adulte (la même ?) le 5 février au même endroit.

Guifette noire *Chlidonias niger*

1 juvénile le 8 septembre 1993 à Bergicourt, 1 adulte le 12 mai 1994 à Conty (étang ouest) et 1 adulte le 4 septembre à Famechon.

Pigeon colombin *Columba oenas*

Nicheur en forêt de Frémontiers (2 couples dans des loges de Pic noir *Dryocopus martius* en mars 1994 et 1997) et de Wailly.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Maxima : 600 le 15 janvier 1994 dans un champ de Colza à Famechon, 450 le 27, 250 le 18 novembre 1995 à Menesvillers, 150 le 4 janvier 1996 à Bergicourt et 300 le 23 février 1997 dans un champ de Colza à Famechon.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Elle est présente dans tous les villages et villes du Sud-ouest amiénois.

A Famechon dans un dortoir : 32 le 10 octobre 1993, 19 le 13 novembre, 18 le 5 décembre, 32 (+ 27 dans un autre dortoir) le 26, 40 le 16 novembre 1997, 66 le 29, 37 (dont 1 leucistique) le 3 janvier 1998 et 32 le 27 décembre.

Nidification à Famechon : construction d'un nid le 21 février 1994, 1 adulte couve le 5 mars, 2 pulli le 13 avril, les 2 jeunes quittent le nid le 23, 2 jeunes prêts à l'envol le 6 novembre.

Rassemblement postnuptial : 82 le 30 septembre 1996 dans un champ de Maïs *Zea mays* fauché à Fleury.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Nicheuse à Famechon, Frémontiers, Guizancourt (2 couples en 1994 sur le larris), et Croixrault.

Dernière donnée : 4 le 27 septembre 1998 à Contre.

Coucou gris *Cuculus canorus*

Chant d'un mâle le 3 avril 1993 à Bergicourt et Famechon, chant d'un mâle le 14 avril 1994 en forêt de Frémontiers et chants de 2 mâles le avril 1996 à Famechon.

Chouette effraie *Tyto alba*

Nicheuse dans les églises de Blangy-sous-Poix, Famechon, Frémontiers, Guizancourt, Handicourt, Saulchoix, Sainte-Segrée et Saint-Romain.

1 pullus au sol dans une grange le 11 juillet 1998 à Thieulloy-l'Abbaye.

Chouette chevêche *Athene noctua*

2 couples nicheurs en 1996, 1997 et 1998 à Croixrault.

Chouette hulotte *Strix aluco*

Commune.

Hibou moyen-duc *Asio otus*

1 écrasé sur la route le 30 octobre 1993 à Famechon. 1 chasse le long de la route le 22 février 1997 à Frémontiers.

Hibou des marais *Asio flammeus*

1 posé sur une route en plaine le 24 septembre 1995 à Famechon.

Martinnet noir *Apus apus*

Nicheur à Poix et Conty.

Données diverses : 7 le 1^{er} mai 1994 à Famechon, 1 le 7 septembre, 2 le 2 mai 1995 à Poix, 2 le 30 avril 1996 à Famechon, 22 autour de l'église le 28 juillet à Poix, 1 le 10 septembre à Taisnil, 1 le 9 septembre 1998 à Conty.

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Nicheur certain à Famechon (2 couples en 1993 et 1998), Bergicourt (1 couple), Frémontiers/contre (1 couple) et Conty (ouest, 1 couple). 4 le 26 février 1994 à Famechon, 1 adulte transporte un Poisson pour les pulli le 6 juillet.

Pic vert *Picus viridis*

3 chanteurs le 29 mars 1996 en forêt de Frémontiers.

Pic noir *Dryocopus martius*

1 appel à Famechon les 25 et 29 mars 1993, 16 avril 1997 et 17 février 1998.

1 couple nicheur en forêt de Frémontiers/Wailly en 1994, 1995, 1997 et 1998.

Des impacts sont notés sur des troncs de Chênes *Quercus sp.* abattus à Courcelles-sous-Thoix le 13 mai 1997.

Pic épeiche *Dendrocopos major*

Bien répandu : 3 couples se chamaillent en forêt de Frémontiers le 31 mars 1994, 1 individu se gorge de cerises *Prunus avium* à Famechon le 20 juin 1996.

Pic épeichette *Dendrocopos minor*

Nicheur en forêt de Frémontiers, Wailly et en haute vallée des Evoissons. Le 26 mars 1995, un mâle tambourine en même temps qu'un Pic noir sur le même arbre !

Cochevis huppé *Galerida cristata*

1 le 1^{er} juin 1998 à Conty.

Alouette lulu *Lullula arborea*

Pas de preuve de reproduction pour la période concernée. A Famechon, 8 le 10 octobre 1993, 2 (dont 1 chanteur) le 12 janvier 1996 et 6 le 3 novembre.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Regroupements hivernaux : 85 le 28 décembre 1993 en plaine de Frémontiers (neige), 200 le 28 janvier 1994 à Famechon et 170 le 11 novembre, 110 le 5 octobre 1997 à Contre.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia*

8 le 31 mars 1994 à Velennes, 5 le 2 avril et 6 le 25 à Famechon, 4 le 17 septembre, 2 le 26 mars 1995 à Velennes et 1 le 2 avril 1997 à Famechon.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

Dates d'arrivée : 5 le 24 mars 1993 à Famechon, 2 le 23 mars 1994, 18 le 23 mars 1995, 1 le 23 mars 1996 à Famechon et Bergicourt, 1 le 23 mars 1997 à Famechon et 1 le 3 avril 1998 (aucune le 31 mars).

Rassemblements : 120 le 6 avril 1993 à Famechon, 100 le 4 avril 1994 puis 300 le 16, 100 le 6 septembre 1995 à Frémontiers et 150 le 6 septembre 1996 à Quevauvillers.

Dernières observations : 1 le 18 octobre 1993 à Frémontiers, 4 le 4 octobre 1994 à Uzenneville et 10 à Conty, 5 le 3 octobre 1996 à Famechon (aucune le 7), 3 le 16 octobre 1997 à Frémontiers et 3 le 10 octobre 1998 à Famechon.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

2 le 2 avril 1994 à Famechon, 40 le 24, 80 le 25 puis 4 couples nicheurs.

Dans une colonie de Lahaye-Saint-Romain. En 1993, 91 nids occupés pour 80 couples nicheurs. Sur 3 nids artificiels (papier mâché) posés par mes soins en mars 1995, un seul sera occupé (envol des jeunes). En 1995, seuls 35 couples ont niché (baisse des effectifs depuis la disparition des vaches laitières et la présence dans l'étable de Pigeons domestiques *Columba livia domestica* !). En 1996, présence de 50 couples reproducteurs (encore 3 nids avec pulli le 18 septembre). En 1997, 39 couples nichent (les 3 premiers individus arrivent le 14 avril), 5 nichées mourront dans les nids en juin à cause du refroidissement ! 20 couples en 1998 !

Pipit des arbres *Anthus trivialis*

Nicheur à Famechon (2 couples), Uzenneville (1 couple), Blangy-sous-Poix (1 couple), Guizancourt (1 couple sur le larris de la Montagne), Taussacq (1 couple) et Eramécourt (1 couple) pour la période 1993-1998.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

87 le 16 avril 1994 à Famechon, 1 chanteur le 26 à Croixrault, 54 le 15 janvier 1996 à Souplécourt, 20 le 5 octobre 1997 à Contre et 40 le 27 septembre 1998.

Nicheur à Famechon (1 couple de 1993 à 1996).

Pipit maritime *Anthus petrosus*

1 le 5 janvier 1995 à Famechon.

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*

1 les 7 mars 1993, 22 février 1996 et 30 décembre à Famechon.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

type flava : nicheuse dans les plaines du secteur (Famechon, Frémontiers, Guizancourt, Croixrault...).

Encore 15 le 1^{er} octobre 1996 à Frémontiers et 43 le 14 août 1997 à Famechon.

flavéole flavissima : 1 mâle le 6 juin 1993 et 1 mâle le 30 avril 1994 à Famechon, 1 mâle alarme le 17 avril 1996 à Frémontiers, 1 mâle le 27 à Famechon, 7 avec 43 types le 14 août 1997.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Un couple nicheur chaque année à Famechon, Bergicourt, Guizancourt, Frémontiers, Poix et 2 couples à Conty.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

type alba : 15 le 8 avril 1993 et 35 le 11 en dortoir à Famechon, 7 le 4 octobre 1995 à Croixrault, 2 le 21 janvier 1996 à Famechon, 12 le 30 septembre à Poix et 17 en dortoir le 8 octobre à Uzenneville.

Nicheuse à Famechon, Bergicourt, Guizancourt et Conty.

de Yarrell yarrellii : 1 mâle le 7 mars 1993 à Famechon.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

A Famechon, 1 nid/3 œufs le 18 avril 1993 et 1 nid/4 œufs le 22 mars 1996.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Le 25 avril 1997 en forêt de Frémontiers, un adulte nourrit 3 pulli dans un nid sous des branches amoncelées.

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

3 mâles chanteurs le 25 avril 1994 autour des étangs de Famechon.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Premiers chants : 1 le 18 mars 1993 et 1 le 13 mars 1994 à Famechon, 1 le 18 mars 1996 à Frémontiers et 1 le 7 février 1997 à Hornoy-le-Bourg.

Derniers contacts : 26 octobre 1993 à Epléssier, 18 décembre 1995 à Hornoy, 13 novembre 1996 à Famechon, 27 octobre 1997 à Poix et 16 novembre 1998 à Famechon.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

1 mâle le 2 avril 1993 à Velennes, 1 couple nicheur le 19 juin 1995 à Bergicourt et 1 femelle le 4 mai 1997 à Famechon (couple nicheur).

Tarier des prés *Saxicola rubetra*

1 mâle le 30 avril 1994 à Souplacourt et 1 mâle le 2 mai à Famechon, 1 mâle le 21 février 1998 à Frémontiers, 1 mâle le 14 mars à Famechon, 2 le 4 septembre à Croixrault et 1 le 2 octobre dans un champ de Betteraves *Beta vulgaris* à Frémontiers.

Tarier pâtre *Saxicola torquata*

Nicheur à Frémontiers (1 couple en 1994), Contre (1 couple en 1994), Blangy-sous-Poix, Croixrault, Famechon (2 couples en 1998).

Premières dates : 12 mars 1994, 3 mars 1995 et 13 mars 1998.

Dernière observation : 4 octobre 1995.

Traquet motteux

De passage régulier chaque année en août-septembre et avril-mai.

Maxima : 6 le 15 septembre 1993 à Croixrault et 3 le 25 avril 1997 à Frémontiers.

Dates tardives : 1 le 7 octobre 1995 et 1 le 18 octobre 1998 à Famechon.

Merle noir *Turdus merula*

Le 16 mars 1993 à Conty, 1 mâle partiellement albinos (sur les deux-tiers des rémiges primaires, secondaires et tertiaires), présent depuis février 1992, est revu les 18 octobre 1993, 29 mars et 21 juin 1994.

1 femelle couve dans un nid installé dans un talus herbeux le 30 avril 1993.

Le 8 juin 1994, un mâle bague le 1^{er} avril 1991 est contrôlé sur place à Famechon (J.C. ROBERT).

Ecllosion de 3 pulli le 11 avril 1995 à Famechon, une deuxième ponte est effectuée dans le même nid (3 pulli le 31 juillet et envol des jeunes le 5 août).

3 pulli d'environ une semaine le 31 mars 1997 à Famechon. 1 œuf cassé au sol le 27 mars 1998 à Conty.

Grive litorne *Turdus pilaris*

27 le 20 novembre 1993 à Famechon, 70 le 4 décembre, 45 le 15 février 1994, 2 le 21 avril, 1 le 25 et 150 le 23 octobre. 50 le 1^{er} janvier 1996 à Fleury, 17 le 15 à Lignières-Châtelain et 17 à Croixrault, 255 le 24 dans le triangle Famechon-Croixrault-Poix, 50 le 7 février à Moyencourt, 40 le 8 mars à Blangy-sous-Poix et 107 le 2 avril à Agnières. 70 le 17 mars 1997 à Frémontiers.

Grive-musicienne *Turdus philomelos*

Autour des étangs de Famechon, 2 chanteurs les 26 février et 5 mars 1994.

Un mâle imite l'appel du Pic noir les 20 avril 1994 et 22 mars 1997 en forêt de Frémontiers.

15 le 16 octobre 1994 à Famechon et 1 nid/3 œufs le 9 mai 1996.

Des chanteurs sont entendus autour de chaque village de la vallée des Evoissons de 1993 à 1998.

Grive mauvis *Turdus iliacus*

200 le 21 décembre 1993 à Poix, 60 le 9 janvier 1994 à Blangy-sous-Poix et 50 le 12 mars 1995 à Famechon.

Grive draine *Turdus viscivorus*

Cette espèce est signalée en couples en période de nidification à Poix, Famechon et Croixrault.

Dates des chants : 29 janvier 1994, 4 février 1995, 13 mars 1997 et 10 février 1998.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

1 chanteur le 17 juillet 1993 à Famechon.

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

3 couples nicheurs en 1993 à Famechon et 6 couples nicheurs le 6 juillet 1994 (avec 1 nid/5 œufs).

Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*

1 mâle migrateur chante dans un jardin le 31 juillet 1993 à Famechon et 1 chanteur le 30 juillet 1996.

Hypolaïs icterine *Hippolais icterina*

Des chanteurs sont entendus à Famechon, en forêt de Frémontiers et à Uzenneville.

Le 12 juillet 1997 à Famechon, un couple nourrit 2 jeunes à peine volants.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

Nicheur probable à Famechon (2 chanteurs), Contre (1 chanteur) et en haute vallée des Evoissons (3 à 5 chanteurs).

Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

A Famechon, 1 chanteur les 20 mai 1994, 13 mai 1995, 26 avril 1996, 7 septembre 1996 et 24 mai 1997.

1 chanteur cantonné le 9 juin 1997 sur le larris de la Montagne à Guizancourt.

Fauvette grisette *Sylvia communis*

1 chanteur le 20 avril 1993 à Famechon, 2 chanteurs le 6 mai 1994, 2 nichées de 4 et 5 jeunes volants nourris par les adultes le 22 juillet 1995, 2 chanteurs le 27 avril 1996, 1 chanteur le 25 avril 1997 à Famechon et 1 chanteur sur le larris d'Eramécourt.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Autour des étangs de Famechon (haies), nidification de 2 à 3 couples chaque année.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Premiers chants entendus les 21 mars 1993, 7 mars 1994, 1^{er} avril 1995, 15 mars 1997 et 27 mars 1998.

Observation hivernale : un mâle adulte fréquente une mangeoire du 10 au 25 février 1996 à Famechon (températures : - 8°C le 21 et - 7°C le 22) où il consomme de la pomme et du blanc de bœuf.

Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*

1 couple nicheur de 1992 à 1997 en forêt de Frémontiers où 2 chanteurs sont notés le 26 mai 1997.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Premières données : 4 (dont 2 chanteurs) le 7 mars 1993 au marais de Famechon, 1 le 15 février 1994 à Famechon et 1 hivernant le 28 janvier 1995, 1 le 4 mars 1997 à Conty et 1 le 14 février 1998 à Famechon.

Abondance : 7 chanteurs le 12 avril 1996 sur le larris d'Eramécourt et 3 sur le larris de la Montagne à Guizancourt.

Données tardives à Famechon : 4 le 2 novembre 1993, 1 le 4 décembre 1994, 1 le 2 novembre 1995, 1 le 9 novembre 1996, 1 le 11 octobre 1997 et 1 le 24 octobre 1998.

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

Premiers chants : 1 le 11 avril 1993 à Famechon, 1 le 31 mars 1994 à Frémontiers, 1 le 2 avril 1996 à Guizancourt et 1 le 30 mars 1997 à Eramécourt.

Nicheur sur le larris de Guizancourt, à Famechon et sur les flancs de la vallée entre Uzenneville et Conty et en haute vallée des Evoissons (Eramecourt...).

Dernières observations : 1 le 12 octobre 1993 à Famechon.

Roitelet huppé *Regulus regulus*

1 couple nicheur dans un Epicéa *Picea abies* situé dans un jardin privé loin des zones boisées le 20 avril 1997 à Famechon.

Roitelet triple-bandeau *Regulus ignicapillus*

1 mâle le 29 mars 1996 avec 8 Roitelets huppés en forêt de Frémontiers et 3 mâles le 25 avril 1997.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

A Famechon, un nid bâti sur une lampe halogène près d'une fenêtre d'habitation : adulte au nid le 5 juin 1993, envol des 4 jeunes le 25 juin, encore 2 jeunes volants le 4 septembre.

1 individu fréquente le futur secteur de nidification le 8 mai 1994. Le couple construit le 10 mai sur la même lampe qu'en 1993 ! 5 œufs le 28 mai et envol des 5 jeunes le 20 juin. Le couple construit un 2^{ème} nid dans un distributeur de graines chez l'auteur le 9 juillet : 1^{er} œuf pondu le 12 juillet, la femelle couve 4 œufs le 15, naissance de 4 pulli le 27, 1 jeune quitte le nid le 7 août, le nid est vide le 10 et le secteur est déserté à la fin du mois.

En 1995, un couple (le même ?) niche à nouveau sur la lampe halogène et un autre dans le distributeur de graines (1 œuf le 10 juin et 5 le 14). Un 3^{ème} couple niche près de là (3 nids sur une distance de 50 m !).

Un seul couple niche sur la lampe de 1996 à 1998 !

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

15 oiseaux le 24 septembre 1994 à Famechon et un couple construit dans un Epicéa le 19 mars 1995. Un nid achevé dans un Genévrier à 2,5 m du sol le 12 avril 1996 à Eramecourt.

Mésange nonnette *Parus palustris*

Cette espèce est présente toute l'année en forêt de Frémontiers/Wailly. Un nid dans une fente d'arbre le 31 mars 1997 à Frémontiers.

Mésange huppée *Parus cristatus*

Cet oiseau est présent en forêt de Frémontiers (4 le 29 mars 1996). Il fréquente une mangeoire dans le jardin de l'auteur à Famechon chaque année de 1993 à 1998.

Mésange noire *Parus ater*

32 migratrices le 17 septembre 1993 (année d'invasion en France) à Famechon et 7 dans un Bouleau *Betula sp.* le 26 mars 1998.

Mésange bleue *Parus caeruleus*

2 œufs dans un nichoir le 16 avril 1997 à Famechon.

Mésange charbonnière *Parus major*

2 pontes de 10 œufs chacune dans 2 nichoirs le 30 avril 1994 à Famechon.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Elle est commune en forêt de Frémontiers/Wailly (5 chanteurs le 5 janvier 1996). Elle se rencontre dans tous les bois du secteur et dans certains parcs (1 chanteur le 27 mars 1997 à Quevauxvillers).

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

En forêt de Frémontiers, 1 couple construit le 26 mars 1995 : nid derrière une écorce de Bouleau décollée du tronc à 1,20 m du sol !

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Des chanteurs sont entendus à Famechon, Bergicourt, Conty, Contre et en forêt de Frémontiers.

Geai des chênes *Garrulus glandarius*

Une bande bruyante de 6 oiseaux le 20 avril 1994 en forêt de Frémontiers et une autre de 28 le 25 avril 1997.

Pie bavarde *Pica pica*

4 couples le 20 janvier 1993 entre Blangy-sous-Poix et Poix, 2 nids en construction le 14 mars 1995 à Poix et 1 couple construisant le 22 février 1997.

Choucas des tours *Corvus monedula*

Nicheur à Poix, Conty et Blangy-sous-Poix. Un couple nicheur dans une loge de Pic noir en pleine forêt de Frémontiers le 29 avril 1995 et 1 couple alarmant le 14 mai 1997.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Recensements des colonies

1993 : Bergicourt (47 nids le 26 mars), Blangy-sous-Poix (40 nids le 22 mars), Frémontiers (49 nids le 5 avril), Thieulloy-l'Abbaye/Lincheux (67 nids le 18 mars) et Velennes (14 nids le 6 avril).

1994 : Bergicourt (34 nids le 31 mars), Blangy-sous-Poix (47 nids le 31 mars), Frémontiers (51 nids le 31 mars), Poix (12 nids le 20 avril à l'hippodrome, 16 nids à l'école des filles, 42 nids près de la coopérative agricole et 7 nids dans des Conifères au collège) et Velennes (14 nids dans une peupleraie le 31 mars).

1996 : Bergicourt (48 nids le 12 avril) et Blangy-sous-Poix (61 nids le 3 avril).

1997 : Bergicourt (29 nids le 12 avril) et Velennes (10 nids détruits le 4 mars lors de l'abattage des Peupliers).

1998 : Blangy-sous-Poix (2 nids en construction le 23 février).

Cornille noire *Corvus corone*

1 bande de 28 oiseaux le 28 mars 1997 à Frémontiers, 1 bande de 28 oiseaux le 29 à Famechon, 1 couveur le 16 avril, 1 bande de 110 oiseaux le 29 décembre à Frémontiers, 1 bande de 60 oiseaux le 27 février 1998, 1 bande de 43 oiseaux le 22 mars à Famechon.

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

A Famechon, 520 oiseaux en dortoir le 1^{er} juillet 1993, 300 oiseaux en dortoir le 28 janvier 1994, 2 couples nourrissent aux nids le 17 mai, 3 couples avec 4, 5 et 6 juvéniles volants le 28, 1 couple avec 4 juvéniles volants le 15 mai 1995.

En forêt de Frémontiers, un couple niche dans une loge de Pic noir le 3 mai 1996 (nourrissages).

400 le 18 juillet 1996 à Thieulloy-l'Abbaye, 700 le 27 septembre à Famechon.

Moineau domestique *Passer domesticus*

6 œufs dans un nid aérien le 9 août 1994 à Famechon, 1 nid/3 œufs sous une toiture le 30 avril 1996, 1 nid/6 œufs et 1 nid/4 pulli le 3 juin, 1 femelle/1 nid/2 œufs sous une toiture le 15 décembre, 1 nid aérien dans un Pin noir d'Autriche *Pinus nigra* le 20 juillet 1997 et 1 autre au même endroit le 10 juin 1998.

Moineau friquet *Passer montanus*

70 dans un champ de Maf's *Zea mays* fauché le 5 février 1993 à Velennes, 12 le 10 octobre à Famechon et 35 le 19 novembre.

Fréquentation d'une mangeoire chez l'auteur à Famechon : 2 le 22 février 1996, 4 les 27 et 30 octobre, 8 le 9 novembre, 32 le 10, 22 le 27, 30 le 22 décembre, 22 le 4 janvier 1997, 35 le 19, 41 le 4 février, 7 le 16, 32 le 1^{er} mars et 3 le 22.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

200 le 20 mars 1996 en forêt de Frémontiers, 1 nid en construction le 24 à Famechon, une femelle y nourrit des poussins le 28 avril, 80 en vol vers le sud le 11 octobre 1998.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Maxima : 400 le 20 mars 1996 en forêt de Frémontiers et 300 le 29, 67 le 3 avril à Famechon.

Serin cini *Serinus serinus*

Données tardives : 1 chanteur le 2 octobre 1996 à Famechon et 1 chanteur le 10 octobre 1998 à Poix.

Nidification : 1 couple nourrit des poussins (nid dans un Cerisier) le 31 mai 1998 à Famechon.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

300 le 8 octobre 1993 à Famechon, 100 le 2 avril 1996 à Blangy-sous-Poix, 100 le 1^{er} novembre à Famechon autour d'une mangeoire !

3 jeunes prêts à l'envol le 24 août 1997 à Famechon.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Nicheur : 1 couple nourrit 4 jeunes à peine volants le 6 juin 1993 à Famechon, 1 nid dans un Cytise *Laburnum anagyroides* à 2 m d'une habitation (la femelle couve !) le 30 mai 1998.

Hivernant peu commun : 1 le 15 février 1994 à Famechon, 2 le 1^{er} janvier 1996, 3 le 12, 3 le 4 janvier 1997 à Famechon et 2 à Frémontiers.

Tarin des aulnes *Carduelis spinus*

Hivernant régulier dans la ripisylve des Evoissons (Aulnes glutineux *Alnus glutinosa*) et en forêt de Frémontiers. 30 le 27 décembre 1996 à Famechon et 1 chanteur le 22 mars 1998.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

32 le 16 juillet 1993 à Brassy, 60 le 14 mars 1993 à Famechon et 1 nid/2 œufs le 27 avril 1995.

Sur le larris de Guizancourt, une petite colonie de 3 couples nicheurs dans des Genévriers *Juniperus communis* : 1 nid/3 pulli et 1 nid/2 œufs et 1 pullus le 4 mai 1996.

1 bande de 300 le 27 septembre 1998 à Contre.

Sizerin flammé *Carduelis flammea*

1 femelle le 31 octobre 1994 à Famechon, 1 couple le 28 mars 1995 et 2 mâles le 27 octobre 1996.

Bouvreuril pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

A Famechon, 1 couple mange des baies de Viornier obier *Viburnum opulus* le 30 décembre 1993 et 3 femelles font de même le 6 janvier 1994, 1 nid/4 œufs le 16 mai 1997.

Gros-bec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes*

1 couple nourrit 1 jeune volant le 27 mai 1993 à Famechon, 1 bande de 12 oiseaux le 19 février 1994 en forêt de Frémontiers, 7 dans un If *Taxus baccata* dans un cimetière le 15 mars 1997 à Poix.

Bruant jaune *Emberiza citinella*

1 nid/3 œufs le 30 avril 1993 à Famechon, 1 bande de 19 exemplaires le 23 octobre à Croixrault.

Effectifs d'un dortoir à Famechon (haies d'Épicéas *Picea abies*) : 29 le 19 février 1994, 5 le 1^{er} janvier 1996, 19 le 2, 17 le 5, 13 le 3 février, 12 le 21 et 26 le 26.

Bruant zizi *Emberiza cirius*

En nette régression depuis quelques années avec seulement des chanteurs entendus les 8 mars 1993 et 20 février 1995 à Conty, le 19 avril 1995 à Fricamps et le 17 juillet à Famechon.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

1 couple les 11 mars 1993 et 14 avril 1994 à Famechon (étangs), 1 couple nourrit 3 jeunes sortis du nid le 15 juillet.

Bruant proyer *Miliaria calandra*

Nicheur des plaines céréalières : 1 famille avec 5 juvéniles volants le 14 août 1997 à Famechon.

Présence hivernale : 4 le 31 décembre 1993 à Famechon, 8 le 1^{er} mars 1994 à Croixrault, 8 le 25 janvier 1995 à Famechon et 12 le 22 octobre, 82 dans une haie le 24 janvier 1996 à Guizancourt et 30 le 24 mars.

Bibliographie

ROBERT J.C. (1999) Note sur le régime alimentaire hivernal du Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* dans l'Amiénois (Somme). *Avifaune picarde*, 7 : 117-119.

Jean-Claude ROBERT
72 rue de la Gare
80290 Famechon



Chouette hulotte *Strix aluco* (Dessin de Jean-Claude ROBERT)

Chronique ornithologique du littoral sud de la côte picarde pour la période automne-hiver 1998-1999

Florent VIOLET, Nyls de PRACONTAL & François SUEUR

Introduction

Le littoral sud de la côte picarde, qui s'étend de Saint-Valéry-sur-Somme à Mers-les-Bains, ne fait pas encore l'objet d'un suivi continu et rigoureux, par comparaison au reste du littoral picard (Réserve Naturelle de la Baie de Somme, Réserve Authie-Somme, Réserve du Hâble d'Ault). A l'occasion d'un suivi régulier réalisé durant 7 mois (de septembre 1998 à mars 1999) sur cette zone côtière, il nous est possible d'effectuer un bilan des observations notées. Outre le recensement qu'il représente, ce bilan va nous permettre de mettre en évidence la très nette variation, en terme d'espèces mais principalement d'effectifs, observée dans la partie Sud du littoral picard. A cette occasion, il nous sera possible de comparer partiellement ces données à celles réalisées les années précédentes, pour la plupart non publiées.

Méthodes de recensement

La zone de littoral qui s'étend de Saint-Valéry-sur-Somme à Mers-les-Bains est à l'image de la côte picarde, à savoir qu'elle est constituée d'un enchaînement de biotopes très différents et donc d'intérêts avifaunistiques tout aussi particuliers. Ainsi sur près de 25 km de côte, on peut compter pas moins de 4 types de milieux ce qui nous incite fortement à utiliser ce découpage naturel pour présenter cette chronique.

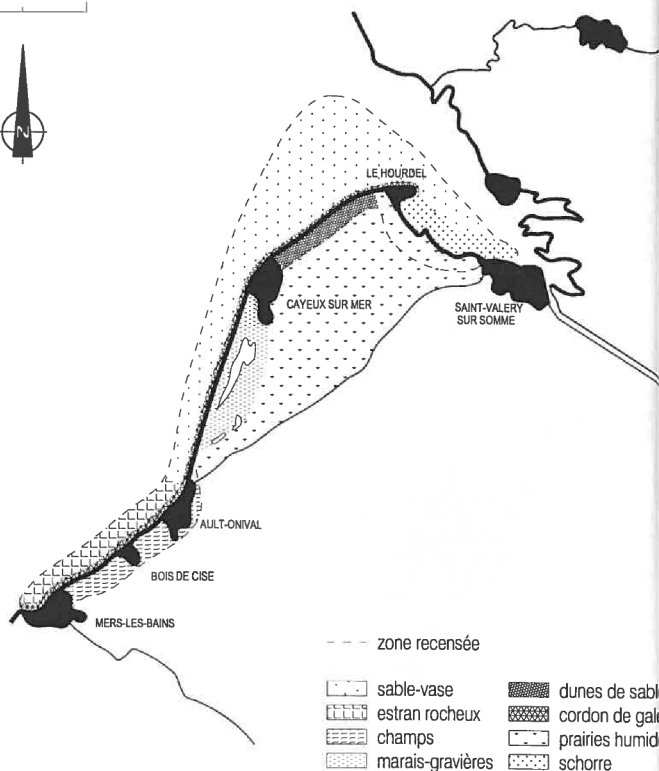
Découpage du littoral Sud et zones recensées

La première zone (zone A) s'étend de la ville de Saint-Valéry-sur-Somme, plus exactement de l'extrémité du Quai Jeanne d'Arc, à la pointe du Hourdel. Entre ces deux hauts lieux de la Baie de Somme s'écoule le chenal navigable de la Somme. De part et d'autre de ce dernier s'étendent deux milieux caractéristiques du milieu estuarien. La slikke au Nord (grande étendue de plus de 4000 ha de sable et de vase) et le schorre au Sud (zone herbacée recouverte lors des plus fortes marées). Ce biotope est donc tout à fait caractéristique du reste de la baie, même s'il est en zone de chasse. Il accueille néanmoins pour des durées plus ou moins variables et bien souvent au gré des marées les plus dignes représentants de la gent ailée que compte la Baie de Somme aujourd'hui.

La deuxième zone (zone B) démarre du côté sud de la pointe du Hourdel pour aller jusqu'à la balise maritime (l'amer) situé au sud de Cayeux-sur-Mer. Elle comprend toute la zone sablo-vaseuse pour le côté maritime et tout l'espace associant dunes de sable et «galeries» de galets pour la partie rivage. Plus on se rapproche de Cayeux-sur-Mer plus le sable s'efface au profit des galets signalant notre éloignement de la baie et notre approche du littoral rocheux avec les hautes falaises de craie.

Entre ces deux types de biotopes très différents, se trouve un milieu insolite et d'un intérêt avifaunistique remarquable, dénommé le Hâble d'Ault. Ce haut lieu de l'ornithologie fait l'objet d'un suivi régulier et d'une chronique annuelle. Ici nous traiterons exclusivement de la partie maritime du site, c'est à dire toute la zone du côté mer de la digue de galets (zone C).

5 km



Réalisation Anne Bacquevi

La quatrième et dernière zone (zone D) est matérialisée sur près de 6 km, entre Ault-Onival et Mers-les-Bains, par des falaises de craie de plus de 60 mètres de haut permettant de réaliser des observations en mer d'excellentes qualités. L'estran rocheux situé au pied de ces falaises présente également un intérêt incontournable pour l'observation d'un certain nombre d'espèces spécifiquement inféodées à ce type de biotope.

Organisation du recensement

Pour chaque zone précédemment décrite un endroit a été principalement choisi pour y effectuer les observations. Il s'agit de l'extrémité du quai Jeanne d'Arc pour Saint-Valery, de la pointe de galets pour Le Hourdel, du grand parking pour la Route Blanche, du centre de l'esplanade de Cayeux-sur-Mer, de la digue pour les observations au large du Hâble d'Ault, du calvaire situé au sud de Ault pour l'extrémité nord des falaises, du panorama Victor Hugo pour le Bois de Cise et du site Notre Dame des Falaises pour Mers-les-Bains. Bien entendu un certain nombre d'observations ont été réalisées depuis des lieux différents et présentent une importance toute aussi marquée pour le suivi du littoral sud. Aucun calendrier n'a été établi à l'avance et les différents observateurs ayant participé à ce recensement se sont déplacés sur le terrain le plus de fois possible en tenant compte des mouvements pressentis des oiseaux et de la météo du moment. A chaque sortie le maximum d'informations ont été collectés aussi bien sur les espèces en déplacement que sur celles qui semblaient être stationnaires. D'une façon globale, la limite arrière littorale de recensement dans la zone considérée était réduite à la limite de visibilité depuis le lieu d'observation côtier. Quelque soit les lieux elle ne dépasse guère les cent mètres.

Rappels météorologiques

Après un printemps et un été particulièrement humide (à l'exception d'une période d'environ un mois entre fin juillet et mi-août), l'automne 1998 n'a guère vu s'améliorer la situation. Jusqu'à la deuxième moitié du mois de novembre, les températures sont restées clémentes et n'ont donc pas provoqué un passage migratoire massif. De plus, le vent est resté longtemps Sud-Ouest dominant, voire plein Sud avec à certaines périodes des forces égalant les 8 à 9 sur l'échelle Beaufort. En revanche, à partir de la troisième décade de novembre et ce pour une courte période, une vague de froid s'est abattue sur l'ensemble de l'Europe, permettant une descente assez importante d'oiseaux qui étaient restés jusqu'alors sur leurs lieux d'estivage. Cette diminution des températures a été suivie par un radoucissement peu propice à la continuation des passages migratoires vers le Sud. Une petite descente d'air froid a pu être notée autour du 20 décembre, mais sans conséquence majeure pour l'ornithologie. Le reste de l'hiver a vu se succéder un certain nombre de dépressions pluvieuses, voire neigeuses, accompagnées de vent assez fort largement orienté Nord-Ouest.

En résumé, l'hiver 98-99 a été très humide et les quelques vagues de froid observées n'ont pas su se maintenir durablement.

Liste systématique

Plongeon catmarin *Gavia stellata*

Zone B : 6 le 29 décembre, 3 le 23 janvier.

Zone C : 1 le 4 décembre, 6 le 29.

Zone D : 4 en vol vers le sud le 7 décembre, 10 le 29, 1 le 6 mars, 1 le 18.

Plongeon arctique *Gavia arctica*

Zone B : 1 le 23 janvier.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

Zone A : 1 régulièrement observé du 24 septembre au 3 octobre puis 2 entre les 9 octobre et 19 novembre, 8 le 18 décembre, 1 le 1^{er} janvier, 3 le 2 février et 5 le 4 mars le plus souvent au niveau de l'extrémité du quai Jeanne d'Arc.

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Zone A : 9 le 12 octobre, 8 le 20, 6 le 18 décembre, 8 le 29, 1 les 2 et 6 février, 3 le 4 mars.

Zone B : 3 le 30 septembre, 3 le 1^{er} janvier, 4 le 17, 7 le 23, 32 le 15 mars, 1 le 18.

Zone C : 10 le 27 septembre, 6 le 30, 10 le 4 décembre, 4 en vol vers le nord le 6, 4 le 29, 2 le 2 janvier, 30 le 5 mars, 6 le 17.

Zone D : 8 le 28 septembre, 3 le 3 octobre, 120 le 23 novembre, 5 le 3 décembre, 15 le 7, 2 le 10 janvier, 1 le 1^{er} février, 45 le 4 mars, 170 le 5, 120 le 6, 21 le 17, 30 le 18.

Année 1995 : 107 le 14 décembre et 2702 le 17 dans la zone C.

Année 1996 : 1 albinos complet le 3 janvier au large de Cayeux, 189 le 23 au large de Ault, 346 le 31 et 394 le 26 novembre dans la zone C.

Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

Zone D : premier oiseau le 23/11 ; pour le reste du recensement voir l'article sur le Fulmar dans ce même numéro d'*Avifaune Picarde* (VIOLET, 1999).

Fou de Bassan *Morus bassanus*

Zone C : 31 le 27 septembre, 120 le 30.

Zone D : 4 adultes et 1 immature le 27 septembre, 70 le 28, 189 en vol vers le sud le 3 octobre, 30 le 23 novembre, 1 en vol vers le nord le 10 janvier, 2 le 6 février.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Zone A : 10 en vol vers l'ouest le 13 octobre, 14 le 19, 30 le 20, 5 le 18 décembre, 2 les 6 et 19 février.

Zone B : 6 le 23 janvier, 2 en vol vers le nord le 17 mars, 2 le 18.

Zone C : 70 le 30 septembre, 58 le 10 octobre.

Zone D : 14 en vol vers le sud le 28 septembre, 20 le 3 décembre, 33 (dont 8 en vol vers le nord) le 7, 36 en dortoir le 17, 10 au dortoir le 29, 18 le 2 janvier, 10 en vol vers le nord le 10, 28 le 17, 28 le 1^{er} février, 9 le 6, 4 en vol vers le nord + 13 en vol vers le sud + 7 posés sur la falaise le 18 mars.

1995 : 118 posés sur la falaise le 29 septembre.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

Zone A : 48 le 12 septembre, 21 le 24, 13 le 28, 6 le 29, 10 le 2 octobre, 17 le 3, 21 le 7, 17 le 9, 9 en vol vers l'ouest le 12, 6 le 20, 1 le 18 décembre.

Grande Aigrette *Egretta alba*

Zone D : 1 en vol vers le nord le 6 mars.

Héron cendré *Ardea cinerea*

Zone A : 4 le 24 septembre, 5 le 29, 4 le 2 octobre, 1 du 3 au 15.

Zone B : 2 en vol vers le sud le 22 novembre, 1 le 6 février, 3 (dont 2 en vol vers l'est) le 18 mars.

Zone D : 1 en vol vers le nord le 24 octobre.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Zone A : 2 le 13 octobre.

Spatule blanche *Platalea leucorodia*

Zone A : 25 en vol vers le sud le 12 septembre, 1 le 28.

Zone D : 9 + 18 (toutes en vol vers le sud) le 28 septembre.

Cygne tuberculé *Cygnus olor*

Zone A : 4 en vol vers l'est le 3 octobre, 2 en vol vers l'ouest le 12.

Zone B : 5 le 8 novembre, 8 le 13 décembre, 7 le 29, 5 le 1^{er} janvier, 3 ad. (dont 1 couple) le 13, 1 couple les 16 et 22 février, 1 adulte les 6 et 27 mars.

Zone D : 3 le 29 décembre, 2 adultes + 1 immature le 10 janvier.

Oie cendrée *Anser anser*

Zone A : 20 en vol vers l'ouest le 7 octobre, 102 en vol vers l'ouest le 9.

Bernache cravant *Branta bernicla*

Zone A : 3 en vol vers l'ouest et 2 posées le 3 octobre, 26 en vol vers l'ouest le 7, 23 les 12 et 13, 11 le 20.

Zone B : 3 le 5 novembre.

Zone D : 3 en vol vers le nord le 3 octobre, 2 en vol vers le sud le 7 décembre.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*

Zone A : 58 le 12 septembre, 139 le 3 octobre, 530 le 12, 288 le 18 décembre.

Zone B : 3 le 6 février, 6 le 6 mars.

Zone D : 3 en vol vers le nord le 7 décembre.

Canard siffleur *Anas penelope*

Zone B : 10 le 1^{er} janvier, 1 le 17, 41 le 2 février, 8 le 18 mars.

Zone D : 94 le 23 novembre, 15 en vol vers le sud le 7 décembre, 8 (dont 1 mâle) le 10 janvier.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Zone D : 5 en vol vers le sud le 3 octobre, 70 en vol vers le sud le 23 novembre, 1 en vol vers le nord le 10 janvier.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Zone A : 4 le 4 octobre, 12 le 30 mars.

Zone B : 1 mâle 2 femelles le 23 octobre, 6 le 2 février.

Canard pilet *Anas acutas*

Zone B : 62 le 18 mars.

Canard souchet *Anas clypeata*

Zone B : 12 le 18 mars.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Zone A : 1 le 24 septembre.

Zone D : 4 en vol vers le sud le 3 octobre, 4 en vol vers le sud le 23 novembre.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

Zone C : 2 en vol vers le sud le 30 septembre.

Eider à duvet *Somateria mollissima*

Zone D : 1 femelle en vol vers le sud le 23 novembre, 12 en vol vers le sud le 3 décembre.

Macreuse noire *Melanitta nigra*

Zone B : 3 le 29 décembre.

Zone C : 2 en vol vers le nord le 7 décembre, 1 en vol vers le nord le 17 mars.

Zone D : 3 en vol vers le nord et 7 en vol vers le sud le 3 octobre, 15 en vol vers le sud le 23 novembre, 1 en vol vers le sud le 7 décembre, 8 le 20, 28 + 8 en vol vers le sud le 10 janvier, 1 en vol vers le nord le mars, 1 en vol vers le nord le 7, 4 en vol vers le nord le 18.

Macreuse brune *Melanitta fusca*

Zone B : 1 femelle le 29 décembre.

Zone D : 5 en vol vers le sud le 23 novembre, 4 en vol vers le sud le 7 décembre.

Garrot à oeil d'or *Bucephala clangula*

Zone C : 2 femelles les 6 et 7 décembre.

Harle piette *Mergus albellus*

Zone D : 2 le 20 décembre, 1 en vol vers le nord le 10 janvier.

Harle huppé *Mergus serrator*

Zone B : 73 mâles 27 femelles le 29 décembre, 2 mâles 2 femelles le 1^{er} janvier, 30 le 23, 5 mâles femelles le 15 mars.

Zone C : 2 parasités par 4 Goélands argentés le 6 décembre, 63 (dont 1 en vol vers le sud) le 7, 30 mâles 1 femelles le 29, 29 le 17 janvier, 50 le 5 mars.

Zone D : 7 mâles et 4 femelles le 23 novembre, 8 mâles et 3 femelles le 3 décembre, 12 (dont 3 en vol vers le nord) le 7, 36 le 20, 27 mâles 13 femelles le 29, 71 (dont 6 en vol vers le nord) le 10 janvier, 11 (dont en vol vers le sud) le 1^{er} février, 1 le 6, 125 le 4 mars, 80 le 6, 11 le 18.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

Zone A : 1 femelle/immatrice le 18 décembre.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus*

Zone A : 1 mâle le 10 décembre.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Zone A : 1 les 5 et 13 octobre, 2 les 8 et 21 novembre, 4 le 10 décembre, 2 le 13, 4 le 29, 1 les 1^{er} et 1 janvier, 4 le 23, 1 les 6 et 16 février, 1 les 6 et 11 mars, 1 couple parade le 27.

Zone B : 1 du 5 au 26 octobre, 1 les 21 novembre et 13 décembre, 1 le 6 février, 1 les 15 et 27 mars.

Zone D : 1 le 28 septembre, 3 le 3 décembre, 1 le 29, 4 le 7 janvier.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Zone D : 1 le 23 novembre, 1 mâle le 7 décembre, 1 mâle et 1 femelle le 2 janvier, 1 mâle le 1^{er} février, 1 couple les 5 et 7 mars, 1 couple le 18.

Poule d'eau *Gallinula chloropus*

Zone A : 50 le 10 décembre, 60 le 13, 40 le 29, 40 le 1^{er} janvier, 4 le 13.

Foulque macroule *Fulica atra*

Zone D : 5 le 23 novembre.

Huitrier pie *Haematopus ostralegus*

Zone B : 350 le 2 février.

Zone D : 1 en vol vers le sud le 23 novembre, 2 en vol vers le nord le 10 janvier, 2 le 18 mars.

Avocette élégante *Recurvirostra avosetta*

Zone A : 26 en vol vers l'est le 3 octobre.

Zone D : 1 en vol vers le sud le 23 novembre.

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*

Zone A : 50 le 28 septembre, 4 le 29, 40 le 2 octobre, 169 le 3, 84 le 9.

Zone B : 1 juvénile le 2 janvier, 2 le 3, 7 le 18 mars.

Pluvier doré *Pluvialis apricaria*

Zone D : 12 le 23 novembre.

Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*

Zone A : 2 les 28 septembre et 3 octobre.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

Zone A : 15 le 12 novembre, 400 le 29 décembre, 80 les 1^{er} et 13 janvier, 450 le 6 février, 150 le 22.

Zone B : 10 en vol vers le sud le 22 novembre, 1750 le 3 janvier.

Zone D : 157 en vol vers le sud le 23 novembre.

Bécasseau sanderling *Calidris alba*

Zone B : 100 le 5 novembre, 2 le 2 janvier.

Zone C : en 1996, 520 et 180 individus posés au niveau de la plage de Brighton Nord respectivement les 25 septembre et 22 novembre.

Bécasseau variable *Calidris alpina*

Zone A : 70 le 28 septembre, 63 le 3 octobre.

Zone B : 2 le 3 janvier, 31 (dont 3 en vol vers le nord) le 18 mars.

Courlis cendré *Numenius arquata*

Zone A : 1 le 28 septembre, 3 le 3 octobre, 6 en vol vers l'ouest le 7 octobre, 1 le 13, 2 le 20.

Chevalier gambette *Tringa totanus*

Zone A : 1 les 28 et 29 septembre, 2 le 3 octobre, 1 le 9.

Grand Labbe *Catharacta skua*

Zone B : en 1998, 1 adulte le 4 janvier.

Zone C : 1 le 27 septembre, 1 le 10 octobre.

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

Zone B : 1 le 18 mars.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Zone A : 93 le 3 octobre, 550 le 18 décembre.

Zone B : 24 le 18 mars.

Zone C : 75 le 30 septembre.

Zone D : 182 le 7 décembre, 320 le 29, 450 en vol vers le nord le 18 mars.

Goéland cendré *Larus canus*

Zone A : 15 le 3 octobre, 50 le 18 décembre.

Zone B : 305 le 18 mars.

Zone D : 58 le 7 décembre, 200 le 29.

Goéland brun *Larus fuscus*

Zone A : 2 le 3 octobre, 1 le 18 décembre.

Zone B : 5 le 16 février, 29 le 18 mars.

Zone D : 5 le 7 décembre.

Le 25 septembre 1996, 1 immature de 2 mois et demi originaire d'Orfordness (côte anglaise de l'Est Suffolk, information de M. MARSH) est découvert par J.C. ROBERT.

Goéland argenté *Larus argentatus*

Zone A : 404 le 3 octobre, 15 le 18 décembre.

Zone B : 300 le 23 janvier, 30 le 16 février, 110 le 18 mars.

Zone D : 800 le 7 décembre, 350 le 29.

Goéland leucophrée *Larus cachimans*

Zone A : 2 le 28 septembre.

Goéland marin *Larus marinus*

Zone A : 8 le 3 octobre, 2 le 18 décembre, 1 couple le 6 février.

Zone B : 25 le 8 novembre.

Zone D : 6 le 7 décembre, 10 le 29.

Sterne caspienne *Sterna caspia*

Zone D : 1 en vol vers le sud le 18 septembre.

Sterne caugek *Sterna sandvicensis*

Zone B : 6 en vol vers le sud le 30 septembre.

Zone C : 10 en vol vers le sud le 30 septembre, 1 le 10 octobre.

Zone D : 75 en vol vers le sud le 18 septembre, 2 en vol vers le sud le 28.

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Zone C : 2 en vol vers le sud le 27 septembre, 2 le 10 octobre.

Guillemot de Troïl *Uria aalge*

Zone D : 1 posé sur l'estran rocheux le 6 février.

Pigeon biset (de ville) *Columba livia*

Zone D.

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Zone D : 30 le 7 septembre, 1 chanteur le 17.

Pigeon colombin *Columba oenas*

Zone D : 4 le 23 novembre, 6 le 17 janvier, 2 le 1^{er} février, 1 le 6 février, 10 le 5 mars.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Zone B : groupe de 8 le 22 février.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Zone D : 1 le 28 septembre.

Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Zone A : 2 le 29 septembre, 2 le 3 octobre, 1 les 9 et 13.

Pic épeiche *Dendrocopos major*

Zone A : 1 le 13 décembre.

Cochevis huppé *Galerida cristata*

Zone B : 1 le 21 novembre, 2 le 29 décembre, 6 (dont 1 couple et 2 chanteurs) le 15 mars.

Alouette des champs *Alauda arvensis*

Zones A, B et C essentiellement : pendant toute la période.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

Zone D : 8 en vol vers le sud le 28 septembre.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

Zone A : 2 en vol vers le sud-ouest le 29 septembre, 2 en vol vers le sud le 2 octobre, 4 en vol vers le sud le 19 novembre.

Pipit farlouse *Anthus pratensis*

Zone B : 14 migrateurs en 5 minutes le 8 novembre, 3 le 2 janvier, 6 le 17, 4 chanteurs le 18 mars.

Zone C : 7 en vol vers le sud le 7 décembre.

Zone D : 25 en vol vers le sud le 28 septembre, 2 le 6 novembre.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*

Zone C : 21 en vol vers le sud en 15 minutes le 30 septembre.

Zone D : 2 en vol vers le sud le 28 septembre.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea*

Zone A : 3 le 9 octobre.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Zone A : 3 le 24 septembre, 14 en vol vers l'ouest le 28, 31 en vol vers l'ouest le 29, 12 en vol vers le sud le 2 octobre.

Zone B : 3 le 18 mars.

Zone D : 2 en vol vers le sud le 7 décembre, 2 le 18 mars.

Bergeronnette de Yarrell *Motacilla yarrellii*

Zone A : 1 mâle 1 femelle le 15 mars.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Zone B : 1 chanteur le 15 mars.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Zone B : 1 chanteur le 15 mars.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

Zone B : 1 le 21 novembre.

Zone D : 2 le 23 novembre, 1 chanteur le 29 décembre.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Zone A : 1 chanteur le 4 octobre.

Zone B : 1 le 21 novembre.

Zone D : 1 chanteur le 17 septembre, 1 en vol vers le nord le 3 octobre, 1 les 6 et 23 novembre.

Tarier pâle *Saxicola torquata*

Zone A : 1 le 17 septembre.

Zone B : 1 mâle le 18 mars.

Merle noir *Turdus merula*

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Zone B : 1 chanteur le 15 mars.

Zone D : 2 le 28 septembre.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Zone A : 1 chanteur le 30 mars.

Mésange bleue *Parus caeruleus*

Zone A : 1 chanteur le 5 janvier.

Mésange charbonnière *Parus major*

Zone A : 1 chanteur le 5 janvier.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Zone A : 1 chanteur le 5 janvier.

Choucas des tours *Corvus monedula*

Zone A : 28 en vol vers le sud le 19 octobre, 240 en vol vers le sud le 20, migrateurs le 8 novembre, 15 le 6 février.

Zone D : 66 le 7 décembre, 35 le 10 janvier, 55 le 6 février, 52 le 17 mars.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*

Zone A : 100 le 5 octobre, migrateurs le 8 novembre, 120 le 23 janvier, 150 le 6 février.

Corneille noire *Corvus corone corone*

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Zone A : 250 le 18 décembre.

Zone B : 1 chanteur le 16 février.

Zone D : 90 le 17 décembre.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Zone B : 13 le 22 novembre.

Zone D : 2068 en vol vers le sud en 2 h 30 le 7 novembre, 2 en vol vers le sud le 23.

Pinson du Nord *Fringilla montifringilla*

Zone D : 3 en vol vers le sud le 7 novembre.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Zone B : 5 le 22 novembre.

Zone D : 10 en vol vers le sud le 7 novembre.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Zone A : 18 le 28 septembre.

Zone D : 41 en vol vers le sud le 28 septembre, 4 le 3 octobre.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*

Zone A : 35 le 2 février.

Zone D : 24 en vol vers le sud le 28 septembre, 18 en vol vers le sud le 3 octobre.

Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*

Zone B : 28 le 2 janvier, 32 le 17, 15 le 4 mars, 5 le 18.

Zone C : 2 en vol vers le sud le 7 décembre.

Bruant proyer *Miliaria calandra*

Zone A : 1 chanteur le 15 mars.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*

Zone B : 6 le 6 février, 1 mâle le 18 mars.

Zone D : 15 en vol vers le sud le 24 octobre.

Discussion et conclusion

Parmi tous les oiseaux recensés durant ces 7 mois d'automne et d'hiver 98-99, certains peuvent être qualifiés d'habituels et d'autres de migrants occasionnels.

Pour les premiers, on peut distinguer trois catégories d'oiseaux :

- les sédentaires, présents toute l'année au niveau du littoral sud et dont les effectifs varient très peu au cours de l'automne et de l'hiver : Fou de Bassan, Grand Cormoran, Aigrette garzette, Héron cendré, Faucon crécerelle, Mouette rieuse, Goélands, Alouette des champs, Pipit farlouse, Bergeronnette grise et autres passereaux sédentaires ; le cas du Fulmar boréal est à part à cause de son statut unique pour cette zone littorale d'espèce pélagique ;
 - les migrateurs habituels, passant tous les ans en effectifs assez importants et sur une période assez bien définie : Cygne tuberculé, Oie cendrée, Bernache cravant, les canards de surface, les Macreuses, Huitrier pie, Grand Gravelot, Vanneau huppé, Sternes caugek et pierregarin, Choucas des tous et autres passereaux ;
 - les hivernants habituels, présents tous les ans en effectifs variables selon le climat des saisons : Plongeon catmarin, Grèbe castagneux, Grèbe huppé, Tadorne de Belon, Harle huppé, Faucon pèlerin, Bruant des neiges et d'autres passereaux observables quasi quotidiennement durant les mois d'hiver.
- Quant aux seconds, deux catégories les partagent :
- ceux présents en faible nombre mais observés régulièrement tous les ans : Garrot à œil d'or, Harle piette, Busard Saint-Martin, Epervier d'Europe, Avocette élégante, Pluviers argenté et doré et la plupart des limicoles, Labbes, Mouette mélanocéphale, Goéland leucophaea, Martin-pêcheur, Bergeronnette de Yarrell, Pinson du Nord ;
 - ceux rarement observés en migration au niveau du littoral sud : Grande Aigrette, Cigogne blanche, Guillemot de Troil, Sterne caspienne et Bergeronnette des ruisseaux.

Globalement la période automne-hiver 1998-1999 n'a pas été une année exceptionnelle en terme de passage et de stationnement d'oiseaux au large de la côte picarde, comparée à certaines années où les vagues de froid avaient persistées pendant plusieurs semaines drainant des millions de migrateurs au-dessus de notre région et en particulier au niveau du littoral picard. Malgré tout, cette chronique prend tout son importance car peu d'articles sont consacrés à des recensements effectués pendant des périodes dites « non exceptionnelles ». D'une certaine manière, il est possible de dire que cette chronique illustre une année classique, sans vague de froid particulière, ni autre événement digne de modifier considérablement les mouvements migratoires que connaît habituellement notre littoral. Cet article pourra donc servir de référence lors de la rédaction de chronique à caractère exceptionnel.

Remerciements

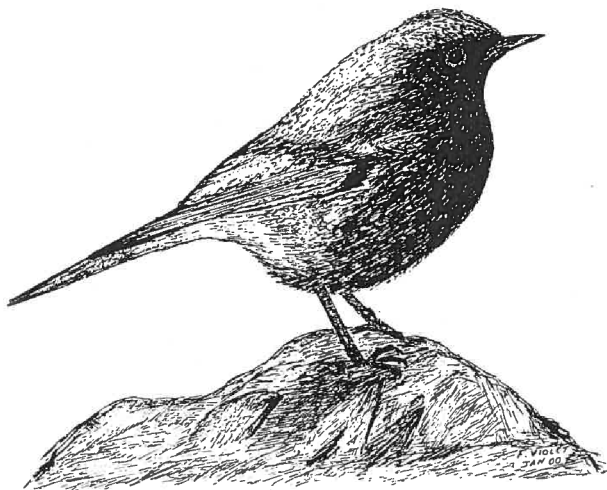
Nous tenons à remercier tous les observateurs qui ont bien voulu nous fournir leurs observations relatives à cette période et aux années antérieures.

Bibliographie

VIOLET F. (1999) Etude 1999 de la colonie de Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis* présente au niveau des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 8 : 53-57.

Florent VIOLET
11/13 boulevard Carnot
804600 Ault
Nyls de PRACONTAL
La Fayardie
Cornille
24750 Périgueux
François SUEUR
9 rue du Champ Neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* (Dessin de Florent VIOLET)



Mue tardive chez le Bécasseau variable *Calidris alpina* : un phénomène régulier

François SUEUR

Le 8 décembre 1999 dans la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, un Bécasseau variable *Calidris alpina* (sur environ 5000 individus) présente un plumage en tout début de mue avec une tache ventrale noire seulement parsemée de quelques plumes blanches. Un autre adulte se trouve sensiblement à mi-mue et trois autres arborent encore quelques plumes noires sur le ventre.

CRAMP & SIMMONS (1983) indiquent pour le Bécasseau variable que la mue corporelle s'achève avant la fin de celle des rémiges primaires qui a lieu fin novembre.

En décembre 1997 (SUEUR, 1997), décembre 1998 (SUEUR, 1999) et en décembre 1999 (présente note), des Bécasseaux variables en mue corporelle sont notés en Baie de Somme. Il semble donc que les cas de mue tardive soient réguliers même s'ils ne concernent qu'une très faible proportion d'oiseaux.

Bibliographie

- CRAMP S. & SIMMONS K.E.L. (1983) *The Birds of the Western Palearctic*, vol. III. Oxford, London, New York (Oxford University Press), 913 p.
- SUEUR F. (1997) Mue tardive chez trois Limicoles : Pluvier argenté *Pluvialis squatarola*, Bécasseau variable *Calidris alpina* et Barge rousse *Limosa lapponica*. *Avifaune picarde*, 4 : 90.
- SUEUR F. (1999) Mue tardive chez le Bécasseau variable *Calidris alpina*. *Avifaune picarde*, 7 : 32.

François SUEUR
9 rue du Champ neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Recensement 1999 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes

Florent VIOLET

Introduction

Pour la quatrième année consécutive nous allons présenter dans cet article le recensement des oiseaux nicheurs et non nicheurs rencontrés sur les 6 kilomètres de falaises de craie situés au sud du littoral picard. Pour les espèces non nicheuses, nous nous contenterons cette année de ne traiter que celles présentant un statut intéressant ou proche des espèces nicheuses. Le cas particulier du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* sera abordé par Jean-Claude ROBERT, coordinateur du suivi de l'espèce pour le G.O.P.

Méthodes

Réalisé du début du mois d'avril jusqu'à mi-septembre pour les besoins de l'étude sur les Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis*, ce recensement couvre la totalité de la période de nidification des espèces habituelles. Ce sont essentiellement les mois de mai, juin et juillet qui ont permis d'estimer les effectifs nicheurs et de vérifier le statut des différentes espèces rencontrées. A ce titre, nous reconduisons la nomenclature, sous forme d'indices, utilisée en 1997 et 1998 (VIOLET, 1997 & 1998) pour définir le statut des espèces au sein des falaises de craie.

Du point de vue des conditions météorologiques, cette saison de reproduction s'est déroulée sous de très bons auspices. L'absence de perturbations majeures a permis de réaliser de très bonnes observations. Les variations que nous allons observer sont donc sans doute tout à fait caractéristiques de l'évolution du biotope et des populations qui y séjournent.

Liste systématique des oiseaux nicheurs

Cette liste concerne une nouvelle fois les espèces nichant uniquement au niveau de la partie verticale de la falaise. Toutes les espèces qui nichent au-delà de la zone d'un mètre du bord supérieur de la falaise ne sont pas considérées dans cet article. En revanche, pour certaines espèces, il est intéressant d'ajouter en plus des effectifs localisés sur le site même de la falaise les couples nichant aux alentours, comme sur les toits des maisons pour les Goélands argentés *Larus argentatus*.

Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

Forte de 69 Sites Apparemment Occupés (SAO), la colonie de Fulmars boréaux semble être en nette augmentation par rapport à l'an passé. Sur 47 SAO, 21 poussins ont été observés dont 18 jusqu'à l'envol. Tous les détails de l'étude menée sur les Fulmars pour la saison de reproduction 1999 sont présentés dans un autre article de cette revue (VIOLET, 1999).

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus*

Pour la deuxième année consécutive, un couple a été localisé au niveau d'une anfractuosit  entre Ault et Le Bois de Cise. Plusieurs jeunes ont  t  observ s. Du c t  de Mers-les-Bains, un autre individu a  t  rep r  sans pouvoir s'assurer qu'il s'agisse bien d'un individu nicheur install  dans ce secteur.

L'indice 1 est donc confirm  pour cette esp ce et en particulier pour le couple situ  dans la partie nord des falaises.

Go land argent  *Larus argentatus*

L'an pass , l'impossibilit  d'effectuer un recensement exhaustif nous avait emp ch  de suivre l' volution de la colonie de Go lands argent s sur les 6 kilom tres de falaises et en particulier pr s de Mers-les-Bains o  un site particuli rement propice   la nidification avait disparu entre 1997 et 1998. Cette ann e ce site n'existe qu'  l' tat de relique et peut v ritablement  tre consid r  comme inutilisable pour tout essai de nidification.

Au final, 1175 individus ont  t  observ s en moyenne au niveau des falaises entre d but avril et mi-juin. 349 nids au maximum ont  t  r pertori s dont plus des 2/3 ont  t  not s au niveau de la plage de galets aux pieds des falaises. Notons qu'un faible pourcentage (environ 9 %) de ce nombre de nids a  t  compt  au niveau des toits des maisons des deux localit s extr mes de la zone d' tude (Ault et Mers-les-Bains). La colonisation des toits d'Ault est plus r cente et beaucoup moins importante que celle de Mers.

Directement li  au nombre de nids recens s, l'effectif de couples nicheurs est estim  pour la saison 1999   349. On peut alors s'apercevoir que seulement 59 % des oiseaux pr sents en moyenne sont reproducteurs.

L' tude des nids accessibles nous donne des informations suppl mentaires quant aux succ s de la reproduction.

Pourcentage de nids   0, 1, 2 ou 3  ufs   trois dates significatives

	15 mai	29 mai	12 juin
0	41 %	17 %	29 %
1	11 %	17 %	14 %
2	16 %	51 %	34 %
3	32 %	15 %	23 %

Le 12 juin, 40 poussins vivants ont  t  comptabilis s sur 65 nids. Un mois plus tard, 439 jeunes sont recens s sur la totalit  des falaises picardes. En comptant en moyenne 2  ufs par nid, on peut estimer le succ s de la reproduction   60 % environ. Ce chiffre triple la valeur obtenue en 1997, prouvant par la m me que les succ s de reproduction sont tr s variables d'une ann e sur l'autre et d pendent d'un certain nombre de facteurs non directement li s aux effectifs (diminution de 21 % du nombre de couples nicheurs entre 1997 et 1999) et   l'am nagement naturel du biotope. Ainsi, la disparition de la grande avanc e de craie au niveau de Mers-les-Bains ne semble pas engendrer un bouleversement du nombre de nids. Une simple redistribution des sites de nidification a  t  observ e sur les trois ans : beaucoup plus de couples nichent au niveau de la partie verticale de la falaise et une partie des effectifs nicheurs se sont report s plus vers le nord de la falaise.

Pigeon biset (f ral) *Columba livia*

Comme chaque ann e, le statut sauvage de cette esp ce est remis en question et le nombre d'individus fr quentant les falaises semble toujours se maintenir entre 50 et 100. L'int r t port  sur le nombre de couples nicheurs au sein de la falaise  tant minime, nous ne nous sommes pas attard s cette ann e   les recenser.

Pigeon colombin *Columba oenas*

15 couples ont été recensés cette année contre 10 et 30 il y a respectivement deux et trois ans. Les effectifs semblent donc remonter un peu. Ils dépendent pour beaucoup de la disponibilité des cavités ordinairement occupées.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*

Avec 67 nids comptabilisés sur les 6 kilomètres de falaise, la population d'Hirondelle de fenêtre est en continue augmentation depuis 4 ans. La répartition des nids semble toujours rester la même avec un comportement fortement anthrophile.

Afin de compléter l'information présentée dans l'article de 1998 concernant une restauration tardive d'un nid le 31 juillet, une donnée de J.C. ROBERT nous indique qu'en 1996, un adulte a été observé en train de nourrir des pulli au tout début du mois d'octobre. La nidification tardive des Hirondelles de fenêtre au sein du littoral picard ne semble donc pas être une exception.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

6 couples au total ont été répertoriés entre Mers-les-Bains et Ault. Deux couples entre Mers-les-Bains et Le Bois de Cise, un au Nord du Bois de Cise, un entre Le Bois de Cise et Ault, un au sud de Ault et le dernier au niveau des falaises d'Onival. A plusieurs reprises des contacts ont eu lieu avec des jeunes, confirmant le classement en indice 1 de cette espèce. Notons également la présence d'un couple nicheur localisé dans une des maisons du Bois de Cise (BACQUEVILLE & VIOLET, 1999) ; les individus ayant l'habitude de venir s'alimenter au niveau des escaliers amenant à l'estran, un risque de confusion était possible avec les couples inféodés aux falaises.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Au cours des deux années précédentes, au moins un individu de Rougequeue noir a été observé au niveau des falaises. Rien ne permet de s'assurer qu'il s'agissait bien d'un oiseau appartenant à un couple nicheur au sein des falaises ; la proximité de Ault et du Bois de Cise pouvait laisser supposer que les oiseaux observés venaient simplement s'y alimenter. Le recensement des oiseaux nicheurs du Bois de Cise (BACQUEVILLE & VIOLET, 1999) l'a d'une certaine façon confirmé pour ce qui concerne la zone de part et d'autre du Bois de Cise. En revanche, au sud de Ault, la découverte d'un individu pénétrant au sein d'une anfractuosité permet très sérieusement d'envisager la nidification de cette espèce au sein même de la falaise. A ce stade il n'est pas possible de faire évoluer le classement en terme d'indice (indice 4), mais cette observation permet de renforcer l'idée que le Rougequeue noir niche à nouveau au sein des falaises de craie picardes. Il sera donc très intéressant de porter une attention toute particulière à cette espèce lors des futurs recensements.

Choucas des tours *Corvus monedula*

L'effectif obtenu cette année en terme de couples de Choucas des tours semble en légère augmentation par comparaison aux deux dernières années. 35 couples ont été recensés, dont 28 entre Le Bois de Cise et Ault-Onival. En dehors de la période de reproduction, le recensement du nombre de Choucas peut laisser croire que les effectifs de couples nicheurs sont encore plus importants. En effet, comme le laisse apparaître le comptage effectué le 4 avril dernier, 120 Choucas ont été comptabilisés sur les 6 kilomètres de falaise, soit normalement environ 60 couples. En fait, il faut certainement tenir compte de la présence d'individus non reproducteurs et certainement de l'existence de quelques mouvements migratoires pré-nuptiaux, assez discrets dans l'ensemble.

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Largement présent au sud de Ault, l'Etourneau sansonnet est un oiseau très difficile à recenser. Très peu de temps a été consacré au recensement des couples nicheurs cette année. 15 couples ont été identifiés entre

Ault et le Bois de Cise et certainement une dizaine d'autres à proximité de Mers-les-Bains. Le classement en indice 1 reste inchangé.

Moineau domestique *Passer domesticus*

Il s'agit de l'espèce la plus anthropophile des falaises picardes. Localisés presque exclusivement à proximité des localités urbaines, les couples de Moineaux domestiques sont finalement présents en assez grand nombre : 12 couples. L'exception vient d'un couple nicheur localisé à près de 400 mètres au nord de Mers-les-Bains.

Cette espèce occupe le biotope quasiment toute l'année et on peut compter jusqu'à trois couvées par saison.

Liste des oiseaux non nicheurs

Parmi les oiseaux non nicheurs fréquentant assidûment les falaises de craie, on compte trois espèces classées avec l'indice 5. Aucune reproduction n'a été prouvée jusqu'à ce jour, mais pour une d'entre elles, les tentatives ont été nombreuses et devraient finir par aboutir.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Nicheur à quelques centaines de mètres des falaises picardes, les Grands Cormorans ne semblent pas trouver au sein des plateformes de nos falaises l'espace suffisant pour établir leurs nids. Par conséquent, les falaises du littoral picard demeurent un reposoir pour la journée et même un dortoir, la saison de reproduction terminée. Les chiffres sont tout à fait évocateurs de l'utilisation de ce site comme annexe pour les Cormorans de Seine-Maritime. Jusqu'au début du mois de juin, le site n'est occupé que par quelques individus (maximum de 7 le 29 mai). Aucun mouvement particulier n'est noté le matin de bonne heure ou le soir au moment du coucher du soleil. En revanche, à partir de mi-juin, les effectifs de Grands Cormorans, venant se poser sur les falaises picardes, tendent à fortement augmenter, pour atteindre 269 individus le 30 juillet à 21h00, 178 le 28 août à 21h30 et 205 à 20h30 le 9 septembre.

On peut également noter l'existence de déplacements entre les falaises et le reposoir du Hâble d'Ault. Ce dernier accueille une partie de la population reproductrice des falaises normandes.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* par Jean-Claude ROBERT

Les espoirs d'enregistrer de nouveau la nidification du Faucon pèlerin dans les falaises picardes, au printemps 1999, se sont envolés, comme en 1998. Cependant les indices comportementaux relevés tout au long de ce printemps-été 1999 confirment la sédentarisation de l'espèce en Picardie maritime (entamée dès l'hiver 1994/95 ; BELLARD, GUILLEMONT & ROBERT, 1996) et consolident l'imminence d'une reproduction certaine, qui ne semble dépendre que d'un seul élément déterminant : la présence d'une cavité adéquate.

En effet, après analyse précise de la plateforme, retenue depuis 1996, par un couple d'adultes, il semble bien que l'espace soit fort limité pour la dépose d'une ponte. Ce site a néanmoins attiré Goélands argentés *Larus argentatus* et Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis*. Voyons maintenant dans ses grandes lignes le comportement de l'espèce et plus particulièrement du couple picardo-normand, à partir des observations minutieuses collectées, de l'hiver 1998/99 à octobre 1999 (rédaction de la présente synthèse) soit durant 75 heures d'affût.

D'abord cantonné à la portion de falaise située entre le Bois de Cise et Ault, notamment de l'automne 1998 au 5 mars 1999, le couple d'adultes stationne de plus en plus régulièrement dans le secteur Bois de Cise/Mers-les-Bains et ce, dès la deuxième décennie de mars ; il sera observé fréquentant souvent la plateforme choisie en 1996. Le mâle parade le 7 mars vers une femelle immature (surnuméraire, migratrice ?) qui porte à la patte droite un bout de ficelle blanc (!) alors que sa partenaire somnole sur le site de 1996. Le 12 mars, un couple de Goéland argenté stationne sur la corniche ; le mâle pèlerin s'y repose le 15 du même mois. Un accouplement est noté sur la corniche habituelle le 20 mars à 07h35 TU. Le

24 mars, la femelle « étrangère » fréquente seule la falaise près de Ault. Le 28, elle y est toujours, alors que le couple d'adultes visite assidûment la plateforme retenue depuis 1996 : la femelle gratte le sol, visite la paroi, tourne sur elle, se couche, se relève, indécise. Aucun individu n'y est aperçu le 31 mars malgré un affût de 3h30 mais le 5 avril, le couple est revenu ! 3 accouplements sont notés (à 06h35, 07h30 et 07h50 TU) sur une terrasse terreuse près de la plateforme classique où paradent du reste 2 Fulmars, nullement inquiétés par les rapaces !

Le 9 avril, la femelle immature se repose sur la corniche du couple qui n'est pas observé malgré 4 heures d'affût. Le 21 avril, aucun pèlerin n'est noté entre Ault et Mers. Le 21 mai, un adulte arrivant de Ault se dirige sans hésiter vers Mers/Le Tréport après avoir effectué une courte pause sur la plateforme de 1996. En fait, le couple s'est une nouvelle fois installé dans une mini-grotte au sud du Tréport (site adopté depuis 1997). Les observations d'adultes postérieures à la première décade d'avril concernent donc ce couple picardo-normand, qui bien que fortement cantonné aux falaises picardes n'en a pas moins niché en Haute Normandie à deux pas de chez nous ! Et le 6 juillet 1999, nous observons ce couple accompagné de 3 jeunes volants à peine (2 femelles et 1 mâle), souvent posés dans l'herbe sommitale de la falaise. La famille, non disloquée est observée jusqu'au 22 juillet côté normand. Dès la fin de ce mois et surtout en août-septembre, le couple et les juvéniles fréquentent le littoral sud picard ; le 2 septembre, le mâle adulte suivi d'une jeune femelle se pose dans la falaise entre le Bois de Cise et Mers. La plateforme de 1996, non retenue pour la nidification côté picard, sert de lardoir, régulièrement usité par les adultes et parfois les jeunes.

Les observations de jeunes Faucons pèlerins, en Baie de Somme cet automne, sont probablement à mettre en relation avec la présence de cette famille locale.

Le 14 octobre, un adulte occupe le secteur Bois de Cise/Mers-les-Bains et part chasser régulièrement en plaine. Parmi les proies identifiées, relevons : Pigeons bisets (de ville et voyageur) et colombins, Tourterelles turques *Streptopelia decaocto* et Merles noirs *Turdus merula*.

Ainsi, et malgré une présence assidue sur la plateforme retenue depuis 1996 dans les falaises picardes, ce couple de Faucon pèlerin déserte une nouvelle fois le secteur pour s'installer en Haute Normandie, au sud du Tréport et y mener à bien une nichée de 3 jeunes à l'envol. Comme signalé plus haut, nous pensons, au moins pour ce dernier printemps, que la non reproduction côté picard, est due uniquement à l'absence de cavité suffisamment spacieuse.

Goéland brun *Larus fuscus*

A la différence des deux autres espèces, le Goéland brun reste assez discret et ne semble pas montrer d'attachement particulier aux six derniers kilomètres de falaises. Observé de temps à autre, cet oiseau pourrait tout à fait nicher sur nos falaises comme il le fait du côté normand. En fait, la population nicheuse pour cette espèce au niveau de la Haute Normandie est assez faible, voire négligeable par comparaison aux effectifs de Basse Normandie (DEBOUT, 1998). Si on considère que les populations qui colonisent les falaises picardes représentent les « excès » des falaises normandes, il est tout à fait normal de retrouver très peu de Goélards bruns sur nos côtes.

Toutes les autres espèces que nous allons traiter maintenant arborent l'indice 6, indiquant qu'elles utilisent l'estran et les falaises de façon générale comme lieu de gagnage et/ou de passage migratoire. La liste n'est évidemment pas exhaustive et, seules les espèces les plus observées durant la période de recensement des espèces nicheuses, sont mentionnées.

Parmi ces espèces, on retrouve un certain nombre de Limicoles. Le Chevalier guignette *Actitis hypoleucos* est sans doute le plus commun. Souvent présent en petits groupes, il fréquente l'estran rocheux à la recherche de nourriture. L'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* est également assez fréquent sur le littoral rocheux. Plus rares, le Courlis corlieu *Numenius phaeopus* et la Barge rousse *Limosa lapponica* sont observés occasionnellement sur les parties sablo-vaseuses de l'estran rocheux. En ce qui concerne les Laridés, la Mouette rieuse *Larus ridibundus* est sans doute la plus fréquente avec le Goéland argenté. La principale raison de sa présence demeure la source trophique que lui fournit l'estran rocheux. Quant au

Goéland marin *Larus marinus*, observé occasionnellement le long de nos côtes, il est rare de le noter en compagnie des autres oiseaux du littoral rocheux.

Au cours de nos prospections, d'autres oiseaux ont pu être observés lors de leurs migrations ou de leurs simples déplacements. Parmi les plus intéressants à citer, nous noterons le passage de 15 **Spatules blanches** *Platalea leucorodia* vers le sud le 30 juillet, le passage de 138 **Sternes naines** *Sterna albifrons* vers le sud le 7 août ou bien encore le 6 juin le passage de 7 **Cygnés tuberculés** *Cygnus olor* vers le nord. **Héron cendré** *Ardea cinerea*, **Sterne caugek** *Sterna sandvicensis*, **Sterne pierregarin** *Sterna hirundo*, **Tadorne de Belon** *Tadorna tadorna* et autres Anatidés font partie des oiseaux de passage habituellement observés le long des falaises.

Conclusion

Dans son ensemble, la population des oiseaux nicheurs des falaises n'a pas changé depuis deux ans. Certes, quelques espèces ont évolué quant à leur statut, mais les grands bouleversements attendus n'ont malheureusement pas eu lieu. Aussi bien le Grand Cormoran que le Faucon pèlerin sont restés des hôtes des falaises normandes. Il faut certainement trouver la réponse dans la différence de morphologie des deux types de falaises. Les falaises picardes ne sont pas assez protégées des systèmes d'érosions et les plateformes et autres cavités ne permettent pas l'installation d'oiseaux assez exigeants, à la différence des Fulmars et des Goélands argentés. Les falaises normandes offrent en revanche une grande diversité de sites, exploitables par tous les hôtes habituels des falaises. Les nombreuses tentatives dont nous avons été les témoins cette année nous permettent de rester optimistes quant à une prochaine colonisation du site par le Faucon pèlerin et peut être par d'autres espèces.

Bibliographie

- BACQUEVILLE A. & VIOLET F. (1999) Effectifs des oiseaux nicheurs du Bois de Cise (Somme) au printemps 1999. *Avifaune Picarde*, 8 : 37-49.
- BELLARD G., GUILLEMONT A. & ROBERT J.C. (1996) Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans le nord-ouest de la France. *Ornithos*, 3 (4) : 197.
- DEBOUT G. (1998) Les oiseaux marins nicheurs de Normandie. *Le Cormoran*, 10 : 142-144.
- SUEUR F. (1996) Recensement 1996 des oiseaux nicheurs des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 1 : 68-71.
- VIOLET F. (1997) Recensement 1997 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 4 : 99-106.
- VIOLET F. (1998) Recensement partiel 1998 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 6 : 97-102.
- VIOLET F. (1999) Etude 1999 de la colonie de Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis* présente au niveau des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 8 : 53-57.

Florent VIOLET
11/13 boulevard Carnot
804600 Ault

Effectifs des oiseaux nicheurs du Bois de Cise (Somme) au printemps 1999

Anne BACQUEVILLE & Florent VIOLET

Introduction

Le Bois de Cise, situé entre les communes de Ault et de Mers-les-Bains, au sud du littoral picard, fait figure d'une véritable formation relictuelle au sein d'un paysage en grande partie déboisé. Seul bois naturel des côtes de la Manche, ce bois arrière-littoral de 67 ha associe harmonieusement habitations et végétation d'une rare diversité. L'intérêt en terme d'avifaune nicheuse est donc manifeste. N'ayant fait l'objet d'aucune publication jusqu'à présent, nous avons décidé, pour la première fois cette année, d'entreprendre un recensement des oiseaux nicheurs avec un dénombrement précis des effectifs.

Description du milieu

Niché au cœur d'une des dernières valleuses picardes, le Bois de Cise est une très belle illustration de la capacité d'adaptation de la flore face à la variété du sol et à la rigueur du climat marin. Caractérisée par une topographie et des conditions d'expositions particulières, cette brèche située au sein d'un plateau calcaire picard en grande partie dénudé de toute végétation naturelle donne naissance à une luxuriante mosaïque de verdure.

Sur le sol calcaire, la forêt est une chênaie pédonculée riche en Frênes communs *Fraxinus excelsior*, Erables sycomores *Acer pseudoplatanus*, Tilleuls *Tilia sp.* et Trembles *Populus tremula*. La présence du Troène *Ligustrum vulgare*, du Lierre *Hedera helix* et l'abondance de la flore herbacée, constituée pour l'essentiel de *Carex sylvatica*, *Endymion*, *Melica uniflora*, *Mercurialis perennis*, *Lamium galeobdolon*, éclaire le naturaliste sur la richesse du sous-sol.

Par endroits, des plaques d'argile donnent des sols acides sur lesquels les Chênes acidophiles *Quercus robur* prédominent avec quelques Châtaigniers *Castanea sativa*. Les plantes herbacées caractéristiques de ce type de sous-sol s'ajoutent alors aux quelques pieds de Néflier *Mespilus germanica* ou de Chèvrefeuille *Lonicera caprifolium* présents.

L'abondance de *Luzula sylvatica* à la jonction entre ces deux types de sol reste la preuve la plus marquante de l'ancienneté du bois et de sa parenté avec les grandes forêts normandes.

A ceci s'ajoutent les quelques éléments caractéristiques d'un bois situé en bord de mer et soumis régulièrement aux intempéries côtières. L'aspect des Pins *Pinus sp.* situés à proximité du panorama Victor Hugo illustre parfaitement la rigueur du climat local. Sculptés par le vent et les embruns, ces arbres ainsi que tous ceux présents en lisière du bois, servent de boucliers naturels. Le Hêtre *Fagus sylvatica*, particulièrement sensible à toutes entrées marines, profite de cette protection pour se développer, augmentant par la même la richesse du bois.

Comme le montre la carte présentée, le Bois de Cise est composé d'au moins 11 types de biotopes différents. Le bois touffu est de loin le plus abondant avec un recouvrement équivalent à 30 % de la surface totale du sol. Les jardins représentent 15 % et les bois clairs couvrent 11 % de la surface totale. Le reste du site étudié est constitué de friches (3,7 %), de pelouses (1,5 %), de pinèdes (1,5 %), de potagers, de fourrés

et de buissons (0,7 % pour chaque milieu). Les routes occupent 12,6 % et la zone de champs ceinturant le bois équivalait à 22,3 % de la superficie totale. Insistons sur le fait qu'il s'agit de superficie mesurée au sol et que bien souvent une continuité de végétation à lieu d'un biotope à l'autre. Les routes et chemins font alors partie intégrante du biotope le plus dominant.

Matériel et méthodes

Le recensement s'est déroulé sur une période de trois mois (du 18 avril au 11 juillet 1999), à raison d'une à trois sorties par semaine. La durée moyenne d'observation à chaque séance avoisinait les 3 heures (de 7h30 à 10h30). Chaque prospection couvrait une zone d'étude équivalente à la moitié de la superficie du bois. Pour certaines espèces, comme la Chouette hulotte, les écoutes ont été prolongées jusqu'à la fin de l'été.

Les effectifs d'oiseaux nicheurs ont été calculés par dénombrements absolus, selon la méthode des "plans quadrillés" (BLONDEL, 1969).

La méthode consiste à localiser avec soin, sur un plan différent à chaque séance, toutes les manifestations d'oiseaux que l'on peut enregistrer. En pratique, le chant du mâle constitue le "contact" le plus fréquent et le plus sûr, car il se rapporte presque toujours à l'oiseau cantonné sur son territoire. Tout autre indice de la présence d'un couple (adultes construisant leur nid, découverte du nid, observations de familles) est également utilisable. Un certain nombre de séances sont nécessaires car le territoire occupé ne peut être reconnu qu'à l'aide de plusieurs contacts obtenus avec l'un ou l'autre de ses partenaires. Les séances de travail ont toujours lieu dans les meilleures conditions d'observation (vent nul ou modéré, temps ensoleillé). La progression de l'observation, maintenue constante, est réglée en fonction de la complexité du milieu et de l'abondance de l'avifaune. Lorsque le travail de terrain est terminé, on peut recopier sur autant de plans qu'il y a d'espèces, l'emplacement précis de tous les contacts obtenus avec chacune. Le canton de chaque couple apparaît alors sous forme d'un nuage de points et chaque nuage correspond à un territoire occupé par un couple.

Afin d'effectuer une analyse par biotopes des espèces recensées, une cartographie précise du site, avec relevé de la végétation correspondant à chaque zone, a été nécessaire. Réalisée à l'aide d'un logiciel de dessin (Autocad 14), cette carte nous a permis de déterminer la superficie de chaque biotope et de calculer la densité d'une espèce nicheuse pour 10 hectares (ha) favorables.

Globalement, une marge d'erreur de l'ordre de 10 % peut être appliquée à ce type de recensement.

Résultats et discussion

Pour chaque espèce, le nombre de couples recensés ainsi que la densité globale et celle pour 10 hectares de milieux favorables sont donnés dans le tableau I.

La densité totale est de 123 couples (passereaux et non passereaux confondus) pour 10 ha. Comparée à celles compilées par BLONDEL en 1969 (de 75 à 150 couples pour 10 ha) et celles obtenues pour les recensements effectués en Picardie (92,8 pour un bois humide du Marquenterre, SUEUR, 1983 ; 53,9 pour le bois d'Holnon dans l'Aisne, BOUTINOT, 1980 ; 117,6 en forêt du Noyonnais dans l'Oise, CLAVREUL, 1984), le Bois de Cise fait figure d'un environnement particulièrement favorable pour la nidification des passereaux et autres oiseaux des bois et forêts.

Tableau I – Effectif observé et densités calculées pour chaque espèce recensée durant le printemps 1999 au Bois de Cise (n.d. : non déterminé ; page suivante)

Nom français	Nom scientifique	Effectif total	Densité/10 ha	Densité/10 ha favorables
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	27	4,0	6,7
Tourterelle turque	<i>Sireptopella decaocto</i>	12	1,8	6,5
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	1	0,2	0,2
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	2	0,3	n.d.
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	3	0,5	1,0
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	1	0,2	0,6
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	1	0,2	n.d.
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	56	8,4	8,3
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	38	5,7	9,5
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	62	9,3	9,2
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	1	0,2	n.d.
Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>	1	0,2	n.d.
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	94	14,0	14,0
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	11	1,6	2,7
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	7	1,0	1,7
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	1	0,2	n.d.
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	2	0,3	1,8
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	8	1,2	4,3
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	3	0,5	1,3
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	61	9,1	9,0
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	59	8,8	14,7
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	4	0,6	1,0
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	1	0,2	0,5
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	2	0,3	1,0
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	6	0,9	1,5
Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	9	1,3	2,2
Mésange boréale	<i>Parus montanus</i>	3	0,5	1,0
Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>	2	0,3	1,0
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	36	5,4	9,0
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	71	10,6	10,6
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	7	1,0	1,7
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	7	1,0	1,7
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	3	0,5	1,0
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	5	0,8	0,9
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	3	0,5	0,5
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	5	0,8	1,2
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	83	12,4	12,4
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	1	0,2	n.d.
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	57	8,5	8,7
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	17	2,5	8,7
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	18	2,7	4,5
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	17	2,5	27,2
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	11	1,6	2,9
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	5	0,8	n.d.

Maintenant, compte tenu de la particularité structurale du bois, il semble intéressant de développer l'aspect de chaque espèce individuellement. Certaines étant tout particulièrement inféodées à un biotope de type forêt, il est difficile de les associer à des espèces préférant les milieux ouverts.

Cette liste systématique sera l'occasion de comparer la densité calculée pour chaque espèce à celle obtenue à l'échelle européenne ou nationale et régionale (GEROUDET, 1998 ; COMMECY & al., 1995 ; SUEUR, 1987).

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Avec une densité de 6,7 couples/10 ha favorables, cette espèce est présente dans toutes les zones de bois clair et de bois touffu ainsi que dans les jardins. Sa densité en Picardie de 4,3 couples/10 ha favorables laisse présumer que l'environnement du Bois de Cise profite à la nidification du Pigeon ramier.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*

Contrairement au Pigeon ramier, les milieux les plus fréquentés par la Tourterelle turque sont les jardins, les bois clairs et la pinède. Cette espèce, très sociable et dont la densité est ici de 6,5 couples/10 ha favorables, contre 0,7 en Picardie, retrouve dans ce bois semi-urbanisé ses milieux de prédilection lui mettant à disposition toutes les sources de nourriture nécessaires.

Coucou gris *Cuculus canorus*

Un seul couple a été recensé lors de ce printemps sans pouvoir localiser précisément la zone de "nidification". En effet, avec un territoire de 10 à 150 ha, il est fort probable que le mâle chanteur ait parcouru la totalité du bois avant d'entreprendre son parasitisme au sein d'un nid de Passereau de type Rousserolle.

Chouette hulotte *Strix aluco*

Hôte habituel d'un grand nombre de parcs et jardins, la Chouette hulotte trouve tout naturellement sa place au sein de ce bois semi-urbanisé. Malheureusement, les dates pendant lesquelles ont été effectuées ce recensement correspondent difficilement aux périodes où les Chouettes sont des plus loquaces. Néanmoins, 2 contacts sur des lieux différents ont pu avoir lieu, ce qui nous incite à penser que le Bois de Cise abrite au moins 2 couples. Leurs territoires, habituellement compris entre 25 et 50 ha conforteraient cette estimation. Mais, seul un recensement en fin d'hiver, lors des longues périodes de chants, pourrait confirmer cette donnée.

Pic épeiche *Dendrocopos major*

3 couples de Pic épeiche ont été observés à l'intérieur de toute la zone boisée, ce qui représente une densité de 1 couple/10 ha favorables. En Picardie, la densité moyenne est de 0,5 couple/10 ha favorables. La densité obtenue au Bois de Cise est donc bien représentative de la densité moyenne picarde. La semi-urbanisation du bois ainsi que son climat océanique n'ont donc aucune influence sur la nidification de cette espèce.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*

C'est dans la zone sud, à l'entrée du bois qu'a pu être observé un couple d'Hirondelle rustique accompagné de ses trois oisillons. *A priori*, le Bois de Cise ne constitue pas un biotope favorable pour l'Hirondelle rustique qui préfère nicher sous les toitures des maisons ou dans les granges. La présence de ces cinq individus peut sans doute être expliquée par l'existence de fermes de l'autre côté de la route départementale.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*

Avec l'observation régulière d'un mâle chanteur dans la zone littorale nord, le Bois de Cise compte au moins un couple nicheur de Bergeronnette grise. Ce recensement a nécessité l'abstraction des quelques individus reconnus comme nicheurs au niveau des anfractuosités des falaises (VIOLET, 1999). Ceci illustre parfaitement la capacité d'adaptation dont fait preuve l'espèce pour nicher, sans toutefois préjuger d'un comportement territorial très marqué.

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*

Cette espèce figure parmi les oiseaux les plus abondants du bois. Présente dans tous les milieux, elle revendique une densité de 8,3 couples/10 ha. Cette valeur semble faire le lien entre la densité européenne (5 couples/10 ha) et celle de Picardie (11,6 couples/10 ha).

Accenteur mouchet *Prunella modularis*

Les zones boisées, les jardins et potagers sont les milieux les plus fréquentés par l'espèce dont la densité est de 9,5 couples/10 ha. Comparativement aux densités européennes (3,8) et picardes (6,2), cet oiseau semble pleinement profiter du biotope.

Rougegorge familier *Erithacus rubecula*

C'est le quatrième oiseau le plus abondant du bois. Comme l'Accenteur mouchet, il est présent dans tous les milieux à l'exception des fourrés et des buissons. Sa densité de 9,2 couples/10 ha est inférieure à la densité européenne (11 couples/10 ha) mais nettement supérieure à celle détenue par la Picardie qui avoisine les 4 couples/10 ha. Le Bois de Cise représente donc un habitat favorable à la nidification du Rougegorge familier.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros*

Particulièrement expressif, le Rougequeue noir ne peut guère échapper à tout acte de recensement. De nombreux contacts ont pu être réalisés dans la partie herbacée entourant l'accès à la plage. Plusieurs observations de mâles chanteurs ont également été effectuées sur les toits des maisons situées sur le versant nord de la vallée. Mais la présence d'un couple nicheur au niveau des falaises (VIOLET, 1999) a rendu particulièrement délicat la détermination du nombre de couples nicheurs localisés dans le bois *sensus stricto*. Avec un couple nicheur, l'estimation ne devrait pas trop s'éloigner de la réalité.

Tarier pâle *Saxicola torquata*

Appréciant tout particulièrement les friches, le Tarier pâle est un oiseau qui occupe un territoire relativement restreint (1 ha). La présence d'un couple au niveau du Bois de Cise n'est donc pas exceptionnelle. Notons qu'une observation du même type fut réalisée il y a quelques années (F. SUEUR, comm. pers.), ce qui semble prouver une certaine continuité dans l'occupation du site par l'espèce.

Merle noir *Turdus merula*

Avec une densité de 14 couples pour 10 ha favorables, le Merle noir est l'oiseau le plus abondant du Bois de Cise. Visible dans tous les milieux du bois, il occupe un petit territoire de 0,7 ha. La densité picarde pour un milieu de type bois et bosquets est d'environ 5 couples pour 10 ha contre 12 en parc urbain. On peut donc supposer que la présence des nombreuses habitations au sein du bois profite à la nidification du Merle.

Grive musicienne *Turdus philomelos*

Les zones boisées et les jardins sont les deux milieux favoris de la Grive musicienne. La densité de cette espèce, égale à 2,7 couples pour 10 ha favorables, est tout à fait représentative des densités picardes et européennes, respectivement de 2,2 et de 0,3 à 4 couples pour 10 ha favorables.

Grive draine *Turdus viscivorus*

Bien que fréquentant le même milieu, la Grive draine est moins abondante que la Grive musicienne. Sa densité est de 1,7 couple pour 10 ha favorables. Pour expliquer ce phénomène, on peut souligner le caractère plus farouche et indépendant de l'espèce. En effet, cette dernière apprécie d'avoir de l'espace autour d'elle et la vue libre, que ce soit à terre ou sur un arbre, ce qui la rend forcément peu sociable.

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

La première observation du seul couple nicheur de Rousserolle a eu lieu le 30 mai. L'habitat de cette espèce, essentiellement composé de fourrés, est peu représenté au Bois de Cise, ce qui explique sa faible densité ; néanmoins, la densité de couples nicheurs à l'échelle européenne est toujours inférieure à 1 couple pour 10 ha favorables.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

Avec 2 couples pour les 2 ha favorables (buissons, fourrés, friches), l'Hypolaïs polyglotte apparaît comme assez bien représenté. Maintenant il est difficile de comparer cette densité à celles obtenues par ailleurs compte tenu de la faible représentativité du biotope favorable au sein du bois.

Fauvette grisette *Sylvia communis*

Cette espèce présente une densité de 4,3 couples nicheurs pour 10 ha favorables, ce qui correspond à une densité très voisine de la densité européenne (5 couples/10 ha). Contrairement à la Fauvette des jardins, cet oiseau, observé principalement dans les zones dégagées de friches, de buissons et fourrés est facilement repérable. Caractérisé par son vol chanté au-dessus d'un buisson, le mâle marque pendant une courte période son territoire avant de disparaître et d'entreprendre la conquête d'un nouvel espace. Seul un recensement averti a permis d'éviter la sur-estimation durant toute la durée du printemps du nombre de couples nicheurs.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

La Fauvette des jardins est la Fauvette la moins représentée au Bois de Cise avec une densité de 1,3 couple pour 10 ha favorables. Pourtant, si l'on tient compte de la densité européenne qui est de 7 couples pour 10 ha favorables, cette espèce devrait être bien plus présente. Il faut toutefois souligner la très grande discrétion de cet oiseau dont la tonalité plutôt basse de son chant demande une oreille expérimentée. De plus, le mâle reste très souvent à couvert et se déplace de façon quasiment invisible dans les buissons et les arbres feuillus.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

De par son chant très stéréotypé et parce qu'elle fait partie des oiseaux les plus nombreux du Bois de Cise, la Fauvette à tête noire passe difficilement inaperçue. Présente dans tous les milieux, cette espèce compte 9 couples pour 10 ha favorables, ce qui est très représentatif de la densité picarde (8,7 couples/10 ha). Le Bois de Cise constitue un biotope idéal pour la nidification de la Fauvette à tête noire, la plus arboricole et sylvicole des Fauvettes.

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*

Avec une densité de 14,7 couples pour 10 ha favorables, c'est le 6^{ème} oiseau le plus fréquent du Bois de Cise. C'est également l'oiseau dont la population nicheuse est la plus représentative des effectifs européens (14,3 couples/10 ha) et picards (14,5 couples/10 ha).

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus*

Contrairement au Pouillot véloce, le Pouillot fitis présente une très faible population nicheuse avec seulement 1 couple/10 ha favorables. Grand habitué des bois clairs et des grandes futaies où il occupe

habituellement l'espace à raison de 4,3 couples pour 10 ha favorables, il semble que la présence de nombreuses habitations au sein du bois diminue fortement ses chances de nidification.

Roitelet triple bandeau *Regulus ignicapillus*

Espèce essentiellement migratrice, le Roitelet triple bandeau est très rarement noté en tant que nicheur dans le département de la Somme. La plupart des hivernants quittent au début du printemps les lieux d'hivernage pour rejoindre les pays nordiques et de l'Est de l'Europe. Seuls quelques individus décident de rester et établissent leur nid au sein de conifères ou de Chênes recouverts de Lierre. C'est justement ce dernier type d'habitat qui a été choisi par le couple repéré ce printemps au Bois de Cise. Observé à plusieurs reprises en train de transporter des matériaux, le couple est resté par la suite très discret.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

La densité de couples nicheurs détenue par cette espèce, égale à 1 couple pour 10 ha favorables, est proche de la densité picarde (0,5 couple/10 ha) mais inférieure à la densité européenne qui oscille entre 3 et 6 couples pour 10 ha favorables. Un peu comme le Pouillot fitis, le Gobemouche gris affectionne particulièrement les bois clairs et futaies aérées de chênes, milieux peu représentés au Bois de Cise.

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

Que ce soit à l'échelle européenne ou à l'échelle régionale, cette espèce possède une densité de couples nicheurs relativement faible (respectivement de 1 et 0,5 couple/10 ha en moyenne). Au Bois de Cise, cette densité, de 1,5 couple pour 10 ha favorables semble donc tout à fait représentative des effectifs moyens. Ces résultats trouvent peut être une explication dans la surface occupée par le territoire d'un couple qui peut aller de 25 à une centaine d'hectares. De plus, le comportement très sociable de l'espèce peut également rendre délicats certains recensements.

Mésange nonnette *Parus palustris*

Six espèces de Mésanges sont représentées au Bois de Cise. La Mésange nonnette occupe la 3^{ème} place en terme de densité avec de 2,2 couples pour 10 ha favorables. Cette densité est représentative de la densité moyenne européenne qui se situe entre 1 et 2 couples d'oiseaux nicheurs. En revanche, elle tend à accroître le taux jusqu'à présent recensé en Picardie (0,4 couple/10 ha en forêt de Crécy, 0,6 couple/10 ha de forêts et 0,1 couple/10 ha de bois et bosquets dans le Vermandois).

Mésange boréale *Parus montanus*

Moins représentée que la Mésange nonnette, la Mésange boréale est aussi moins visible étant donné qu'elle recherche plutôt sa nourriture à faible hauteur, dans la végétation buissonnante des sous-bois. C'est d'ailleurs dans les zones de bois touffu et dans les jardins que les 3 couples ont été observés. Les effectifs de couples nicheurs en Picardie sont de 1,1 couples pour 10 ha favorables. Avec une densité de 1 couple pour 10 ha favorables, la Mésange boréale semble être finalement assez bien représentée au Bois de Cise.

Mésange huppée *Parus cristatus*

D'une densité égale à celle de la Mésange boréale, la Mésange huppée présente une population de couples nicheurs nettement plus importante que la moyenne notée en Picardie qui avoisine les 0,1 couple. Par contre, la densité calculée correspond bien à celle notée à l'échelle européenne. En fait, les 2 couples recensés ont été observés tardivement, alors qu'ils nourrissaient leurs petits tout juste en âge de voler. Une autre particularité vient de la nature du milieu colonisé. En effet, bien que fidèle aux forêts de conifères, les deux familles de Mésange huppée se sont volontiers adaptées à un espace entièrement couvert de feuillus. Ceci illustre parfaitement la capacité d'adaptation dont peut faire preuve l'espèce au sein d'un biotope *a priori* peu favorable.

Mésange bleue *Parus caeruleus*

La Mésange bleue est la 2^{ème} Mésange nicheuse la plus fréquente du Bois de Cise avec une densité de 9 couples pour 10 ha favorables. Nettement supérieure à la densité de l'ensemble du territoire picard (4,6 couples), cette valeur s'inscrit par contre parfaitement dans la fourchette européenne (de 6 à 11 couples/10 ha). Le Bois de Cise correspond au biotope préféré de cette espèce qui affectionne tout particulièrement les chênaies.

Mésange charbonnière *Parus major*

3^{ème} oiseau le plus souvent rencontré au Bois de Cise, c'est aussi la Mésange qui détient la plus forte densité de couples nicheurs : 10,6. Cette espèce est présente dans tous les milieux mais il est reconnu que son biotope de prédilection s'avère être le "parc", où l'activité humaine favorise son existence. Le bois semi-urbanisé constitue donc par excellence l'habitat idéal pour la nidification de la Mésange charbonnière.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*

Avec une densité de 1,7 couple pour 10 ha favorables contre 1,4 couple en Picardie, cette espèce est bien représentée au sein du Bois de Cise. En effet, ce bois semi-urbanisé, constitué principalement d'arbres assez âgés, remplit toutes les conditions nécessaires pour permettre aux oiseaux nicheurs de trouver un site propice à l'aménagement d'une cavité adaptée.

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Beaucoup plus discret que l'ensemble des oiseaux "grimpeurs", le Grimpereau des jardins semble présenter une densité identique à celle de la Sittelle torchepot. Comparés à ceux obtenus dans les autres biotopes du département de la Somme (entre 0,7 et 1,4 couple/10 ha favorables), les effectifs apparaissent assez homogènes. Seuls, les chiffres du territoire national (entre 1 à 6 couples/10 ha) laissent penser que la population observée est plus faible qu'ailleurs.

Geai des chênes *Garrulus glandarius*

Avec une densité de 1 couple pour 10 ha favorables, contre 0,2 et 0,5 respectivement pour les forêts et les bois et bosquet de Picardie, le Geai des chênes semble s'être parfaitement accommodé du paysage en mosaïque propre au Bois de Cise. La présence de chênes est sans doute à l'origine de cette abondance relative, digne des plus grandes forêts d'Europe.

Pie bavarde *Pica pica*

Qualifiable d'ubiquiste, la Pie bavarde est capable d'établir un nid quasiment n'importe où. Le Bois de Cise n'échappe guère à cette règle et une densité de 0,9 couple pour 10 ha semble *a priori* assez faible. Peut-être qu'une compétition interspécifique (Geai, Corneille, Pigeon ramier) en est à l'origine.

Corneille noire *Corvus corone*

Plus abondante dans les régions cultivées, parsemées d'arbres et de bosquets, la Corneille noire présente un nombre de couples nicheurs de 0,5 pour 10 hectares. Ce chiffre correspond exactement à la densité des couples nicheurs à l'échelle régionale. Le Bois de Cise, situé au milieu de champs semble constituer un habitat favorable à l'espèce.

Etourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*

Seuls 5 couples d'Etourneau ont été observés au Bois de Cise, ce qui représente une densité de 1,2 couple d'oiseaux nicheurs pour 10 ha. En milieu boisé, il est reconnu qu'à l'échelle européenne sa densité dépasse rarement 1 couple pour 10 ha favorables. En effet, cette espèce, au comportement très grégaire évolue surtout en milieu dégagé, comme au niveau des falaises de craie (VIOLET, 1999).

Moineau domestique *Passer domesticus*

C'est la 2^{ème} espèce la plus abondante du bois avec une densité absolue de 12,4 couples par hectare. Très anthropophile, le Moineau domestique se cantonne presque exclusivement au niveau des maisons, et plus exactement au niveau de leurs toits. A titre indicatif, 18 mâles chanteurs ont pu être comptés au niveau des trois villas du début du siècle visibles du square. Si l'on compare cette densité à celle estimée pour un milieu purement urbanisé (18 couples pour 10 ha), la densité de Moineaux domestiques nicheurs au Bois de Cise semble tout à fait être représentative d'un biotope semi-urbanisé.

Moineau friquet *Passer montanus*

1 seul couple de Moineau friquet a été identifié au niveau d'une zone buissonnante du bois, à quelques mètres du bord de la falaise. Les densités les plus fortes sont observées en milieu bocager. En milieu boisé, la densité moyenne obtenue en Picardie est de 1 couple nicheur pour 10 ha favorables. Il a été prouvé que cette espèce ne semble pas apprécier le climat océanique. L'observation d'un couple au Bois de Cise est donc tout à fait remarquable et plus encore si l'on tient compte de la diminution des effectifs nicheurs constatée ces dernières années.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Cette espèce, très commune, est abondante dans pratiquement toute l'Europe. Le Pinson des arbres dispose de très grandes capacités d'adaptation à n'importe quel climat dans n'importe quel site pourvu qu'il dispose de quelques arbres pour nicher. Avec une population nicheuse en parc urbain de 7 couples pour 10 ha et de 5 en forêt, la densité calculée au Bois de Cise (8,7 couples/10 ha) s'avère tout à fait significative pour ce type de biotope.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*

Comme le Pinson des arbres, le Verdier d'Europe est un oiseau très commun. Fréquentant plus particulièrement les zones boisées de résineux, il affectionne également les milieux riches en haies, comme certains jardins par exemple. Comparée aux densités picardes (2 couples/10 ha en parc urbain et entre 0,5 et 1,7 dans les bois et bosquets), celle obtenue au Bois de Cise (8,7 couples/10 ha favorable) nous amène une fois de plus à présumer de l'aspect attractif du bois pour certaines espèces.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

Avec 4,5 couples nicheurs pour 10 hectares favorables, la population de Chardonneret semble très proche de celle rencontrée en parc urbain (3,2 couples/10 ha). Comparée aux densités obtenues dans les autres types de biotopes, il est clair que cette espèce affectionne tout particulièrement les espaces riches en plantes nourricières. Le Bois de Cise, en effet, offre au Chardonneret une palette de milieux dont il est très friand : friches, jardins, potagers, lisière de bois... C'est d'ailleurs principalement dans les jardins que la plupart des observations ont pu être réalisées.

Linotte mélodieuse *Carduelis camarina*

Rencontrée quasiment au détour de chaque buisson ou fourré dans une zone comprise entre le littoral et le milieu boisé, la Linotte mélodieuse fait figure d'un véritable envahisseur. Espèce caractérisée par un comportement très grégaire, certains arbustes ont accueilli jusqu'à 3 couples simultanément. La densité estimée à 27,2 couples/10 ha favorables (jardins, buissons et fourrés) tend à illustrer un phénomène bien connu pour cet oiseau.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Visible dans les zones boisées et au niveau des haies, le Bouvreuil pivoine présente une densité en couples nicheurs de 2,9 couples pour 10 ha favorables. Cette densité est légèrement supérieure à celle calculée en Picardie pour un parc urbain et nettement supérieure aux effectifs européens, oscillant entre 0,2 et 1,5

couple nicheurs. Ceci semble prouver que cette espèce assez farouche par ailleurs, s'adapte très bien à la présence de l'homme et de son environnement.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*

Espèce localisée exclusivement en périphérie de la zone matérialisant le Bois de Cise, pas moins de 5 couples ont pu être recensés. Un calcul de densité donnerait 3 couples pour 10 ha favorables. Mais vu le morcellement du territoire occupé par les couples nicheurs, il semble tout à fait inintéressant de la comparer par rapport à celle d'un milieu continu et homogène. D'une façon générale, le Bruant jaune confirme bien son statut d'oiseau commun de Picardie.

Conclusion

Au final, sur les 41 Passereaux et 3 non-Passereaux recensés, 29 sont inféodés à un biotope purement boisé, 11 à un milieu exclusivement de type ouvert avec une végétation arbustive et 6 présents au niveau des deux. Un nouveau calcul de densité totale tend à modifier de façon significative la première valeur avec 153,6 couples pour 10 ha de milieu boisé et 23,3 couples pour 10 ha de milieu ouvert. Il apparaît très clairement que la très grande majorité des oiseaux rencontrés au niveau du Bois de Cise sont des espèces des bois et forêts, mais la présence de plusieurs zones dépourvues de grands arbres permet l'installation en tant que nicheuses d'espèces aux mœurs plus champêtres.

Avec ses 44 espèces nicheuses, le Bois de Cise apparaît comme un bois particulièrement intéressant pour l'observation et le suivi d'un grand nombre de Passereaux.

Certaines espèces, comme le Merle noir, la Mésange nonnette ou le Verdier d'Europe, sont présentes avec une densité bien supérieure à celles habituellement observées. D'autre part, l'observation d'un couple nicheur de Roitelet triple bandeau et d'un couple de Moineau friquet sont sans nul doute les événements les plus curieux de ce recensement. Leur découverte revêt un intérêt majeur pour l'ornithologie locale. Bien évidemment, pour un grand nombre d'espèces, le statut et l'effectif calculé aux erreurs près, correspondent aux valeurs communément trouvées pour un biotope équivalent. Il n'empêche pourtant que certaines espèces manquent à l'appel. L'exemple du Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* est le plus frappant. Mais l'absence du Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* ou du Lorient d'Europe *Oriolus oriolus* est tout aussi remarquable.

Enfin, si la particularité de ce site classé, de 67 hectares, demeure l'association étroite entre plusieurs types de biotopes, nettement dominés par les bois, et une situation géographique et climatique peu communes, aucune influence majeure sur la présence et la nidification d'oiseaux ne semble ressortir nettement de ce premier recensement.

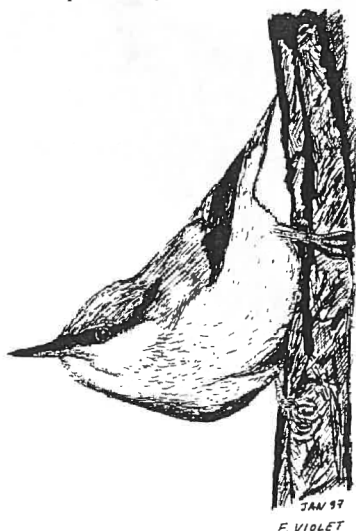
Bibliographie

- BLONDEL J. (1969) Méthode de dénombrement des populations d'oiseaux in LAMOTTE M. & BOURLIERE F. *Problème d'écologie : l'échantillonnage des peuplements animaux des milieux terrestres*. Paris (Masson et Cie), 303 p.
- BOURNERIAS M., POMEROL, C. & TURQUIER Y. (1992) *La Manche de Dunkerque au Havre* (2^{ème} édition). Paris (Delachaux et Niestlé), 247 p.
- COMMEXY X., MERCIER E. & SUEUR F. (1995) Atlas des oiseaux nicheurs de Picardie (1983-1987) (3^{ème} édition). *L'Avocette*, 241 p.
- CUISIN M. (1992) *Oiseaux des jardins et des forêts*. Paris (Delachaux et Niestlé), 183 p.
- GEROUDET P. (1998) *Les Passereaux d'Europe* (tomes 1 et 2). Paris (Delachaux et Niestlé), 405 et 512 p.

- SUEUR F. (1983a) Densité d'oiseaux nicheurs en milieu cultivé dans le Marquenterre et calcul de coefficients de conversion des résultats de points d'écoute. *L'Avocette*, 7 : 196-199.
- SUEUR F. (1983b) Densité d'oiseaux nicheurs dans un bois humide du Marquenterre et calcul de coefficients de conversion des résultats de points d'écoute. *L'Avocette*, 7 : 200-205.
- SUEUR F. (1985) Densité d'oiseaux nicheurs en milieu urbain : Amiens (Somme). *L'Avocette*, 9 : 29-31.
- SUEUR F. (1987) Densité d'oiseaux nicheurs en forêt de Crécy (Somme) et comparaison avec d'autres milieux boisés de Picardie. *L'Avocette*, 11 : 128-132.
- VIOLET F. (1999) Recensement 1999 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 8 : 33-38.

Anne BACQUEVILLE
 Florent VIOLET
 11/13 boulevard Carnot
 804600 AULT

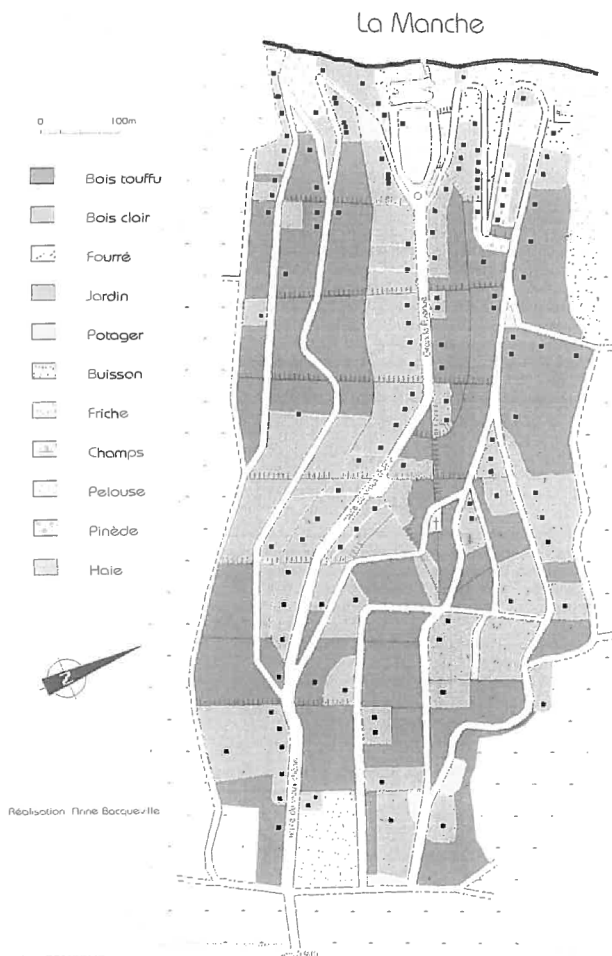
Sittelle torchepot *Sitta europaea* (Dessin de Florent VIOLET)



Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* élaborant son nid (Dessin de Florent VIOLET)



Figure 1 - Cartographie des différents types de milieux présents au sein du Bois de Cise



Etude 1999 de la colonie de Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis* présente au niveau des falaises picardes

Florent VIOLET

Introduction

Pour le troisième et dernier volet de l'étude consacrée à la colonie de Fulmars boréaux *Fulmarus glacialis* des falaises picardes, nous avons voulu cette année nous intéresser à la variation des effectifs tout au long de la période de présence des oiseaux. Après les deux premières études consacrées plus précisément à la période de reproduction (Estivage et nidification ; VIOLET, 1997 ; et Nature des sites occupés au cours de la reproduction ; VIOLET, 1998a), il nous a semblé intéressant d'intégrer la variation des effectifs reproducteurs à l'ensemble de l'évolution de la colonie sur une saison. Nous en profiterons aussi pour faire évoluer les points abordés dans les articles précédents, comme le succès des couples reproducteurs ou encore la nature des cavités utilisées durant l'année 1999. De nombreuses comparaisons seront alors effectuées de façon à proposer une tendance évolutive de cette colonie, pour laquelle nous fêtons cette année le vingtième anniversaire de la première reproduction.

Méthodes d'étude

Les mêmes modalités de prospection que les deux années passées ont été reconduites (VIOLET, 1998b). Seule la période de recensement a été considérablement allongée de façon à couvrir la totalité du cycle de présence des oiseaux aux abords du littoral picard. Ainsi le suivi a été réalisé du 23 novembre 1998 au 9 septembre 1999. Pas moins de 45 sorties d'une durée moyenne de 3 heures ont été effectuées, totalisant 135 heures d'observation au pied des falaises lors des marées basses. Seulement 7 d'entre elles ont été consacrées à la prospection des 6 kilomètres de falaises.

Pour permettre un meilleur suivi de la population, nous avons une nouvelle fois découpé en trois secteurs ces 6 kilomètres de falaises de craie. Le secteur A, sur quelques mètres s'étend d'Onival à Ault, le secteur B sur 2 kilomètres du sud de Ault au nord du Bois de Cise et le secteur C du sud du Bois de Cise à Mers-les-Bains.

Effectifs 1999 du nombre de couples nicheurs et succès de la reproduction

Exprimé en nombre de Site Apparemment Occupé (VIOLET, 1998b), le nombre de couples nicheurs est de 69 pour l'année 1999 au sein des falaises picardes. Comparé aux chiffres de l'an passé, nous pouvons noter une augmentation qualifiable de spectaculaire. La question que l'on est en droit de se poser est de savoir si cette augmentation d'effectif nicheur est bien significative et est-ce qu'elle n'est pas le fruit d'un artefact de non reproductibilité des recensements ? En fait, pour répondre à cette question il est intéressant d'analyser l'évolution des effectifs secteur par secteur.

Pour le secteur A, on constate au contraire une diminution des effectifs : estimés à 2 l'an passé, cette année aucun couple n'a su se stabiliser en ces lieux et aucune reproduction n'a été notée. Pour le secteur B, on note une augmentation de 15 SAO, passant les effectifs à 47 SAO sur les 2 kilomètres de falaises. Mais c'est au niveau du secteur C que l'on observe la plus forte augmentation. Estimés à 5 l'an passé, cette année on ne compte pas moins de 22 SAO. En considérant les valeurs de 1997, on constate que c'est au niveau de ce secteur de falaise que l'évolution est la plus remarquable : une augmentation de 2 SAO entre 1997 et 1998 et de 20, soit dix fois plus, entre 1997 et 1999. La saturation des sites du secteur B associée à l'augmentation générale constatée pour l'ensemble de la France (1100 couples en 1988 et 1350 couples en 1998 ; VIOLET, 1998b) expliquent sans doute l'occupation de plus en plus importante de ce secteur jusqu'alors peu colonisé par les Fulmars. Le nombre de poussins recensés dans ce secteur confirme en tous points les résultats de détermination de SAO. Ainsi, 10 pulli ont pu être comptabilisés. Mais si on tient compte du faible nombre d'heures passées sur ce secteur par rapport au secteur B, il est certainement probable que le dénombrement sous-estime très légèrement le nombre de poussins et peut-être celui de SAO. Habituellement pour être validé un poussin doit être observé au moins à deux reprises. Dans le cas présent, bien souvent un seul contact a eu lieu.

En ce qui concerne le secteur B, 21 poussins, de quatre classes d'âges différentes, ont été observés et 18 suivis jusqu'à l'envol. Sur les 3 poussins non-envolés, un a été retrouvé à l'état de cadavre, probablement à quelques jours de son émancipation et les deux autres sont sans doute morts à l'âge de deux semaines. Sur le seul secteur B, le plus significatif à nos yeux, on peut estimer que le taux de reproduction pour 1999 s'élève à environ 40 %. Sur l'ensemble du site, il est de 45 %. Comparé à ceux des années passées, on note dans l'absolu une diminution de ce taux. En fait, il est fort probable que ces taux ne soient pas directement comparables et ce pour diverses raisons : instabilité des immatures, arrivée de nouveaux oiseaux, modification du biotope et également difficultés à recenser les SAO en tant que tel. De toute façon, il semble délicat de s'attarder sur un seul chiffre pour estimer la capacité reproductrice d'une colonie. D'autres facteurs peuvent être pris en compte, comme la densité. Dans l'article de l'an passé, nous avions montré qu'avec 6,5 sites occupés par kilomètre de falaise, le littoral picard était particulièrement bien placé parmi les sites les plus colonisés de France. Cette année encore, nous maintenons ce cap, avec une densité de 11,5 sites par kilomètre. En considérant le seul secteur B, nous atteignons les 23,5 sites par kilomètre, dépassant par la même les côtes de Basse Normandie. Globalement, il est intéressant de voir que nos falaises arrivent dans une phase de saturation et que l'augmentation d'effectifs ne va guère pouvoir continuer à croître indéfiniment.

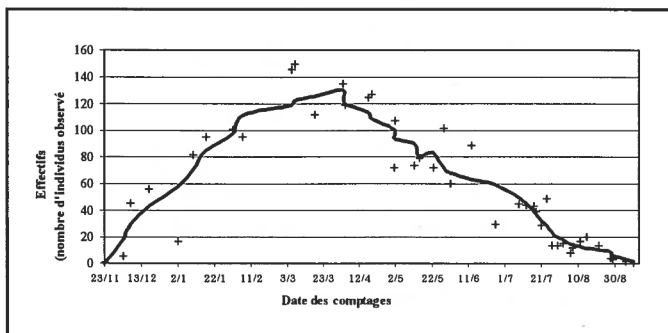
Etude du cycle annuel de la présence du Fulmar boréal

Illustrée pour l'année 1999 par le graphique de la figure 1, la variation d'effectifs des Fulmars au niveau des falaises picardes est assez significative. Pour des raisons que nous avons déjà mentionnées à plusieurs reprises dans les articles précédents, le graphique ne tient compte que des variations enregistrées au niveau de la zone B, c'est-à-dire entre Ault et le Bois de Cise, soit 2 kilomètres de falaise sur les 6 que compte le littoral picard. L'évolution que nous avons observée cette année pour la zone C, nous laisse penser qu'un cycle très semblable a eu lieu pour ces 4 kilomètres restants.

En fait, le retour des Fulmars débute dès la fin du mois de novembre (23 novembre). En moins de 2 mois la population augmente considérablement pour atteindre la centaine d'individus. Un maximum est atteint fin mars-début avril avec en moyenne pas moins de 120 oiseaux. Ensuite, commencent les premiers départs en même temps que les premières installations de couples nicheurs. Jusqu'à présent l'ensemble des oiseaux se contentait de prospecter les falaises sans véritable localisation précise. La diminution globale de la population semble assez régulière. Attribuée aux départs des immatures, cette baisse des effectifs ne permet pas de visualiser la période dite de lune de miel des adultes reproducteurs. Seul un léger fléchissement de la diminution est observé fin juin-début juillet. En réalité, nous sommes directement confrontés aux problèmes des suivis de cette espèce. Seul un tiers des oiseaux peut être considéré comme visible lors des recensements, les deux autres tiers étant répartis entre les individus dissimulés au fond de leur cavité et ceux partis en mer à la recherche de nourriture. Le même problème se retrouve dans la deuxième partie de la décroissance, alors qu'un grand nombre d'immatures ont quitté les lieux. La chute brutale des effectifs observés peut être due à deux facteurs principaux : d'une part l'échec de la reproduction, ce dernier pouvant intervenir à n'importe

quel moment du cycle de reproduction et d'autre part la dépendance de moins en moins marquée des jeunes (non comptés parmi les effectifs) vis-à-vis des adultes. Rappelons que la surveillance du jeune est très forte durant les deux premières semaines après la naissance, ensuite ce dernier est plus souvent délaissé entre chaque nourrissage.

Fig. 1 - Variation des effectifs de Fulmars boréaux au cours de la saison 1999



La corrélation entre la variation des effectifs globaux et le nombre de SAO n'est pas évidente. Sachant que la présence de deux individus d'un même couple n'est effective que durant une période très courte au cours de la saison, il est difficile d'estimer le pourcentage d'immatures et d'individus reproducteurs parmi l'effectif total. En prenant comme valeur le maximum compté, soit 150 individus, et le nombre de SAO comptabilisé, on peut estimer à 63 % environ le nombre d'individus reproducteurs présents au niveau de la colonie au mois d'avril. Ensuite, on peut simplement dire, qu'au vu des comportements de certains individus, au début du mois de juillet il subsiste encore quelques couples d'immatures. De plus, il est intéressant de noter qu'un certain nombre de comportements d'oiseaux restent mystérieux. L'exemple le plus caractéristique reste la violation de territoire entre individus nicheurs, sans parler des immatures qui, à partir du mois d'avril ne cessent d'essayer de se poser sur des sites déjà occupés, déclenchant de la part des propriétaires des lieux de nombreuses réactions d'intimidation. Si par hasard, le site n'était pas occupé, alors on peut assister à un rassemblement d'une demi-douzaine d'oiseaux sur moins d'un mètre carré.

Evolution des sites occupés par les couples nicheurs

Il ne s'agit pas dans ce paragraphe de refaire un descriptif et un historique des sites utilisés comme cela a été fait en 1998, mais simplement de mentionner quelques évolutions et comportements d'individus remarquables.

Tout d'abord, il est bon de rappeler que le 9 septembre 1998, un effondrement de falaise a eu lieu au sud de Ault entraînant la disparition d'un site de reproduction fort intéressant. Ce dernier, ainsi qu'un autre site plus au sud, avaient permis de suivre la croissance de jeunes Fulmars de l'éclosion de l'œuf jusqu'à leur envol. La disparition du premier et l'absence de production de jeune du second ne nous a pas permis

d'approfondir l'étude et justifie le retard pris dans la rédaction de l'article prévu. En fait le second site a bien été prospecté et occupé régulièrement pendant tout le printemps mais il a finalement été déserté le 9 juillet. L'an passé nous avions déjà souligné notre étonnement de l'occupation d'un tel site pour l'élevage d'un Fulmar. Il est fort à parier que l'échec observé tient dans la très faible stabilité des lieux.

Au vu de l'augmentation des SAO pour le secteur B en particulier, il est logique de penser que de nouveaux sites ont été colonisés cette année. On peut également imaginer que parmi ces sites, certains étaient déjà occupés en 1997, voire même avant, et furent tout simplement désertés précocement ou tardivement l'an passé. L'analyse des sites confirme cette hypothèse. Là où cela devient encore plus intéressant, c'est de recenser les sites désertés cette année, car il y en a ! Et parmi ceux-ci on dénombre des sites remarquables avec une structure typique et parfaitement adaptée à la nidification des Fulmars, produisant depuis 2 ans des jeunes viables jusqu'à l'envol. Pas moins de 8 sites sont dans ce cas. En fait, mis à part un échec dans la reproduction, rien ne permet de comprendre ce phénomène. La conséquence directe est qu'il a fallu produire des jeunes sur d'autres sites pour compenser cette perte sachant que le nombre de poussins sur le secteur B est resté quasiment le même (18 au lieu de 20) pour une augmentation de 17 % du nombre de SAO. Parmi les nouveaux sites producteurs de jeunes Fulmars on dénombre 1 plateforme et 6 cavités.

Dernier point non dénué d'intérêt est l'observation le 24 juillet d'un individu en train de creuser verticalement, à l'aide de son bec, et ce pendant au moins 2 heures, un trou au sein d'une plateforme. Présumé reproducteur et accompagné d'un autre individu inactif, cet oiseau semblait jusqu'à présent occuper les lieux de façon régulière, au même titre qu'un couple nicheur. Quelques jours après avoir été témoin de cette action, assez rare chez les Fulmars, le site a été déserté. Sans doute s'agissait-il d'un couple d'immatures quasiment en âge de se reproduire, préparant pour l'an prochain leur site de nidification.

Nouvelle observation d'une copulation

Pour la troisième fois depuis 1979, un acte de copulation entre Fulmars peut être mentionné. Le premier a été observé le 30 avril 1979, le second le 10 avril et le troisième le 2 mai 1999 (ROBERT & VIOLET *in* SUEUR & TRIPLET, 1999). Phénomène considéré comme rare, toujours à cause du comportement cavernicole de l'espèce, il n'est pas toujours spécifique des couples reproducteurs. Comme nous l'avons déjà présenté, les immatures ont la fâcheuse habitude d'imiter leur congénère adulte à la perfection, au point de faire semblant de se reproduire. Néanmoins, dans le cas décrit, la connaissance du site et le suivi réalisé jusqu'au stade final de la reproduction nous laisse croire très fortement que la copulation observée était bien celle de deux adultes reproducteurs. De façon à rendre l'événement encore plus remarquable, notons que le site utilisé était une cavité et non une plateforme.

Observation d'un individu en mue précoce

Le 22 juillet dernier, un individu a été observé à proximité de Ault avec quelques rémiges primaires en moins au niveau des deux ailes. Habituellement, la mue semble intervenir après le départ de la colonie (CRAMP & SIMMONS, 1977). Cette donnée complète, en fait, celle obtenue en 1986 par Eric MERCIER (MERCIER, 1987) avec l'observation d'un individu reproducteur en mue le 31 juillet. Dix ans auparavant, CRAMP & SIMMONS (1977) signalaient également la présence aux abords d'une colonie d'un oiseau reproducteur en mue, mais pour une date encore plus tardive (mi-août). Par conséquent, le peu de données en cette matière ne nous permet pas d'en tirer la moindre conclusion ; toutefois, il serait bon de rester vigilant à cet égard de façon à noter tout phénomène ultérieur.

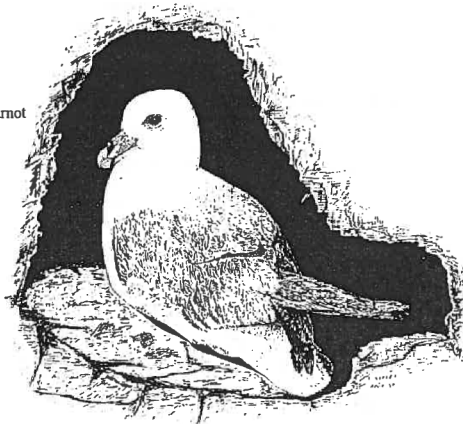
Conclusion

Pour la troisième année consécutive, nous avons suivi la population de Fulmars boréaux au sein des falaises picardes. Forts de plus de 120 individus au début du printemps, les effectifs diminuent ensuite rapidement au fur et à mesure du départ des immatures. Au début de l'été, la grande majorité des individus présents correspond à des reproducteurs et leur départ est directement lié à la réussite de l'élevage de leur progéniture. En 1999, 69 SAO ont été comptés sur les 6 kilomètres de falaises de craie ; 31 poussins ont vu le jour. Il s'agit d'un nouveau record pour cette espèce en Picardie. Sans doute, la saturation du site devrait ralentir dans les années qui viennent l'explosion démographique à laquelle nous assistons. Cette année fut également l'occasion d'approfondir nos connaissances en terme d'éthologie : l'aménagement d'un nid, la copulation, et le début précoce de la mue chez un individu sont autant d'événements très peu décrits dans la littérature et indispensables pour une bonne connaissance de la biologie de l'espèce.

Bibliographie

- CRAMPS S. & SIMMONS K.E.L. (1977) *The birds of the Western Palearctic*, Vol. 1. Oxford, London, New York (Oxford University Press), 722 p.
- MERCIER E. (1987) Le Fulmar (*Fulmarus glacialis*) estivant et nicheur en Picardie. *L'Avocette*, 11 : 15-40.
- SUEUR F. & TRIPLET P. (1999) *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOP, GOP, Conservatoire Littoral, RNBS, 510 p.
- VIOLET F. (1997) Etude 1997 de l'estivage et de la nidification du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur les falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 4 : 91-98.
- VIOLET F. (1998a) Etude 1998 de la nidification du Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur les falaises picardes. *Avifaune Picarde*, 6 : 89-95.
- VIOLET F. (1998b) Le Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*. *Ornithos*, 5 (4) : 188-190.

Florent VIOLET
11/13 boulevard Carnot
804600 AULT



Hybrides probables Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus* x Mouette rieuse *Larus ridibundus*

François SUEUR

Le 11 avril 1999 dans le marais du Crotoy (Somme), nous notons deux oiseaux ressemblant superficiellement à des Mouettes mélanocéphales *Larus melanocephalus* subadulte et immature. Toutefois, la stature des deux individus nous semble moins importante que celle de cette espèce qui fréquente désormais régulièrement ce site au printemps. Le subadulte présente une calotte noire remontant derrière la nuque comme chez la Mouette rieuse *Larus ridibundus* mais est un peu plus étendue. Cet oiseau ressemble à l'hybride décrit par LERAY & al. (1999) si ce n'est le capuchon brun-noir intermédiaire entre celui des deux espèces dans ce dernier cas et noir comme chez la Mouette mélanocéphale dans celui de notre observation.

Ces caractéristiques permettent d'envisager le fait que nous soyons en présence de deux hybrides probables de ces deux espèces établissant leurs nids sur les mêmes sites dans la région comme dans de nombreuses contrées européennes.

La bague rouge (avec des inscriptions jaunes) du subadulte permet de supposer une origine hongroise pour cet oiseau.

Des prospections ultérieures du site ont permis de suivre la colonie de Mouettes rieuses du marais du Crotoy et d'y noter quelques Mouettes mélanocéphales sans retrouver ces présumés hybrides.

Bibliographie

LERAY V., YESOU P., BEAUDOIN J.C. & FOSSE A. (1999) Un hybride Mouette rieuse x Mouette mélanocéphale a élevé deux jeunes en Maine-et-Loire en 1998. *Ornithos*, 6 : 40-45.

François SUEUR
9 rue du Champ neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Gestion des pelouses graveleuses pour les oiseaux : le cas des Gravelots au Hâble d'Ault*

Patrick TRIPLET, Jean-Claude ROBERT,
François SUEUR & Vincent TERNOIS

Introduction

Plusieurs espèces d'oiseaux dépendent, à un moment ou un autre de leur cycle annuel, des zones de galets. Aucune espèce n'y est entièrement inféodée, mais les zones de galets présentent généralement cette caractéristique d'être très dégagées et de disposer d'une végétation rase, propice à des espèces nichant au sol. La réputation ornithologique des galets des Bas-Champs de Cayeux vient de celles-ci est et plus particulièrement des trois espèces de Gravelots. Ce travail présente les résultats obtenus à partir de l'étude de ceux-ci depuis 1994. Certains résultats ont déjà fait l'objet de publications (ROBERT & BELLARD, 1996 ; FOJT, 1997 ; FOJT & al., 2000 ; TERNOIS 1999a & b).

Matériel et méthodes

Le littoral des Bas-Champs de Cayeux a été subdivisé en cinq secteurs (voir carte in ROBERT & BELLARD, 1999) :

- secteur I, du camping d'Onival à la ferme à galets ;
- secteur II, de la ferme à galets à la Pointe d'Offoy ;
- secteur III, de la pointe d'Offoy à la limite nord de la réserve terrestre de l'ONC ;
- secteur IV, de cette dernière limite à Cayeux-sur-Mer ;
- secteur V, de Cayeux-sur-Mer au Hourdel.

La limite entre ces différents secteurs est liée aux caractéristiques physiques des paysages.

La quasi-totalité des comptages a été effectuée à partir d'un véhicule automobile, notamment pour la localisation des couveurs. Les sites inaccessibles par ce moyen ont été explorés à pied avec une longue-vue (grossissement 20). Enfin, les endroits peu (ou ne semblant pas) propices ont été visités au moins une fois en mai et une fois en juin. Les effectifs chiffrés comprennent les couples nicheurs probables et certains. En 1997, une étude plus particulière a consisté à mesurer la distance entre les nids et la mare la plus proche, la localisation par rapport à la digue, la surface de galets, de graviers, de sable et de végétation morte ou vivante dans un rayon de 15 cm et de 15 m autour du nid.

* Communication présentée le 20 septembre 1999 à Saint-Valéry-sur-Somme lors de la Conférence « Le galet, du Chou marin à l'industrie »

Résultats

Le nombre de couples des trois espèces n'a pas beaucoup varié depuis 1995. L'effectif de 1994 demande à être examiné avec précaution car cette première année d'étude a nécessité de bien caler la méthode de dénombrement et il est fort probable que plusieurs couples soient alors passés inaperçus (tableau I). La distribution des trois espèces diffère selon les secteurs. Les Petits Gravelots et les Gravelots à collier interrompu n'utilisent pas les mêmes sites (figure 1). Seul le secteur III, qui correspond à la réserve du Hâble d'Ault, accueille des effectifs comparables pour les deux espèces.

La réserve d'avifaune du Hâble d'Ault s'avère de première importance pour les trois espèces, malgré sa faible surface (figure 2). Deux éléments permettent d'expliquer cette importance : la tranquillité liée à la surveillance ainsi que la gestion des milieux qui consiste à maintenir une végétation rase et clairsemée sur les zones présentant les plus fortes potentialités.

Tableau I - Evolution des effectifs totaux des trois espèces de Gravelots dans les Bas-Champs de Cayeux au cours de la période 1994-1999.

	PETIT GRAVELOT	GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU	GRAND GRAVELOT	TOTAUX
1994	36 / 40	27	4	67 / 71
1995	49 / 50	39 / 40	4	92 / 94
1996	42	35 / 36	6	83 / 84
1997	40 / 43	34 / 35	8	82 / 86
1998	42 / 43	36 / 38	10	88 / 91
1999	40	38	8	86

Figure 1 - Répartition des Gravelots sur le littoral des Bas-Champs de Cayeux (chaque point correspond au nombre moyen de nids trouvés par espèce sur chacun des secteurs définis)

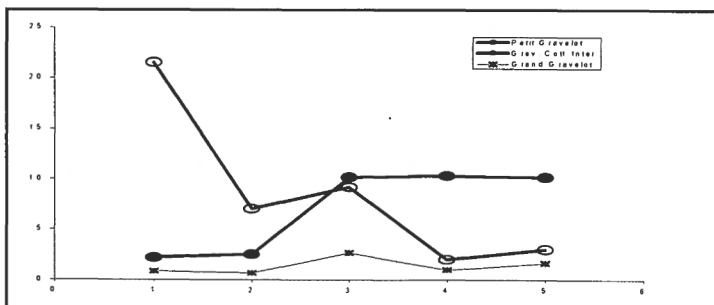
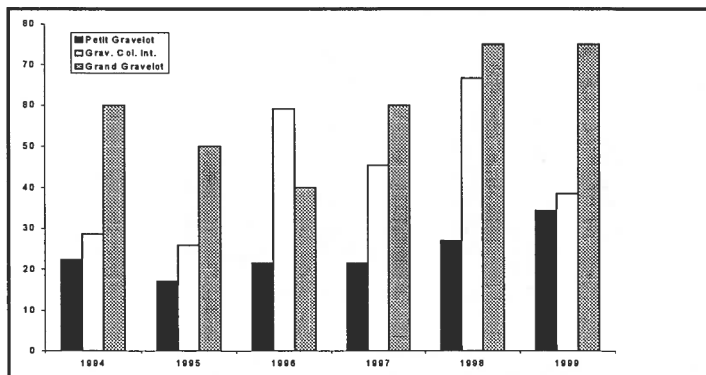


Figure 2 - Rôle de la Réserve du Hâble d'Ault dans la répartition des Gravelots au sud des Bas-Champs de Cayeux (pourcentages calculés sur les quatre premiers secteurs, au sud de Cayeux)



La répartition des nids en fonction de l'influence de l'homme

L'étude réalisée en 1997 (FOJT, 1997) a consisté à analyser l'ensemble des variables permettant d'expliquer la répartition des deux principales espèces, le Petit Gravelot et le Gravelot à collier interrompu, ainsi que les différences permettant d'orienter l'attractivité du site vers l'une ou l'autre.

Afin d'évaluer l'influence de la fréquentation humaine sur la sélection d'un site de reproduction, chaque nid a été doté d'un chiffre compris entre 1 (peu d'influence) et 4 (forte influence). A première vue, les résultats de la figure 3 peuvent paraître surprenants car ils ne montrent pas une absence complète de nids dans les zones les plus fréquentées et surtout ils mettent en évidence un nombre de nids maximum, pour les deux espèces, dans les zones qualifiées 3. L'explication tient au fait que l'étude a été réalisée à partir de chemins et de pistes accessibles et plus l'accessibilité est importante, plus il est facile de détecter l'ensemble des nids, ce qui exagère les valeurs de la catégorie 3 par rapport aux deux premières. Par contre, la diminution du nombre de nids est flagrante pour la quatrième catégorie. L'hypothèse de la rencontre d'un même nombre de nids quel que soit le degré de fréquentation a été testée et montre que le Petit Gravelot ne semble pas trop sensible au dérangement ($X^2 = 3,09$; n.s.), contrairement au Gravelot à collier interrompu ($X^2 = 8,13$, $P < 0,05$), d'après FOJT (1997).

La répartition des nids en fonction des variables du milieu

45 nids de Petits Gravelots et 27 nids de Gravelots à collier interrompu ont été utilisés pour déterminer les différences d'habitats entre les deux espèces. La distribution des classes de surface des galets diffère selon les espèces ($X^2 = 169,65$; $P < 0,0001$).

La différence est principalement due à la grande variation dans la surface des galets utilisés par le Petit Gravelot. Cette espèce, dans le secteur III, utilise la surface médiane la plus faible. Le secteur III est par ailleurs le seul où les galets situés aux alentours du nid ont une surface médiane qui varie considérablement (tableau II ; figure 4).

Figure 3 - Répartition des nids en fonction du degré de fréquentation des sites (1 = rare, 2 = régulière et peu fréquente, 3 = régulière et fréquente, 4 = très fréquente) d'après FOJT (1997)

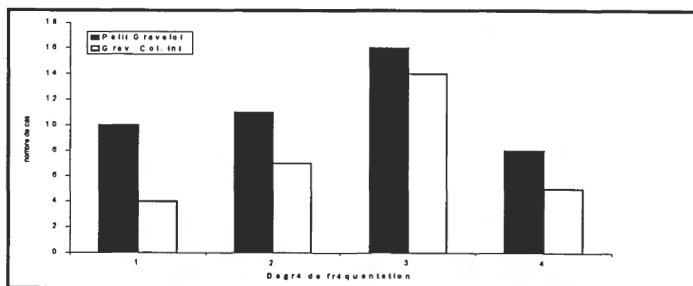


Tableau II - Valeurs du χ^2 dans le test de comparaison de médianes relatif à la surface des galets par espèce et par secteur (nombre de nids entre parenthèses dans les colonnes et nombre de mesures dans les lignes ; PG = Petit Gravelot ; GCI = Gravelot à collier interrompu)

	PG I (28)	PG II (9)	PG III (7)	PG IV (1)	GCI I (1)	GCI II (1)	GCI III (12)	GCI IV (13)
PG I (1473)		1,53	13,6***	0,94	1,12	0	1,8	2,02
PG II (784)			4,43	0,98	2,43	0,05	3,99	5,53*
PG III (518)				2,79	7,26***	4,25	20,8***	23,1***
PG IV (39)					0,14	1,31	0,96	0,95
GCI I (95)						0,73	0,18	0,18
GCI II (91)							0,43	0,42
GCI III (893)								0
GCI IV (1133)								

* $P < 0.05$; ** $P < 0.01$; *** $P < 0.001$

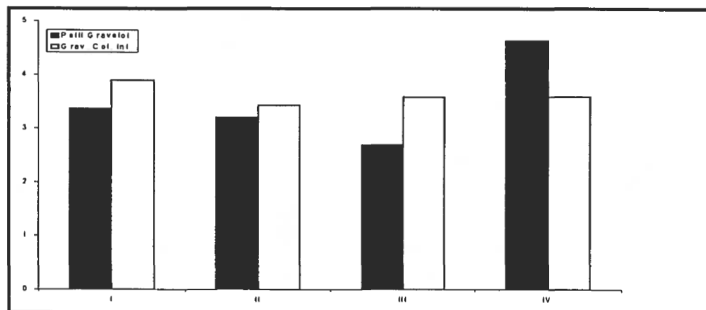
L'habitat à 15 mètres autour du nid

Le recouvrement en galets et en végétation vivante sont les deux seules variables qui diffèrent entre les deux espèces. Le Gravelot à collier interrompu sélectionne les sites sur lesquels les galets occupent 79,5 % de la surface au lieu de 47,6 % chez le Petit Gravelot. A l'inverse, la végétation vivante occupe 14,6 % de la surface autour des nids de Gravelots à collier interrompu contre 33,8 % autour des nids de Petits Gravelots. Les différences entre ces pourcentages sont significatives (test U de Mann-Withney).

L'habitat à 0,15 m autour du nid

La surface totale de galets diffère entre les deux espèces. Cet élément occupe 42 % de la surface autour des nids de Petits gravelots et 53% autour des nids de Gravelots à collier interrompu (figure 5).

Figure 4 - Surface médiane des galets autour du nid des deux espèces sur les quatre sites au sud de Cayeux



Localisation des nids : distance par rapport à la digue

Les distances entre les nids et un plan d'eau ou la digue de front de mer diffèrent selon l'espèce. La distance moyenne à la digue est de 45 ± 33 mètres pour le Gravelot à collier interrompu et de 245 ± 217 mètres pour le Petit Gravelot, différence très significative.

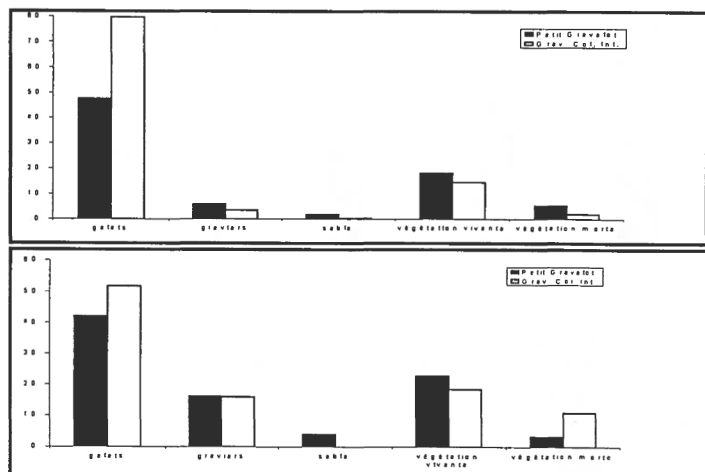
Salinité des zones exploitées

Les analyses de salinité sur les plans d'eau proches des zones de reproduction (tableau III) montrent que le Petit Gravelot se localise près des plans d'eau présentant une salinité de 0,1 à 8,7 g/l avec une moyenne de 4,1 g/l. L'espèce se montre capable d'exploiter une large gamme de salinité puisque des oiseaux sont trouvés en bordure de zones oligohalines à mésahalines. Le Gravelot à collier interrompu présente un spectre d'utilisation de la qualité de l'eau moins grand et l'essentiel des couples utilise des zones où la teneur en sel est comprise entre 5 et 16 g/l.

Tableau III - Répartition des trois espèces de Gravelots en fonction de la salinité

Salinité (g/l)	Petit Gravelot	Gravelot col. int.	Grand Gravelot
0,05 à 0,5	7,4		
0,5 à 3	34,1	5,5	14,3
3 à 5	19,5	27,8	
5 à 16	39	66,7	85,7

Figure 5 - Importance (en pourcentage) de différents composants de l'environnement de deux espèces de Gravelots dans un rayon de 15 mètres autour du nid (graphique du haut) et de 0,15 autour du nid (graphique du bas).



Discussion

Si pour le moment les données relatives au Grand Gravelot ne sont pas exploitables en raison de leur trop faible nombre, celles concernant les deux autres espèces apportent un éclairage nouveau sur les variables déterminant la répartition des oiseaux en période de reproduction.

Le Gravelot à collier interrompu s'avère être le plus exigeant en ce qui concerne la taille des galets constituant le substrat de son territoire. Sa tolérance vis-à-vis de la colonisation végétale est très faible et il s'installe principalement sur les zones les plus minérales. Un autre élément qui va de pair avec cette exigence est l'exploitation plus importante de la digue de galets de sa part que de celle du Petit Gravelot. Par définition, la digue est une zone sans cesse remaniée par les flots, où la salinité prévient l'implantation d'une végétation abondante. Il est donc probable que les valeurs de salinités plus élevées sur les zones à Gravelots à collier interrompu que sur les zones à petits Gravelots soient une autre expression de l'utilisation de milieux pionniers.

En termes de gestion de l'espace, il paraît préférable d'orienter les efforts vers l'espèce la plus vulnérable qui est ici le Gravelot à collier interrompu. La ressemblance existant entre les exigences écologiques de celui-ci et du Grand Gravelot permet de penser qu'une gestion des milieux favorables au premier sera également favorable au second.

Plusieurs actions peuvent être envisagées pour améliorer la situation des oiseaux :

- maîtriser la végétation ; l'évolution naturelle tendant à une colonisation des milieux, il est nécessaire d'intervenir en permanence afin de laisser dénudées les zones de reproduction ;

- limiter les dérangements liés aux activités humaines ; le dérangement joue sur la répartition des Gravelots à collier interrompu ainsi que sur les quelques couples de Grands Gravelots ; c'est ainsi d'ailleurs que l'arrêt de la circulation sur la piste littorale durant la période estivale s'accompagne d'une utilisation des chemins par les oiseaux qui y installent même leur nid ; la pose de clôtures, une surveillance accrue et des moyens juridiques appropriés sont nécessaires ;
- limiter la prédation ; cet aspect n'a pas été abordé dans cette étude, pourtant les populations de Gravelots paient un lourd tribut à la prédation, particulièrement par la Corneille noire *Corvus corone corone* ; les stationnements parfois très importants de grands laridés (Goélands marin *Larus marinus*, brun *L. fuscus* et argenté *L. argentatus*) peuvent contribuer à diminuer l'attractivité des zones de galets réaménagées dans la réserve ;
- en cas d'apports de galets, il faut veiller à ce que la disposition de ceux-ci en surface permette leur exploitation par les oiseaux, tout en étant compatible avec le développement de la flore locale : pas de trop gros galets et pas trop de matériaux fins.

Bibliographie

- FOJT E. (1997) *Les gravelots à collier interrompu Charadrius alexandrinus et les petits gravelots Charadrius dubius, en période de reproduction, dans un même environnement. Sympatrie ou succession*. Mém. D.E.A. université de Tours, 25 p. + annexes.
- FOJT E., TRIPLET P., ROBERT J.-C. & STILLMAN R.A. (2000) Comparison of the breeding habitats of Little Ringed Plover *Charadrius dubius* and Kentish Plover *Charadrius alexandrinus* on a shingle bed. *Bird Study*, à paraître.
- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (1996) Les gravelots *Charadrius* sp. nicheurs du littoral sud picard : estimation des populations de 1994 à 1996. *Picardie Ecologie*, 9 : 1-35.
- ROBERT J.-C. & BELLARD J. (1999) Les Gravelots *Charadrius* sp. nicheurs du littoral sud-picard en 1999. *Avifaune picarde*, 8 : 67-71.
- TERNOIS V. (1999a) *Suivi de la reproduction des trois espèces de gravelots Charadrius sp. au Hâble d'Ault en 1998*. ONC, SMACOPI, CEL, 37 p.
- TERNOIS V. (1999b) *Prise en compte d'espèces d'intérêt patrimonial dans la gestion des pelouses graveleuses du Hâble d'Ault*. ONC, SMACOPI, CEL, 41 p.

Patrick TRIPLET

Réserve Naturelle de la Baie de Somme
SMACOPI
1 place de l'Amiral Courbet
80100 Abbeville

Jean-Claude ROBERT

72 rue de la Gare
80290 Famechon

François SUEUR

9 rue du Champ neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Vincent TERNOIS

17 rue de Saucourt
80390 Nibas



Plumage nuptial hivernal chez la Mouette rieuse *Larus ridibundus*

François SUEUR

Chez la Mouette rieuse *Larus ridibundus*, le plumage nuptial est acquis entre janvier et mars, mais surtout au cours de ce mois (SUEUR, 1993). Ce plumage est surtout caractérisé par le capuchon brun chocolat. L'évolution vers le plumage internuptial a lieu entre juillet et octobre mais en août la plupart des adultes ont perdu au moins une partie du capuchon. De ce mois à octobre, les oiseaux arborant celui-ci au complet sont le plus souvent des subadultes. Entre novembre et février, la Mouette rieuse ne présente que rarement un capuchon complet ou presque mais ce type d'observation n'est toutefois pas exceptionnel comme le montre cette série de données récentes (novembre 1998 à décembre 1999) :

- 1 adulte avec capuchon complet (sur 32 oiseaux) le 21 novembre 1998 à Rue (Somme) ;
- 1 adulte avec capuchon complet et 1 adulte avec capuchon incomplet (sur 59 oiseaux) le 26 décembre 1998 à Rue ;
- 2 individus avec capuchon incomplet (sur 59 oiseaux) le 31 décembre 1998 à Rue ;
- 5 adultes avec capuchon complet (sur 118 oiseaux) le 16 février 1999 à Rue ;
- 1 adulte en plumage nuptial le 27 novembre 1999 au Parc Ornithologique du Marquenterre, Saint-Quentin-en-Tourmont (Somme) ;
- 1 adulte avec capuchon presque complet et 1 adulte avec capuchon partiel (sur 4 oiseaux) le 4 décembre 1999 à Woignarue (Somme) ;
- 1 adulte avec capuchon presque complet (sur 85 oiseaux) le 18 décembre 1999 au Hâble d'Ault (Somme), 1 adulte avec capuchon presque complet et 1 adulte avec traces de capuchon importantes (sur 50 oiseaux) à Woignarue.

Une recherche plus exhaustive des données déjà obtenues sur une période plus longue permettrait de signaler des capuchons complets chez la Mouette rieuse entre novembre et février. Il semble qu'à cette époque ce puissent être les adultes ayant perdu précocement le plumage nuptial (en raison d'un échec de leur nidification ?) qui acquièrent le capuchon nuptial plus tôt que la très grande majorité des oiseaux pour qui ce phénomène se produit plutôt en mars.

Bibliographie

SUEUR F. (1993) *La Mouette rieuse*. Saint Yrieix (Eveil Editeur), 72 p.

François SUEUR
9 rue du Champ neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Ponte de Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*
sur le banc de l'Ilette en mai 1985 (Photo de Jean-Claude ROBERT)



Poussin de Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*
au Hâble d'Ault en 1995 (Photo de Jean-Claude ROBERT)





Les Gravelots *Charadrius* sp. nicheurs du littoral sud-picard en 1999

Jean-Claude ROBERT & Jacques BELLARD

Introduction

De 1994 à 1996, des recherches spécifiques ont permis d'estimer et de suivre l'évolution démographique des populations nicheuses des 3 espèces de Gravelots présentes le long du littoral sud-picard (ROBERT & BELLARD, 1996). En 1997, un intérêt particulier, axé sur les exigences écologiques des Gravelots à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*, Petits Gravelots *Ch. dubius* et Grands Gravelots *Ch. hiaticula*, en période nuptiale a été porté dans les mêmes secteurs (FOJT, 1997). Parallèlement, nous poursuivions nos dénombrements au cours de l'année 1998 ; travail également entrepris par Vincent TERNOIS (TERNOIS, 1998). Pour tous les résultats obtenus, nous renvoyons le lecteur à ROBERT & BELLARD (*op. cit.*) et à SUEUR & TRIPLET (1999).

La présente communication résume les chiffres obtenus au cours de la saison 1999, au sud de la baie de Somme. La zone géographique concernée ici est la même que celle étudiée par les auteurs précités. Cinq secteurs ont été définis sur le terrain : ils serviront de zonation de référence pour la caractérisation de l'évolution spatio-temporelle des populations nicheuses (Gravelots et autres espèces : Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* par exemple ; carte 1).

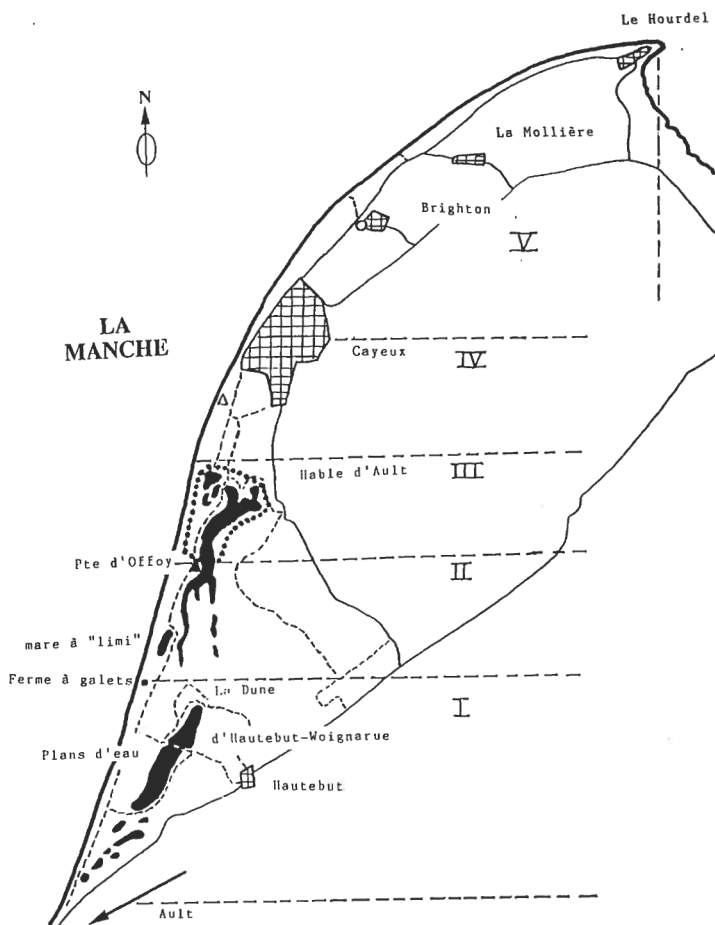
Petit Gravelot *Charadrius dubius* (tableau I et figure 1)

Les premières parades nuptiales sont observées le 12 mars 1999 autour des plans d'eau sud de Woignarue et dans la réserve d'Avifaune du Hâble d'Ault. Des dénombrements effectués les 28 mai et 3 juin 1999 entre Onival et Le Hourdel permettent d'estimer à 40 couples nicheurs (certains et probables) la population de Petits Gravelots. L'évolution démographique dans ces secteurs géographiques est demeurée relativement stable de 1994 à 1999 (figure 1).

Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* (tableau I et figure 2)

Un mâle parade et chante en vol dès le 28 février 1999 dans la réserve du Hâble d'Ault. Du reste 3 couples reproducteurs y seront recensés cette année. Les recensements des 28 mai et 3 juin 1999 ont mis en évidence la présence de 8 couples nicheurs de Grand Gravelot répartis entre la réserve du Hâble d'Ault et le poulrier sud du Hourdel (4 couples). Le 3 juin, nous trouvons une ponte de 4 œufs déposée à même les galets au Hâble d'Ault. Ce nid est situé dans un périmètre occupé régulièrement depuis 1994. En fait, les divers emplacements de ces nids s'inscrivent dans un rayon de 30 m !

Carte 1 – Les différents secteurs d'étude retenus depuis 1994



La répartition des couples nicheurs indique nettement une recherche de biotopes calmes, éloignés des dérangements d'origine humaine : réserve terrestre du Hâble d'Ault et levées de galets au nord de Cayeux. L'augmentation de la population reproductrice dès 1994 est due essentiellement à l'effort de prospection (figure 2).

Tableau I – Effectifs nicheurs des 3 espèces de Gravelots le long du littoral sud-picard en 1999 et distribution sectorielle (voir carte 1)

Nombre de couples	Petit Gravelot	Grand Gravelot	Gravelot à collier interrompu	Totaux plurispécifiques
Secteur				
S I	17	0	0	17
S II	6	0	1	7
S III	12	3	10	25
S IV	0	1	15	16
S V	5	4	12	21
Totaux monospécifiques	40	8	38	86

Figure 1 – Evolution des effectifs nicheurs du Petit Gravelot *Charadrius dubius* le long du littoral sud-picard de 1991 à 1999

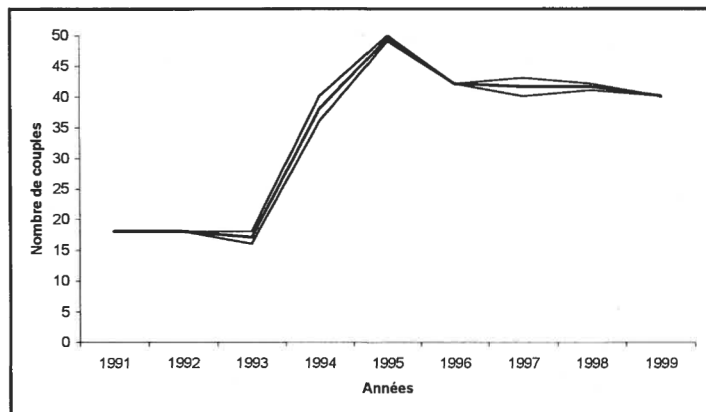
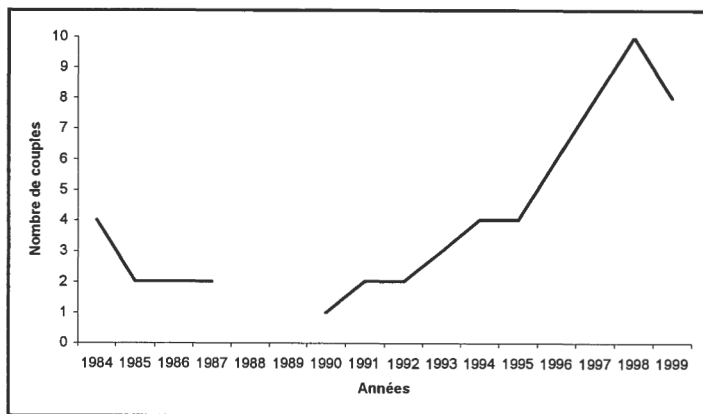


Figure 2 – Evolution des effectifs nicheurs du Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* le long du littoral sud-picard de 1984 à 1999



Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* (tableau I et figure 3)

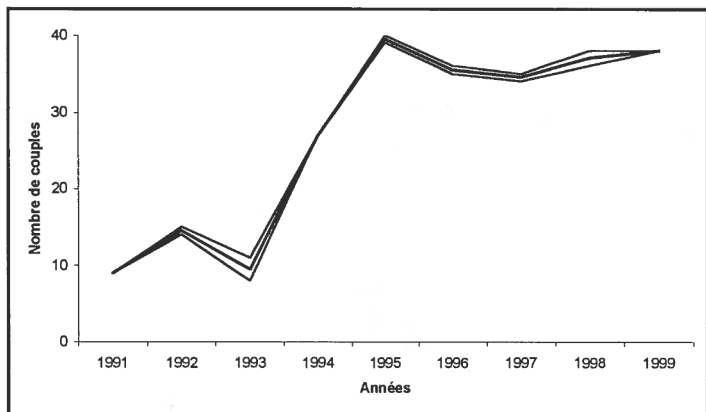
Un premier nid de 3 œufs (femelle couvant) est découvert le 21 avril 1999 au sud de Cayeux secteur IV). L'arrivée, puis l'installation des couples est progressive. Ainsi dans le secteur IV (sud de Cayeux, réserve du Hâble d'Ault non comprise) le nombre de couples cantonnés passe de 1 le 21 avril 1999 à 13 le 28 mai. La population nicheuse du littoral sud-picard est estimée à 38 couples (certains et probables) en 1999. A l'instar du Grand Gravelot, le Gravelot à collier interrompu s'installe uniquement dans les secteurs protégés ou difficiles d'accès. Ses effectifs ont légèrement progressé de 1994 à 1995 pour se stabiliser ensuite (figure 3).

Bibliographie

- BOJT E. (1997) *Les Gravelots à collier interrompu (Charadrius alexandrinus) et les Petits Gravelots (Charadrius dubius), en période de reproduction, dans un même environnement. Sympatrie ou succession*. Mémoire de Recherche, Université François Rabelais, Tours, 23 p.
- BOBERT J.C. & BELLARD J. (1996) *Les Gravelots Charadrius sp. nicheurs du littoral sud-picard : estimation des populations de 1994 à 1996*. *Picardie Ecologie*, 9 : 1-35.
- CHATEL F. & TRIPLETT P. (1999) *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, GOP, Conservatoire Littoral, RNBS, 510 p.

TERNOIS V. (1998) *Suivi de la reproduction des 3 espèces de gravelots Charadrius sp. Hâble d'Ault – 1998. ONC, SMACOPI, CELRL, 37 p.*

Figure 3 – Evolution des effectifs nicheurs du Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* le long du littoral sud-picard de 1991 à 1999



Jean-Claude ROBERT
72 rue de la Gare
80290 Famechon
Jacques BELLARD
5 rue de la Poste
80690 Ailly-le-Haut-Clocher



Nidification villageoise du Moineau friquet *Passer montanus*

François SUEUR

En Picardie, le Moineau friquet *Passer montanus* se reproduit essentiellement dans les milieux bocagers. Aussi, avons-nous été assez surpris de noter le 5 mars 1999 deux couples (dont un construisant un nid sous le toit d'une habitation) au sein même du village de Bernay-en-Ponthieu (Somme), commune sur le territoire de laquelle cet oiseau peut être observé toute l'année. Ce fait est d'autant plus curieux que cette espèce est assez peu abondante dans l'ouest de la Somme et plutôt en régression dans toute la Picardie.

Toutefois, si ce type de site de nidification est inhabituel pour le Moineau friquet dans la région, ce comportement est beaucoup plus régulier dans le nord de l'Europe et en Asie (GEROUDET, 1998).

La compétition interspécifique avec le Moineau domestique *Passer domesticus* est parfois invoquée pour expliquer cette utilisation des différents biotopes : habitations et leurs abords pour le Moineau domestique et milieux plus naturels pour le Moineau friquet. Les deux espèces se côtoient assez rarement en période de nidification en Picardie : marais de la Barette à Corbie (Somme) au début des années 1970 (obs. pers.) et un nid de chaque espèce dans un même buisson d'Aubépine à un style *Crataegus monogyna* au Hamel (Somme) en 1977 (DUPUICH & al., 1978). Dans le cas de notre observation, la réduction de la compétition interspécifique ne semble pas en cause puisque ce village abrite une population relativement importante de Moineaux domestiques.

Bibliographie

- DUPUICH H., ROYER P. & SUEUR F. (1978) Centrale Ornithologique GEPOP. Synthèse des observations 1977 dans la Somme. *L'Avocette*, 2 : 33-59.
- GEROUDET P. (1998) *Les Passereaux d'Europe. Tome 2. De la Bouscarle aux Bruants*. Lausanne, Paris (Delachaux & Niestlé), 512 p.

François SUEUR
9 rue du Champ neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Nidification du Goéland argenté *Larus argentatus argentatus* à Amiens (Somme)

Jean-Claude ROBERT

La nidification urbaine du Goéland argenté *Larus argentatus argentatus* est un comportement connu depuis une vingtaine d'années en Picardie maritime. Ainsi, les toitures de Mers-les-Bains sont-elles colonisées dès 1986 (2 nids avec couveurs le 10 mai). En 1987, 7 couples nicheurs y sont recensés le 11 mai (VINCENT, 1987). Cette installation dans la Somme survenait après celle au Tréport (Seine-Maritime) réalisée entre 1970 et 1975 (et peut-être même dès le milieu des années 1960 ; F. SUEUR, comm. pers.) : de 2 nids en juin 1976 (J.C. ROBERT & J. BELLARD, obs. pers.), la population atteignait 68 couples « urbains » en 1987 (VINCENT, *op. cit.*). Depuis, des nids ont été découverts à Eu (toitures de Desjonquières en 1997), à Ault (4 couples en 1995) et jusqu'à Onival (2 couples dont 1 couveur le 10 mai 1995 ; J.C. ROBERT & J. BELLARD, obs. pers.). Rappelons que l'espèce niche régulièrement sur les falaises picardes : 444 couples en 1997 (VIOLET, 1997) et occasionnellement au Parc Ornithologique du Marquenterre : 30 couples en 1991, 24 en 1992 (CARRUETTE & TRIPLET, 1993), maximum de 38 couples cantonnés en 1993 (SUEUR, 1997) et 2 à 3 couples en 1999 (P. CARRUETTE, *in verbo*). Des tentatives de reproduction ont été notées dans la réserve terrestre du Hâble d'Ault en 1981 et 1982 (2 couples sans succès) et de 1991 à 1993 (un couple mais toujours absence de nidification réussie ; TRIPLET & *al.*, 1993).

A Amiens (Somme), le Goéland argenté est un visiteur commun toute l'année depuis une trentaine d'années, avec une nette prédominance en automne et en hiver. Ses déplacements quotidiens entre ses zones de gagnage à l'intérieur des terres (décharge de Sains-en-Amiénois et autrefois celle de Longpré-les-Amiens par exemple) et les dortoirs en baie de Somme (voir SUEUR, 1996) ne passent pas inaperçus au-dessus de l'agglomération amiénoise.

De 1974 à 1997, l'espèce a niché au Parc Zoologique d'Amiens (1 à 2 couples). Le premier couple reproducteur était formé d'un sujet éjointé (blessé) et d'un adulte sauvage venu le rejoindre (Christian HOVETTE, comm. pers.). En 1998, tous les Goélands argentés estropiés du Zoo ont été confiés au Parc Ornithologique du Marquenterre (Michelle NOËL, comm. pers.), si bien que la reproduction cessa. Toutefois, quelques adultes volants (4 à 6) sont encore présents sur le site en août 1999 (F. SUEUR, comm. pers.).

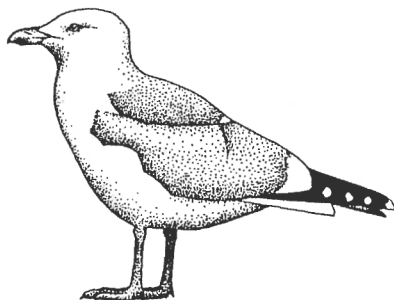
Mais le 1^{er} mars 1999, sur une toiture en légère déclivité d'un bâtiment de la Société Whirpool (route d'Abbeville à Amiens), 3 couples de Goéland argenté paradent. Le 7 juin, 10 nids avec présence de 2 couveurs ainsi que 2 et 3 pulli sont découverts du côté ouest. Le 14 juin du côté est, 10 nids avec adultes sont notés et 36 grands poussins sont perchés sur le faîtage. Le 23 juin, 110 adultes et des juvéniles non volants sont observés. Le 9 juillet, seuls sont visibles 6 adultes et 20 juvéniles volants. La population peut être estimée à une vingtaine de couples nicheurs avec production d'au moins 41 jeunes en 1999. La reproduction de ce Laridé en ce site original non loin du centre ville est connue depuis au moins une dizaine d'années (J.M. SUROWIECK, comm. pers.). Elle fait suite à une fréquentation intense du secteur, notamment en période hivernale. La faible pente de la toiture n'a pu que favoriser l'installation de l'espèce. Cette petite colonie urbaine se situe à 65 km, à vol d'oiseau, du littoral picard et constitue donc le site le plus à l'intérieur des terres en Picardie.

Bibliographie

- CARRUETTE P. & TRIPLET P. (1993) *Les Oiseaux du Parc Ornithologique du Marquenterre*. SMACOPI, CELRL, IFRA, AMN, 146 p.
- SUEUR F. (1996) Retours crépusculaires de Laridés au dortoir de la baie de Somme (janvier 1992 à avril 1993). *Avifaune picarde*, 2 : 91-97.
- SUEUR F. (1997) Actes ornithologiques 1993 de l'actuelle Réserve Naturelle de la Baie de Somme. *Avifaune picarde*, 4 : 51-74.
- TRIPLET P., ROBERT J.C., ETIENNE P. & MONTEL F. (1993) Synthèse avifaunistique du Hâble d'Ault. *Picardie Ecologie*, 8 (2) : 1-95.
- VINCENT T. (1987) Les Goélands argentés *Larus argentatus argenteus* nicheurs à Mers les Bains et Le Tréport (Somme / Seine Maritime). Accroissement numérique et analyse de la colonisation. *Picardie Ecologie*, Série II (2) : 81-89.

Jean-Claude ROBERT
72 rue de la Gare
80290 Famechon

Goéland argenté *Larus argentatus* adulte (Dessin d'Olivier LABBAYE)



Observations d'oiseaux bagués sur le marais du Hâble d'Ault

Vincent TERNOIS

Introduction

L'intérêt du marais pour l'avifaune fait du Hâble d'Ault un site de renommée nationale. Sur les 320 espèces répertoriées en Plaine Maritime Picarde, 265 y ont été observées, et cela en raison de la diversité des milieux présents et de la proximité du rivage. De nombreuses espèces fréquentent le marais qui sert à la fois d'étape migratoire et de zone de reproduction. Les oiseaux peuvent y séjourner plusieurs mois ou s'y reposer, ce qui permet aux naturalistes de mettre en évidence les phénomènes migratoires.

Origine des oiseaux

Une Sterne caugek *Sterna sandvicensis*, baguée pullus en 1996 sur l'île de Griend (53°15N ; 5°15E), aux Pays-Bas, par Eric STIENEN de l'Institute for Forestry and Nature Research, a été observée le lundi 6 juillet 1998 dans la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Présentant une bague jaune sur une bague vert pâle au tarse gauche et une bague métallique au tarse droit, celle-ci se trouvait en compagnie de 13 individus en mue partielle, groupe dans lequel a été observé une autre Sterne caugek *Sterna sandvicensis* baguée (bague métallique à la patte gauche).

Le vendredi 10 juillet 1998, dans un groupe de laridés (≈ 200), au repos dans la réserve de Chasse et de Faune Sauvage, ont été observés 3 Goélants portant des bagues colorées à la patte gauche :

- 1 Goéland marin *Larus marinus* : JA41 bague bleue avec inscriptions noires
- 1 Goéland brun *Larus fuscus* : J870 bague bleue avec inscriptions noires
- 1 Goéland brun *Larus fuscus* : NJ9 bague orange avec inscriptions blanches

Ø Le Goéland marin *Larus marinus* JA41 a été bagué pullus, par Runar JABEKK, à Gulholmen (58°00N ; 07°27E), en Norvège, le 18 juin 1997.

Ø Le Goéland brun *Larus fuscus* J870 aurait été bagué pullus, par Tor OLSEN, à Rauna (58°03N – 06°40E), en Norvège. Toutefois, la date du baguage reste à confirmer (12.07.97).

Ø Enfin, le second Goéland brun *Larus fuscus* NJ9 a été bagué pullus le 11 juillet 1997 à Ect (51°57N – 04°03E), aux Pays-Bas.

D'autres Sternes caugeks *Sterna sandvicensis* ont également été observées. Leur origine n'a pu être déterminée :

Ø Le jeudi 2 juillet 1998, dans la réserve de Chasse et de Faune Sauvage, un individu bagué (bague blanche sur bague verte au tarse droit, et bague métallique au tarse gauche) a été observé en compagnie de 5 autres Sternes caugeks *Sterna sandvicensis*. Toutefois, ce système de combinaison ne correspond pas aux codes employés en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Ø Le jeudi 30 juillet 1998, au lieu-dit Les Lirettes, un individu (bague jaune au tarse gauche et bague métallique au tarse droit) est observé au sein d'un groupe composé d'une centaine de Sternes caugeks *Sterna sandvicensis* et 11 Sternes pierregarins *Sterna hirundo*. Toutefois, cet individu semble avoir perdu une bague.

Remerciements

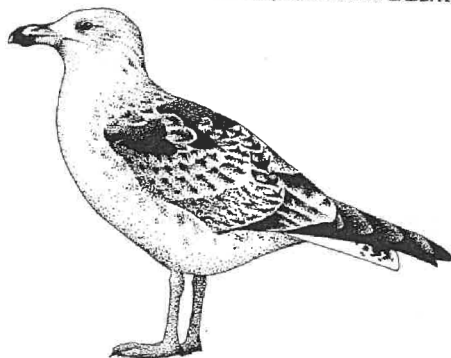
Je tiens à remercier François SUEUR pour les démarches effectuées auprès des responsables des
divis de baguage et Dominique BLANCHE, stagiaire S.M.A.C.O.P.I. (1998), pour l'aide apportée lors des
servations.

Bibliographie

TERNOIS V. (1999) *Prise en compte d'espèces d'intérêt patrimonial dans la gestion des pelouses
graveleuses du Hâble d'Ault*. Rapport de stage de BTSA Gestion et Protection de la Nature,
promotion 97-99, 50 p.

Vincent TERNOIS
17 rue de Saucourt
80390 Nibas

Goéland marin *Larus marinus* immature (Dessin d'Olivier LABBAYE)



Détermination des micromammifères entrant dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc *Asio otus* dans la vallée de l'Avalasse

Vincent TERNOIS

Introduction

Le Hibou moyen-duc *Asio otus* est sans doute le Rapace le plus strictement nocturne que l'on puisse rencontrer en France. Il passe la journée, debout, perché sur un tronc ou tapi dans les feuillages épais. Sa discrétion n'est trahie que par les chants nuptiaux en mars-avril et/ou par l'accumulation de déchets non digérés (os, poils, plumes) sous le dortoir diurne. L'analyse des pelotes de réjection donne un bon aperçu de la composition de l'alimentation du Hibou et permet d'appréhender les différentes espèces de micromammifères peuplant le territoire.

Milieu

Le site d'étude se situe sur la commune de Nibas, dans la vallée de l'Avalasse. Cet encaissement a permis le maintien d'un paysage bocager aux abords du village, où l'on retrouve d'anciens vergers et de nombreuses haies, constituant, ainsi, un habitat favorable pour les Rapaces nocturnes. Le dortoir, proprement dit, se situe à l'interface entre la plaine céréalière et le village dans un milieu semi-bocager.

Ainsi, outre le Hibou moyen-duc *Asio otus*, le suivi de 1999 a permis de constater la présence de la Chouette hulotte *Strix aluco* (2 couples nicheurs probables) et de la Chouette chevêche *Athene noctua* (3 zones de reproduction probables). La Chouette effraie *Tyto alba*, quant à elle, n'a pas été revue malgré une présence dans le clocher de l'église en 1998.

A noter, également, la présence de trois espèces de Piciés, observées régulièrement pendant la période de reproduction, témoignant ainsi du caractère bocager de la zone d'étude :

Pic vert *Picus viridis*,
Pic épeiche *Dendrocopos major*,
Pic épeichette *Dendrocopos minor* (nicheur certain).

Protocole

Le prélèvement des 42 pelotes de réjection a été réalisé le 12 mars 1999 sous un dortoir diurne de l'espèce concernée, connu depuis quatre ans. Cette date correspond à une période de forte activité des micromammifères (Muridés, Soricidés, ...) qui, à la sortie de l'hiver, sont contraints de reconstituer leurs réserves pour appréhender la période de reproduction. Après dissection des pelotes dans l'eau, chacun des éléments sera soigneusement déterminé.

Résultats

Nombre de pelotes prélevées : 42

Nombre total d'éléments prélevés (crânes + MIG + MID) : 163
(MIG : mâchoires inférieures gauches ; MID : mâchoires inférieures droites)

Nombre moyen d'éléments par pelote : $(163/42) = 3,88$

Nombre d'éléments identifiables : 157

Nombre minimal de proies identifiables : 66 (cf tableau)

Nombre moyen de proies identifiables par pelote : $(66/42) = 1,57$

Taille moyenne des pelotes : longueur : 37 mm (mini : 25 mm ; max : 53 mm)
largeur : 22 mm (mini : 13 mm ; max : 34 mm)

Détermination des micromammifères entrant dans le régime alimentaire
du Hibou moyen-duc *Asio otus* dans la vallée de l'Avalasse,
(d'après les prélèvements du 12-03-99 sur la commune de Nibas - TERNOIS)

ESPECES-PROIES	Nb de crânes	Nb MIG	Nb MID	Nb proies (min.)	Pourcentage
Campagnol des champs <i>Microtus arvalis</i>	23	30	24	30	45,45
Campagnol agreste <i>Microtus agrestis</i>	12	7	8	12	18,18
Campagnol souterrain <i>Pitymys subterraneus</i>	6	8	6	8	12,12
Mulot gris <i>Apodemus sylvaticus</i>	2	3	4	4	6,06
Mulot à collier <i>Apodemus flavicollis</i>	3	3	3	3	4,54
Rat des moissons <i>Micromys minutus</i>	-	2	2	2	3,03
Souris grise <i>Mus musculus</i>	1	1	-	1	1,52
Crocidure musette <i>Crocidura russula</i>	1	-	1	1	1,52
Musaraigne couronnée <i>Sorex coronatus</i>	-	-	1	1	1,52
Campagnol roussâtre <i>Clethrionomys glareolus</i>	-	1	-	1	1,52
Oiseaux	3	2		3	4,54
* : équivalent à 100% de proies identifiables non digestibles entièrement				Total	66
					100*

Commentaire

L'analyse des 42 pelotes de réjection, prélevées le 12 mars 1999, sur la localité de Nibas, a permis de mettre en évidence la présence de dix espèces de micromammifères entrant dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc *Asio otus*.

Les résultats font apparaître une prédominance du Campagnol des champs *Microtus arvalis* (45 %) dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc *Asio otus*. Le Campagnol agreste *Microtus agrestis* (18 %) et le Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus* (12 %) complètent son menu en quantité très appréciable, alors que les Mulots (*Apodemus sylvaticus* et *A. flavicollis*) et le Rat des moissons *Micromys minutus* apparaissent en plus faibles proportions. A noter également la présence des espèces-proies suivantes : Souris grise *Mus musculus*,

Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*,
Musaraigne couronnée *Sorex coronatus*,
Musaraigne musette *Crocidura russula*.

La présence d'espèces à tendance sylvicole (Mulot à collier *Apodemus flavicollis* et Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*), et d'espèces de milieux prairiaux (Campagnol des champs *Microtus arvalis* et Rat des moissons *Micromys minutus*), dans le régime alimentaire, tend à confirmer le caractère bocager du site. C'est d'ailleurs cet habitat qu'affectionne le Campagnol agreste *Microtus agrestis*.

Les espèces anthrophiles comme la Souris grise *Mus musculus* et la Musaraigne musette *Crocidura russula* témoignent, quant à elles, de la proximité du dortoir diurne avec les habitations et démontrent une certaine capacité du Hibou moyen-duc *Asio otus* à adapter son régime alimentaire avec les disponibilités en proie du milieu.

Le Campagnol souterrain *Pitymys subterraneus* est moins caractéristique car il peuple des milieux variés comme la forêt, la prairie, les jardins, ... (CLESSE & DEWITTE, 1997).

Conclusion

L'étude des pelotes de réjection des Rapaces nocturnes comme le Hibou moyen-duc *Asio otus* présente un double intérêt : d'une part elle permet une meilleure connaissance de leur régime alimentaire, d'autre part elle contribue à l'étude des variations des populations de micro-mammifères et à la mise à jour des cartes de répartition. Toutefois, l'intérêt véritable n'apparaîtra que si le suivi se poursuit sur plusieurs années permettant d'établir des comparaisons saisonnières et des évolutions inter-annuelles.

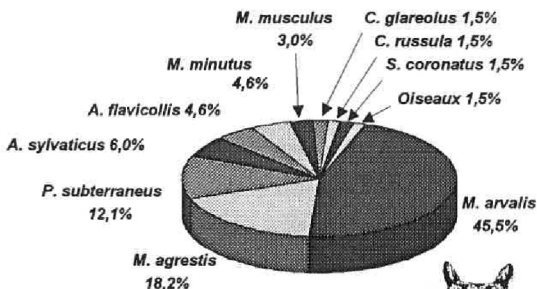
Remerciements

Je tiens à remercier François SUEUR pour la relecture de cet article et mon amie Catherine DEMARSON pour l'aide apportée lors de la rédaction.

Bibliographie

- LESSE B. & DEWITTE T. (1997) *Pelotes de réjection et micromammifères en Belgique*. 2^{ème} édition. Vierves-sur-Viroin (Cercles des Naturalistes de Belgique, Mémoire n°7), 44 p.
- CONSTANT P. & LE GARFF B. (1990) *Connaître et reconnaître les traces d'animaux*. Evreux (Edition Ouest-France), 108 p.
- ROME G. & AULAGNIER S. *Contribution à l'identification des proies des rapaces*. Centre Ornithologique Rhônes-Alpes, Université Lyon 1, 13 p.
- SERMABOM J. de & SABATIER M. (1991) Sauvages de tous poils. Les mammifères sauvages dans le Parc National des Cévennes. *Revue du Parc National des Cévennes*, n° 44-45, 84 p.
- MACDONALD DW. & BARRETT P. (1995) *Guide complet des mammifères de France et d'Europe*. Neuchâtel, Paris (Delachaux et Niestlé), 304 p.
- MOUTOU F. & BOUCHARDY C. (1992) *Les mammifères dans leur milieu*. Paris (Bordas), 255 p.
- MAUER F. (1983) *Les oiseaux d'Europe (Plaines, montagnes, forêts)*. Paris (Coll. La nature en couleur, Edition Solar), 286 p.

Synthèse du régime du Hibou moyen-duc *Asio otus* dans la vallée de l'Avalasse



Vincent TERNOIS
17 rue de Saucourt
80390 Nibas



Hibou moyen-duc *Asio otus* (Dessin de Florent VIOLET)

Nouvelles données sur la consommation des baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par les oiseaux

François SUEUR & Philippe CARRUETTE

Dans deux travaux précédents, nous avons signalé la consommation de baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par 19 espèces aviennes dans le Marquenterre (SUEUR, 1988 & 1990). D'autres observations ont également été synthétisées dans un récent ouvrage (SUEUR & TRIPLET, 1999). La présente note a pour but d'apporter quelques compléments.

Liste systématique

Faisan de Colchide *Phasianus colchicus*

De fortes présomptions existaient quant à la présence de ces baies dans le régime de cet oiseau. Ce fait est prouvé en décembre 1997 au Parc Ornithologique du Marquenterre avec l'observation d'un mâle s'alimentant ainsi.

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus*

SUEUR (1990) signale cet aliment en février 1988 dans la diète de cette espèce. Depuis, de nouvelles données ont été acquises en février 1990 et novembre 1996.

Mésange boréale *Parus montanus*

Le seul cas connu de consommation de ces baies par cet oiseau, plutôt rare dans le Marquenterre, est celui de 2 oiseaux en février 1990.

Mésange noire *Parus ater*

SUEUR & TRIPLET (1999) signalent l'observation de 2 individus mangeant ces baies en janvier 1997. Des mentions plus complètes existent : 2 oiseaux en janvier 1990, de même en février 1990, 3 individus en janvier 1997 et 2 oiseaux en février 1997.

Mésange charbonnière *Parus major*

La consommation des baies d'Argousier par cet oiseau était connue en décembre et février (SUEUR, 1990), mois auxquels janvier peut être désormais ajouté.

Pie bavarde *Pica pica*

SUEUR (1988) signale l'ingestion des fruits de l'Argousier par la Pie bavarde en novembre et décembre 1986. De nouvelles observations ont été réalisées en janvier 1994, décembre 1996, mars 1997 et septembre 1999.

Corneille noire *Corvus corone corone*

La consommation des baies d'Argousier par cet oiseau était signalée de novembre à février (SUEUR, 1990). Elle a depuis été notée en août 1998.

Corneille mantelée *Corvus corone cornix*

En décembre était clairement répertorié comme mois ayant fait l'objet d'observations concernant la consommation de baies d'Argousier (SUEUR, 1990). Deux oiseaux sont notés s'en alimentant en novembre 1980 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Chardon d'Europe *Carduelis chloris*

Cet oiseau est signalé comme ingérant ces baies en janvier et novembre (SUEUR, 1990 & 1996). Énormément, des observations ont été réalisées de novembre à mars.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*

Ces oiseaux ont été observés se nourrissant de baies d'Argousiers en janvier 1990 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Bibliographie

- JEUR F. (1988) La consommation des baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par les oiseaux. *L'Oiseau et R.F.O.*, 58 : 156-158.
- JEUR F. (1990) Nouvelles données sur la consommation des baies d'Argousier *Hippophae rhamnoides* par les oiseaux. *L'Oiseau et R.F.O.*, 60 : 63-65.
- JEUR F. (1996) Régimes alimentaires de quelques fringilles dans la Somme. *Avifaune picarde*, 2 : 98-102.
- JEUR F. & TRIPLET P. (1999) *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOP, GOP, Conservatoire Littoral, RNBS, 510 p.

François SUEUR

9 rue du Champ neuf
Le Bout des Crocs
80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Philippe CARRUETTE

Cantereine
80120 Rue

La consommation des baies de Sureau noir *Sambucus nigra* par les oiseaux

François SUEUR

La présente note constitue une brève synthèse des données concernant les oiseaux consommant des baies de Sureau noir *Sambucus nigra* dans la Somme dont seules quelques mentions figurent dans un récent ouvrage (SUEUR & TRIPLET, 1999).

Liste systématique

Pigeon ramier *Columba palumbus*

Un oiseau s'alimente de ces baies en août 1994 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*

Un mâle (1^{ère} année) ingère ces baies en août 1982 à Rue.

Merle noir *Turdus merula*

Trois oiseaux consomment ces fruits en septembre 1978 à Corbie, un mâle (1^{ère} année) en août 1982 à Rue et un mâle en septembre 1986 à Amiens.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Un oiseau consomme les fruits de cet arbuste en août 1985 au Parc Ornithologique du Marquenterre (G. FLOHART).

Fauvette babillarde *Sylvia curruca*

Deux oiseaux ingèrent des baies le 4 septembre 1992 au Parc Ornithologique du Marquenterre (CARRUETTE & TRIPLET, 1993) et un oiseau fait de même en août 1999.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Un oiseau s'alimente de ces baies en août 1974 à Corbie, un oiseau en août 1981 à Rue et 7 individus (dont 1 adulte et 5 juvéniles) en août 1982, un oiseau ce même mois à La Chaussée-Tirancourt.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*

Un oiseau mange les baies de cet arbuste en septembre 1974 à Corbie. Des oiseaux en consomment très régulièrement en août et septembre au début des années 1980 à Rue : 1 individu en août 1981, 3 oiseaux de 1^{ère} année (dont 2 mâles) en août 1982, un mâle (1^{ère} année) en septembre 1982. Une femelle/immature en ingère en septembre 1981 au Parc Ornithologique du Marquenterre, un individu en septembre 1982 à La Chaussée-Tirancourt. Une femelle et un juvénile consomment les baies non mûres d'un arbuste en août 1986 à Saint-Quentin-en-Tourmont, un mâle adulte fait de même pour des fruits mûres en septembre 1986 et une femelle/juvénile en septembre 1989.

Consommation des arbres *Fringilla coelebs*

Les mâles consomment ces baies en septembre 1981 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Consommation du merle *Sturnus vulgaris*

Les oiseaux consomment ces fruits en août 1981 à Rue, 5 individus en septembre 1981 et 69 oiseaux en août 1982. Au cours de ce dernier mois, 8 individus font de même à La Chaussée-Tirancourt. 4 individus (dont 1 femelle adulte) ingèrent ces fruits en septembre 1982 à Rue. Un juvénile en août 1997 et surtout 10 oiseaux en août 1998 exploitent les baies de cet arbuste au Parc Ornithologique du Marquenterre.

Bibliographie

- ARRUETTE P. & TRIPLET P. (1993) *Les Oiseaux du Parc Ornithologique du Marquenterre*. SMACOPI, CELRL, IFRA, AMN, 146 p.
- JEUR F. & TRIPLET P. (1999) *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, GOP, Conservatoire Littoral, RNBS, 510 p.

François SUEUR

9 rue du Champ neuf

Le Bout des Crocs

80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Rédacteur en chef : François SUEUR

SOMMAIRE

ROBERT J.C. : Synthèse ornithologique de la vallée des Evoissons (Somme) : période 1993-1998	1-18
VIOLET F., de PRACONTAL N. & SUEUR F. : Chronique ornithologique du littoral sud de la côte picarde pour la période automne-hiver 1998-1999	19-31
SUEUR F. : Mue tardive chez le Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i> : un phénomène régulier	32
VIOLET F. : Recensement 1999 des oiseaux nicheurs et non nicheurs des falaises picardes	33-38
BACQUEVILLE A. & VIOLET F. : Effectifs des oiseaux nicheurs du Bois de Cise (Somme) au printemps 1999	39-51
VIOLET F. : Etude 1999 de la colonie de Fulmars boréaux <i>Fulmarus glacialis</i> présente au niveau des falaises picardes	53-57
SUEUR F. : Hybrides probables Mouette mélanocéphale <i>Larus melanocephalus</i> x Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>	58

(suite du sommaire au dos)

Réalisation technique : Anne BACQUEVILLE, François SUEUR, Vincent
TERNOIS, Patrick TRIPLET & Florent VIOLET

Cartographie : Anne BACQUEVILLE & Jean-Claude ROBERT

Illustrations : Olivier LABBAYE, Jean-Claude ROBERT & Florent VIOLET

Crédit photographique : Jean-Claude ROBERT

Groupe Ornithologique Picard

9 rue du Champ Neuf, Le Bout des Crocs 80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

TRIPLET P., ROBERT J.C., SUEUR F. & TERNOIS V. : Gestion des pelouses graveleuses pour les oiseaux : le cas des Gravelots au Hâble d'Ault	59-65
SUEUR F. : Plumage nuptial hivernal chez la Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>	66
ROBERT J.C. & BELLARD J. : Les Gravelots <i>Charadrius sp.</i> nicheurs du littoral sud-picard en 1999	67-71
SUEUR F. : Nidification villageoise du Moineau friquet <i>Passer montanus</i>	72
ROBERT J.C. : Nidification du Goéland argenté <i>Larus argentatus argenteus</i> à Amiens (Somme)	73-74
TERNOIS V. : Observations d'oiseaux bagués sur le marais du Hâble d'Ault	75-76
TERNOIS V. : Détermination des micromammifères entrant dans le régime alimentaire du Hibou moyen-duc dans la vallée de l'Avalasse	77-80
SUEUR F. & CARRUETTE P. : Nouvelles données sur la consommation des baies d'Argousier <i>Hippophae rhamnoides</i> par les oiseaux	81-82
SUEUR F. : La consommation des baies de Sureau noir <i>Sambucus nigra</i> par les oiseaux	83-84

Groupe Ornithologique Picard

9 rue du Champ Neuf, Le Bout des Crocs 80120 Saint-Quentin-en-Tourmont

Page d'accueil Internet/iClub : <http://club.voila.fr/group/oiseauxpicardie/info.html>

Plusieurs pages sur le site : <http://www.baie-de-somme.org>

Pour l'envoi des messages : oiseauxpicardie@club.voila.fr

Pour contacter le président : sueur@baie-de-somme.org